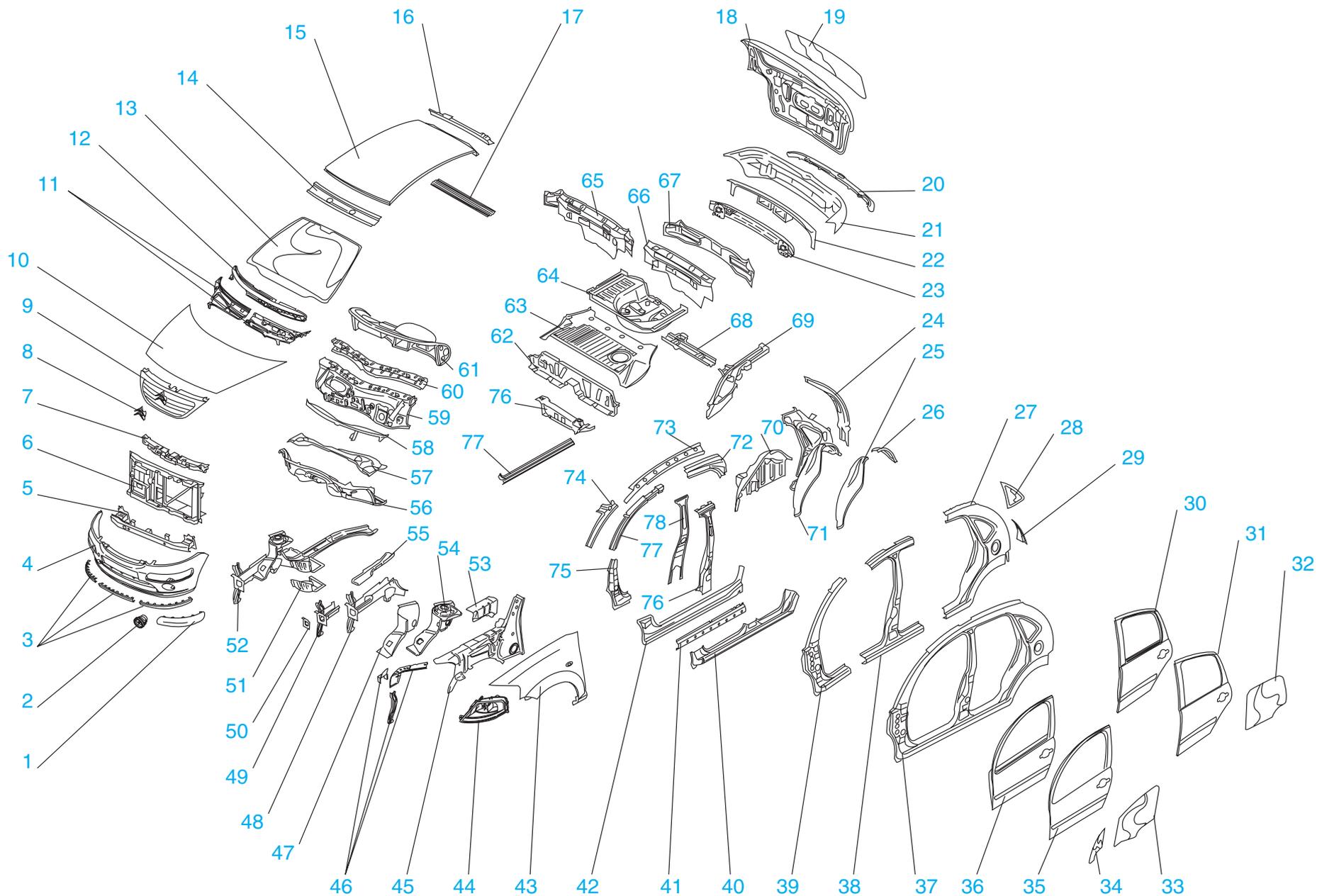


COMPOSITION DE LA CARROSSERIE



Nomenclature

1	Bandeau latéral AV	41	Renfort de longeron (ame de longeron)
2	Optique supplémentaire	42	Longeron intérieur
3	Spoiler AV	43	Aile AV
4	Bouclier AV	44	Optique AV
5	Poutre centrale AV	45	Doublure d'aile AV
6	Façade AV	46	Demi-façade AV
7	Traverse Supérieure AV	47	Passage de roue AV
8	Sigle	48	Longeron AV
9	Calandre	49	Longeron AV(partiel)
10	Capot moteur	50	Support de bouclier AV
11	Collecteur d'air inférieur	51	Liaison de longeron AV
12	Collecteur d'air supérieur	52	Longeron AV assemblé
13	Pare-brise	53	Renfort AV
14	Traverse AV de pavillon	54	Passage de roue assemblé
15	Pavillon	55	Semelle de longeron AV
16	Traverse AR de pavillon	56	Tablier inférieur AV
17	Traverse centrale de pavillon	57	Collecteur d'admission d'air
18	Hayon	58	Traverse inférieure
19	Lunette AR de hayon	59	Tablier supérieur
20	Bandeau de bouclier AR	60	Traverse de tablier
21	Bouclier AR	61	Planche de bord
22	Absorbeur	62	Traverse AV de plancher AR
23	Poutre centrale AR	63	Plancher AV
24	Gouttière d'aile AR	64	Plancher AR
25	Doublure d'aile AR partie AV	65	Doublure de panneau AR assemblé
26	Doublure d'aile AR partie AR	66	Panneau AR
27	Aile AR	67	Doublure de panneau AR
28	Glace de custode	68	Traverse AR de plancher AR
29	Feu AR	69	Longeron AR
30	Porte AR	70	Passage de roue AR
31	Panneau de porte AR	71	Doublure d'aile AR
32	Glace de porte AR	72	Doublure d'arc de pavillon
33	Glace de porte AV	73	Arc de pavillon
34	Glace fixe de porte AV	74	Doublure de pied AV
35	Panneau de porte AV	75	Renfort de pied AV
36	Porte AV	76	Renfort de pied milieu
37	Côté de caisse	77	Renfort de pied AV
38	Pied milieu	78	Doublure de pied milieu
39	Pied AV		
40	Bas de caisse		

GÉNÉRALITÉS

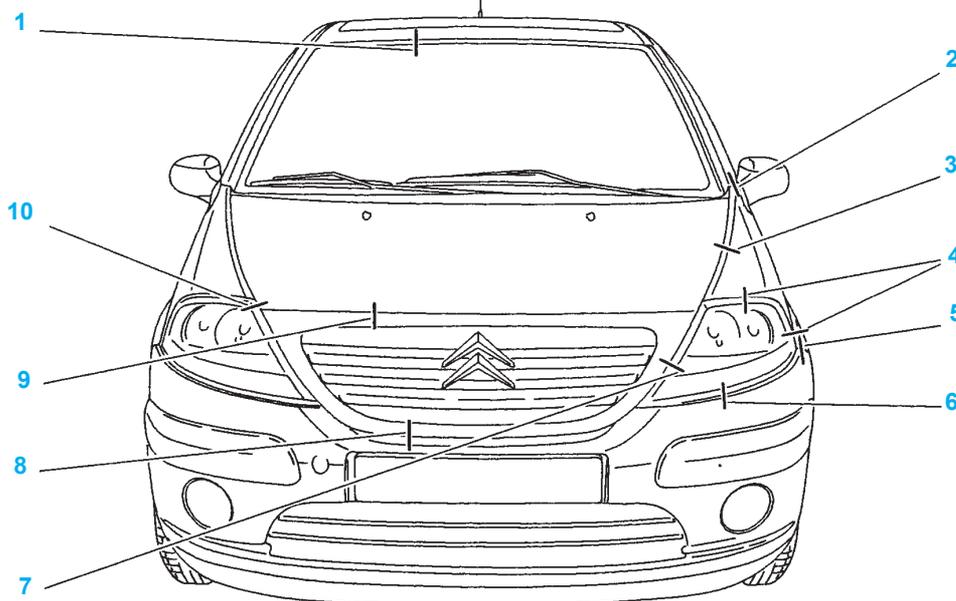
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

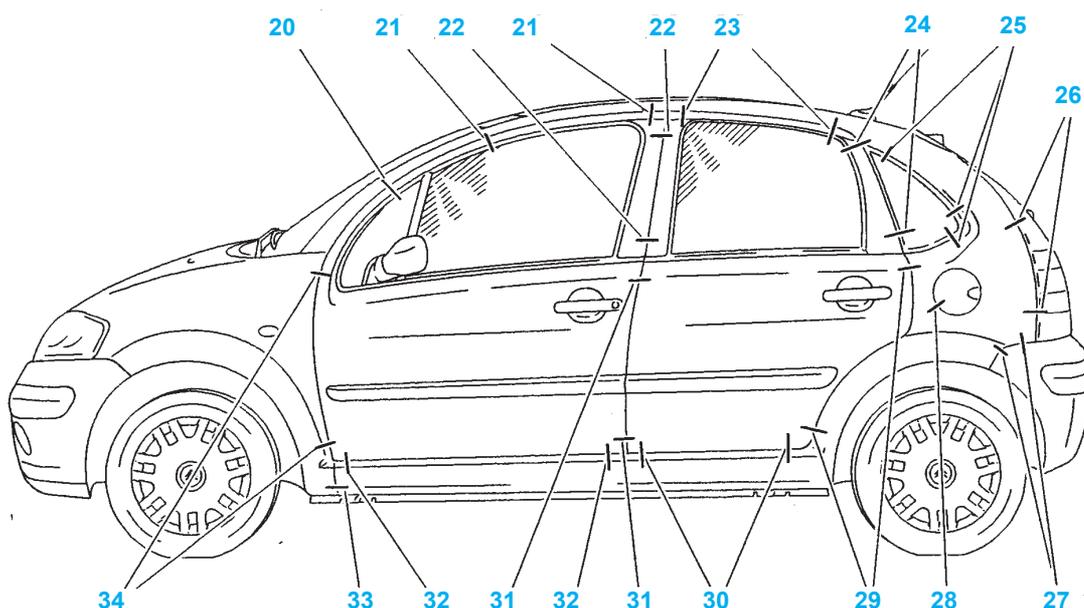
CARROSSERIE

ÉLÉMENTS AMOVIBLES

Jeux et affleurements



Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux (mm)	Désaffleurement (mm)	Faux parallélisme (mm)
1	Pavillon - pare-brise		2 ± 1	
2	Aile avant - montant de baie	2,5 ± 1	1,5 ± 1	1,5
3	Capot - aile avant	3 ± 1,5	0 ± 1,5	1
4	Projecteur - aile avant	3 ± 2	0 ± 2	1,5
5	Pare-chocs avant - aile avant	1 ± 1	1 ± 1	0 ± 1
6	Pare-chocs avant - projecteur	3 ± 2		2
7	Calandre - projecteur	2,5 ± 2		1,5
8	Pare-chocs avant - calandre	2,5 ± 1,5		1,5
9	Calandre - capot	4 ± 2	1,5 ± 1,5	1
10	Capot - projecteur	3 ± 2		



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

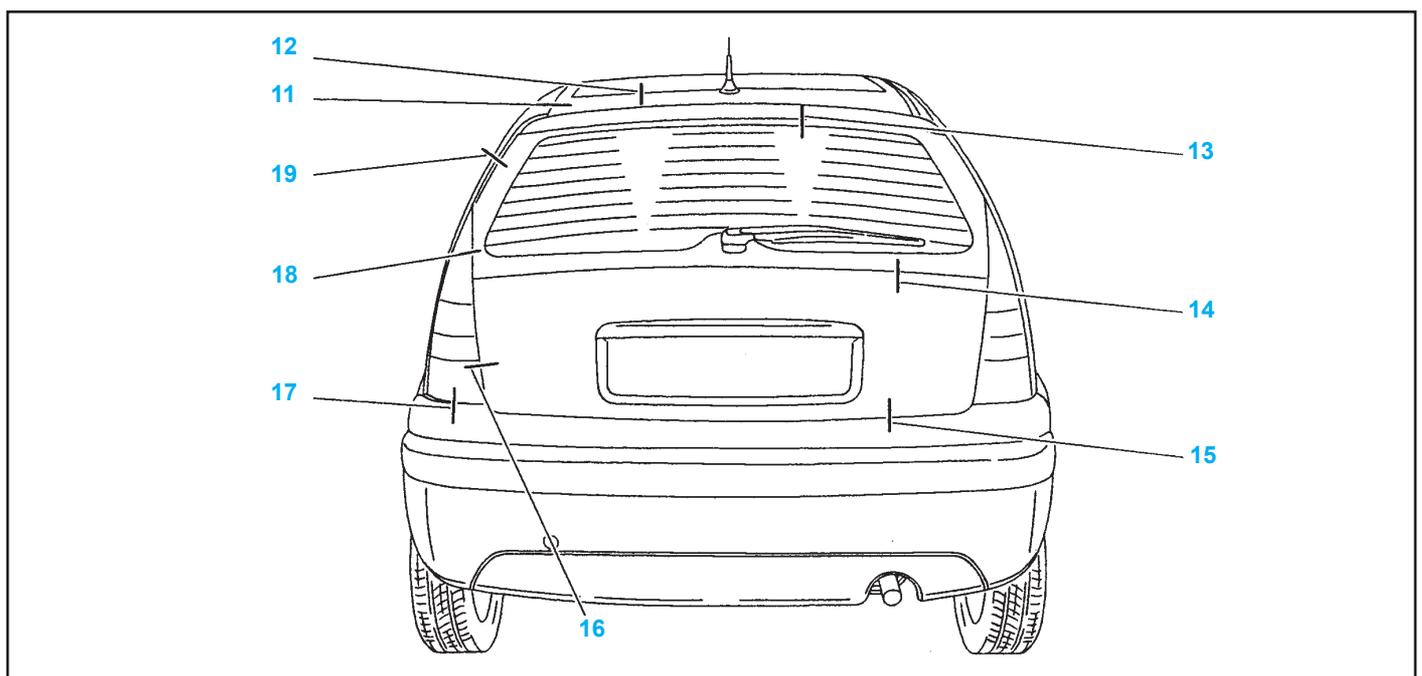
CARROSSERIE

Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux (mm)	Désaffleurement (mm)	Faux parallélisme (mm)
20	Porte avant - montant de baie	4 ± 1,5	0,5 ± 1,5	1
21	Porte avant - montant de baie	6 ± 1,5	2 ± 2	1
22	Porte avant - porte arrière	4,5 ± 1,5	0 ± 1,5	1
23	Porte arrière - côté habitacle	6 ± 1,5	2 ± 2	1
24	Porte arrière - vitre de custode	4 ± 1,5	1,5 ± 1,5	1
25	Vitre de custode - côté habitacle	3 ± 1,5		
26	Feu arrière - côté habitacle	1,5 ± 1	0 ± 1	1,5
27	Pare-chocs arrière - côté habitacle	1 ± 1	1 ± 1	0 ± 1
28	Trappe à carburant - côté habitacle	3 ± 1	1 ± 1	Centrée
29	Porte arrière - côté habitacle	4 ± 1,5	0 ± 1,5	1
30	Porte arrière - longeron	4 ± 2		
31	Porte avant - porte arrière	4,5 ± 1,5	0,5 ± 1,5	1
32	Porte avant - longeron	4 ± 2		
33	Aile avant - longeron	2 ± 1,5	0,5 ± 1	1
34	Aile avant - porte avant	4 ± 1,5	0,5 ± 1,5	1

GÉNÉRALITÉS

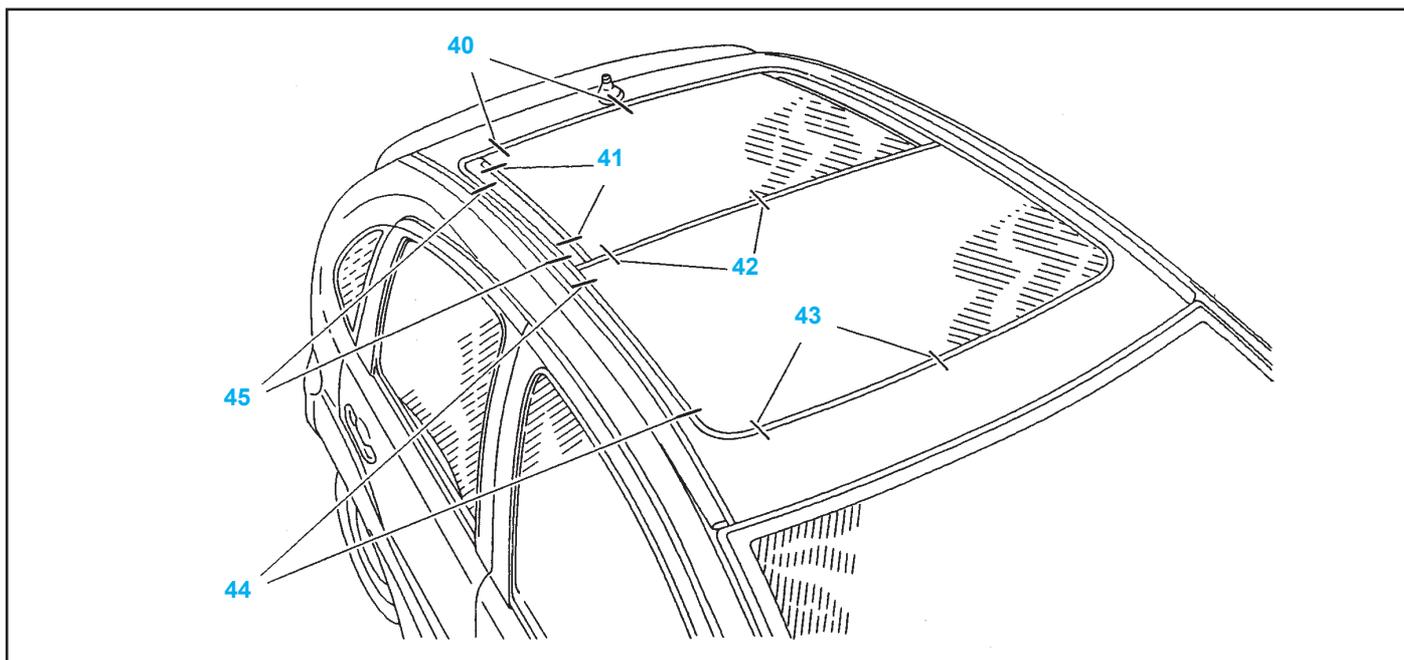
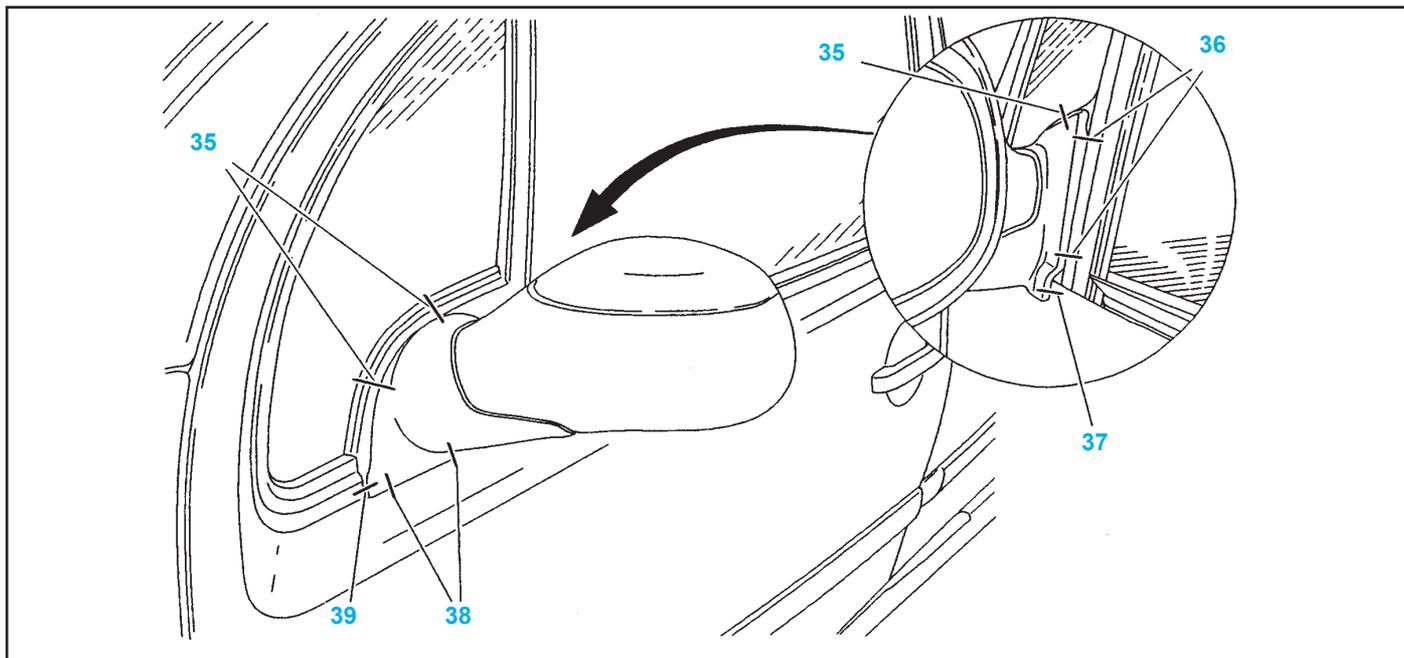
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE



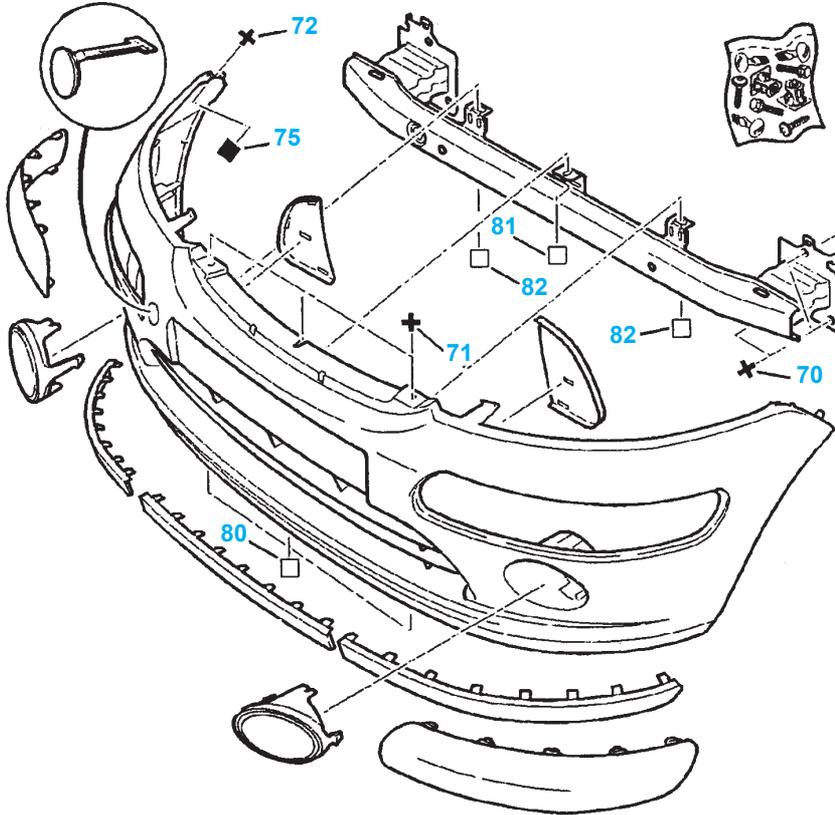
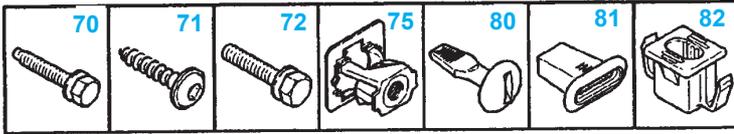
Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux (mm)	Désaffleurement (mm)	Faux parallélisme (mm)
11	Côté habitacle - enjoliveur de pavillon - pavillon	5,5 ± 1,5	2 ± 1	1,5
12	Pavillon - becquet	7 ± 2	1,5 ± 1,5	
13	Lunette arrière - enjoliveur becque	4 ± 1,5	1 ± 1	
14	Lunette arrière - hayon	3 ± 1,5	1 ± 1	1,5
15	Hayon - pare-chocs arrière	6 ± 2		1,5
16	Feu arrière - hayon	4 ± 1,5	2 ± 1,5	1,5
17	Feu arrière - pare-chocs arrière	3 ± 2		1,5
18	Lunette arrière - feu arrière	4 ± 1,5	3 ± 2	1
19	Lunette arrière - côté habitacle	4 ± 1,5	3 ± 1,5	1

CARROSSERIE



Repères	Éléments de carrosserie	Contrôle des jeux (mm)	Désaffleurement (mm)	Faux parallélisme (mm)
35	Embase de rétroviseur - vitre de custode	0 (contact)		
36	Dormant - embase de rétroviseur	1,5 ± 1		
37	Embase de rétroviseur - lécheur de vitre	1 ± 1		
38	Joint de l'embase - panneau de porte	2 ± 1,5		1
39	Joint de l'embase - embase de rétroviseur	1 ± 1		
40	Pavillon - vitre fixe	4	0 + 2 (vitre fixe)	
41	Enjoliveur de toit ouvrant - vitre fixe	0 (plaquage)		
42	Vitre fixe - vitre ouvrante	4	0 + 2 (vitre ouvrante)	
43	Vitre ouvrante - pavillon	4	0 + 2 (pavillon)	
44	Vitre ouvrante - pavillon	4		
44	Enjoliveur de toit ouvrant - pavillon	Jeu minimum		

Bouclier avant



Bouclier avant

Dépose

- Déposer :
 - les pare-bous AVD et AVG (partiellement),

Nota : Desserrer les vis d'1/4 de tour et sortir à l'aide d'une pince les pions.

- la calandre.
- Déposer (Fig.Amo.1) :

- la vis (1),
- les vis (3),
- les colliers de fixation des faisceaux antibrouillards.
- Déclipper les pattes en (a).
- Déposer le bouclier (2).

Traverse avant de bouclier :

- Déposer :
 - les optiques (Fig.Amo.2),
 - les vis (5) et la traverse (4) (Fig.Amo.3).

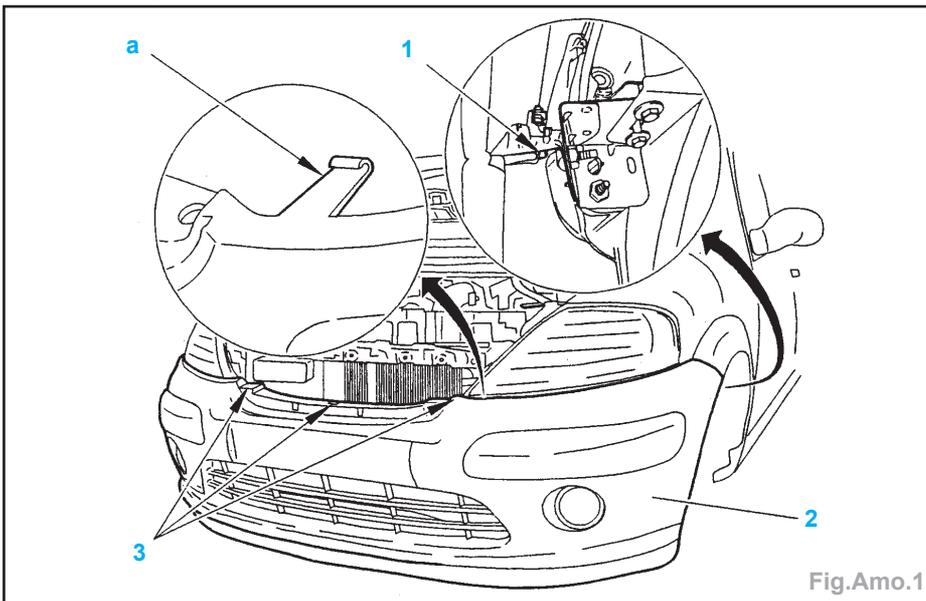


Fig.Amo.1

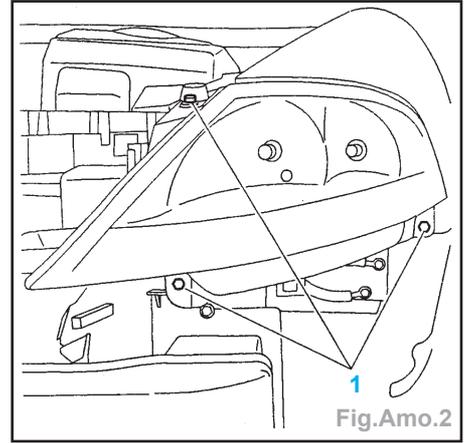


Fig.Amo.2

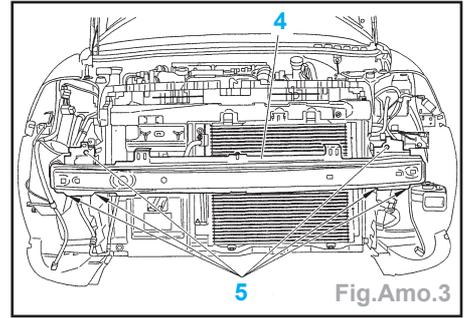


Fig.Amo.3

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Capot moteur

Dépose

- Désaccoupler le tuyau de lave-glace en (a) (Fig.Amo.4).

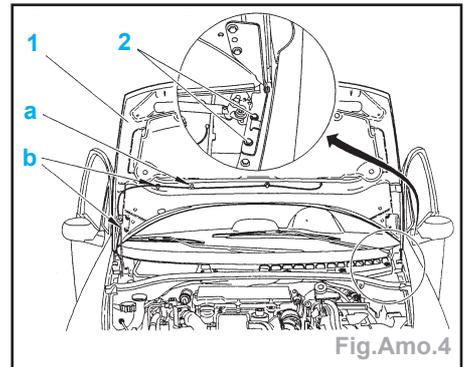


Fig.Amo.4

- Déclipper le tuyau en (b).
- Déposer les vis (2) et le capot (1).

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Aile avant

Dépose

- Déposer :
 - le bouclier AV (partiellement),
 - les pare-boue AV,
 - la grille d'auvent,
 - les vis sup. de fixation d'aile.
- Desserrer la vis (2) (Fig.Amo.5).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

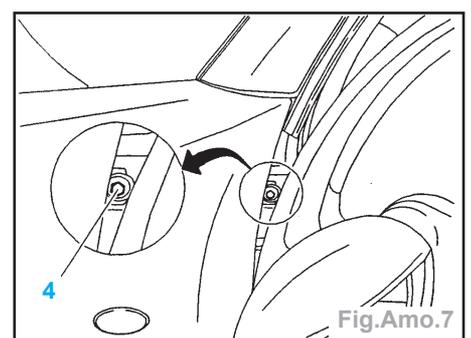
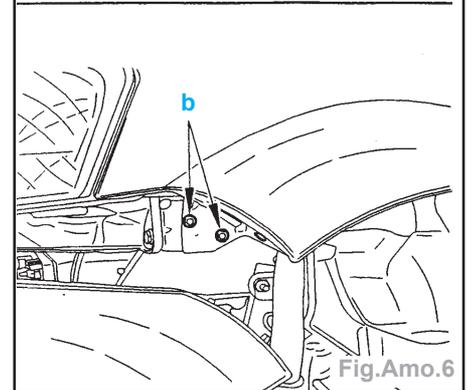
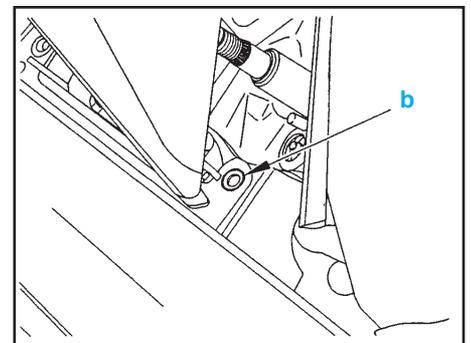
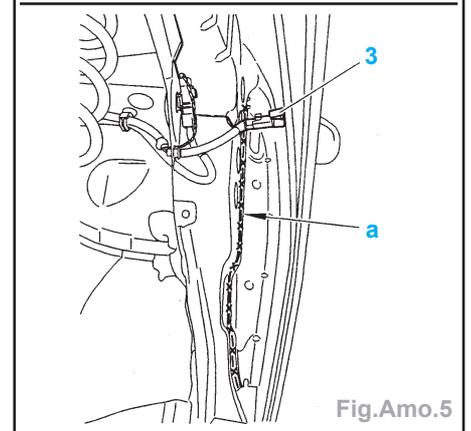
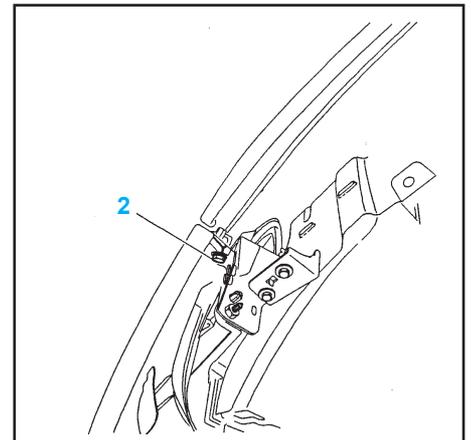
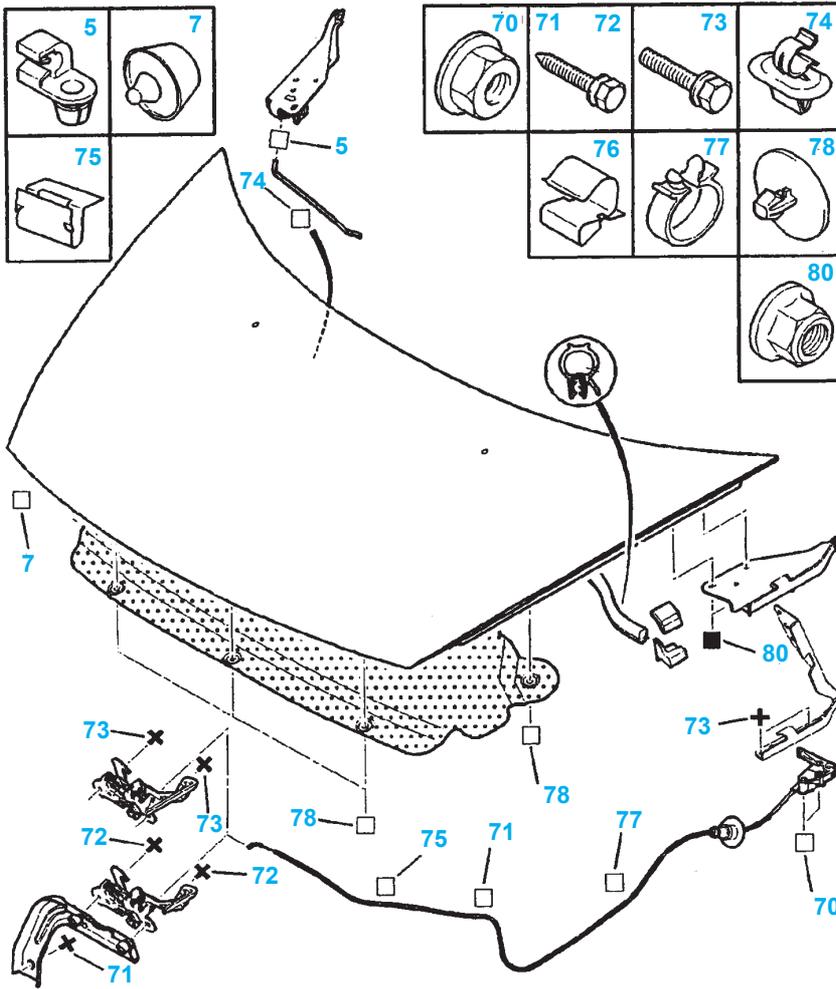
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

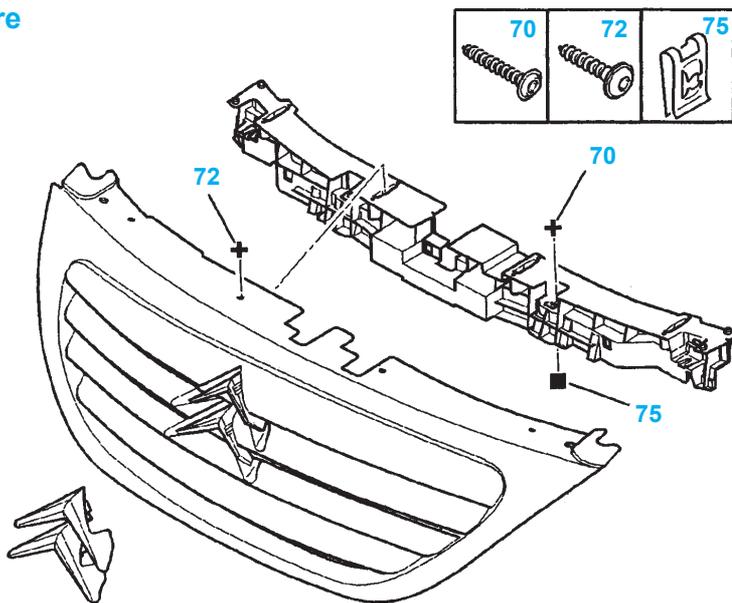
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Capot moteur



Calandre



- Découper le cordon d'étanchéité (a) et déclipper et déconnecter le répéteur (3).
- Percer les rivets (b) (Fig.Amo.6).
- Déposer :
 - la vis (4) et la vis inf. de fixation de l'aile (Fig.Amo.7),
 - l'aile AV.

- Araser le cordon en (a) et refaire un cordon de mastic préformé.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

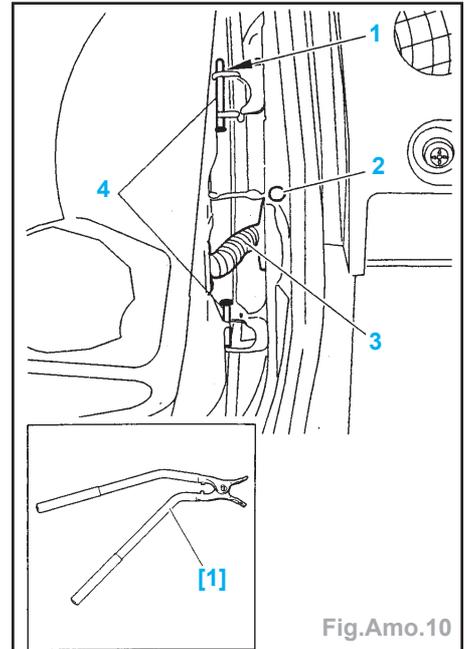
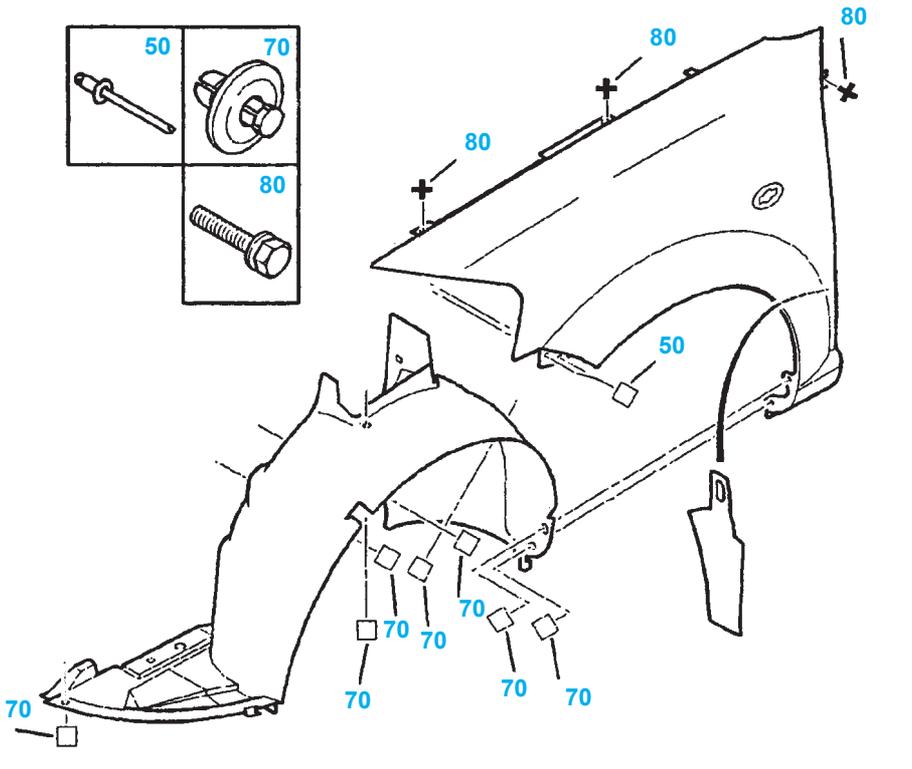
Grille d'auvent

Dépose

- Déposer (Fig.Amo.8/9) :

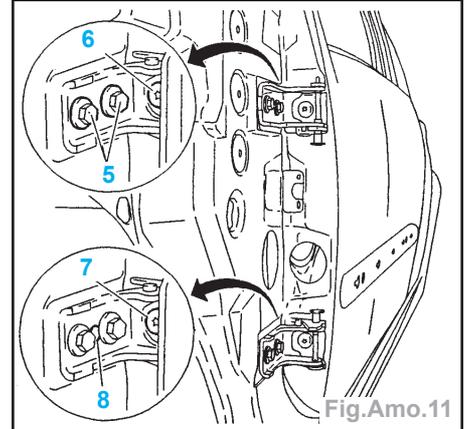
Repose

Aile avant



Réglage

Nota : Pion de centrage initial (8) (Fig.Amo.11).

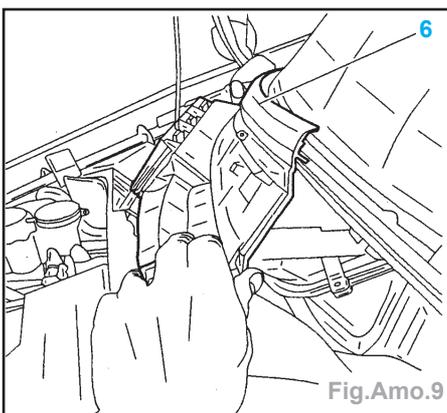
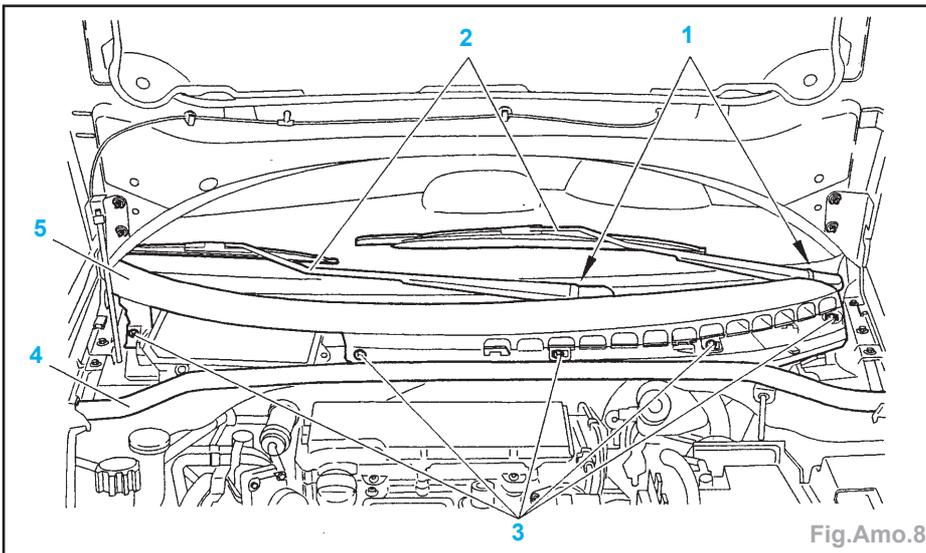
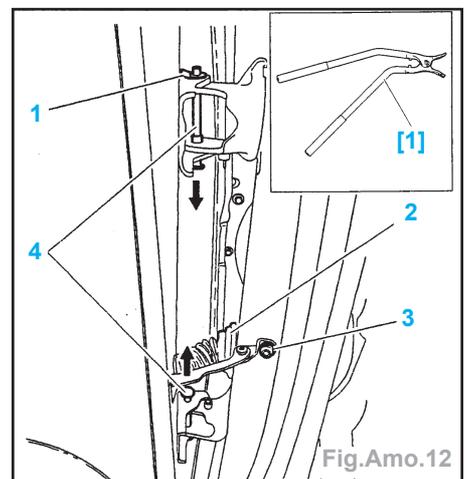


- Régler (voir le tableau) :
- les jeux de porte par la vis (5),
- le désaffleurement par les vis (6 et 7).

Porte arrière

Dépose

- Déposer le clip (1) et la vis (3) (Fig.Amo.12).



Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Serrer les écrous de bras à $2,3 \pm 0,3$ daN.m.

Porte avant

Dépose

- Déposer le clip (1) et la vis (2) (Fig.Amo.10).
- Déclipper le faisceau électrique (3) et le déconnecter.
- Déposer les axes de charnières (4) à l'aide de l'outil [1] et la porte.

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

- les bras d'essuie-glace (1 et 2) à l'aide d'un extracteur,
- les vis (3) et le joint (4),
- la grille d'auvent (5) en dépliant les demi-coquilles (6) de la doublure de grille.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

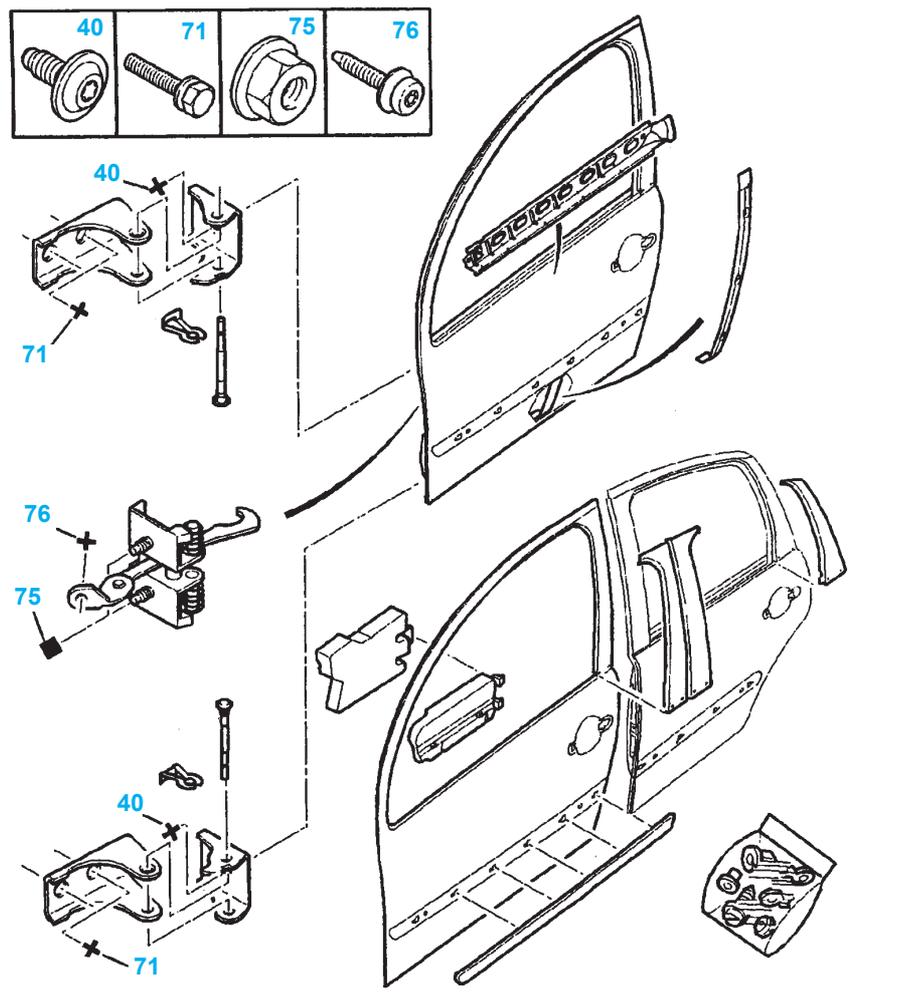
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Porte avant



- Déclipper le faisceau électrique (2) et le déconnecter.
- Déposer les axes de charnières (4) à l'aide de l'outil [1] et la porte.

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Réglage

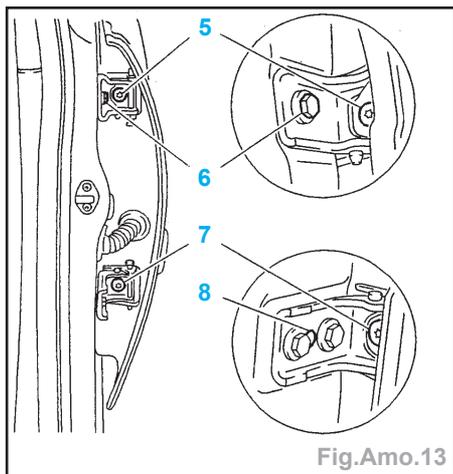


Fig.Amo.13

Nota : Pion de centrage initial (8) (Fig.Amo.13).

- Régler (voir le tableau) :
 - les jeux de porte par la vis (6),
 - le désaffleurement par les vis (5 et 7).

Hayon

Dépose

- Déclipper et déposer la garniture de hayon.
- Déconnecter les prises.
- Déposer les vis (16) et le cache (17) (Fig.Amo.14).

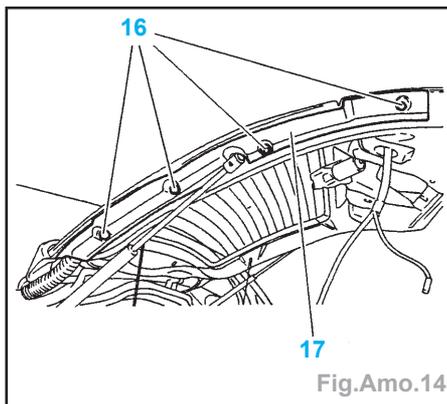


Fig.Amo.14

- Déclipper les supports de faisceau (10) et déposer le faisceau (18) (Fig.Amo.15).
- Déclipper les stabilisateurs D et G (1) (Fig.Amo.16).
- Déposer les vis (2) et le hayon.

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

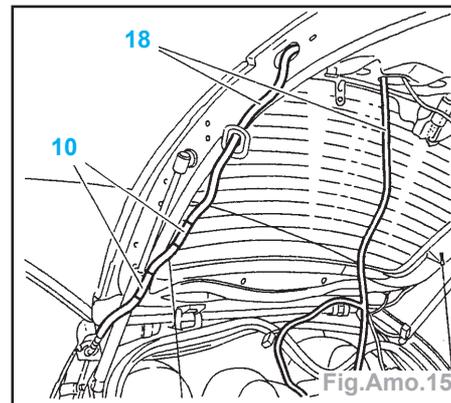


Fig.Amo.15

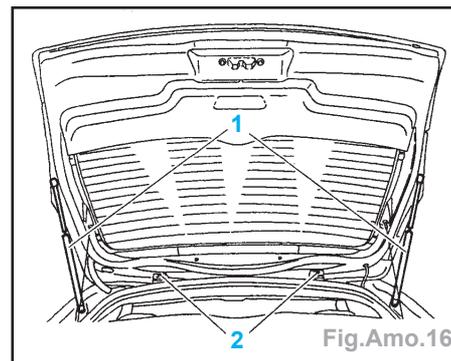


Fig.Amo.16

Bouclier arrière

Dépose

- Déposer (Fig.Amo.17) :

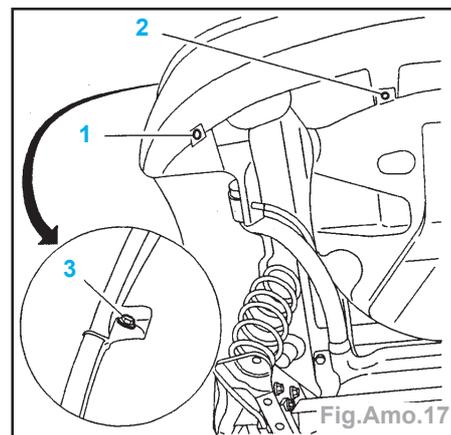


Fig.Amo.17

- le pion D et G (1),
- la vis D et G (2 et 3).
- Déposer les feux AR (Fig.Amo.18) :
 - la vis (1 et 2),
 - déconnecter le faisceau et le feu AR.
- Déposer (Fig.Amo.19) :
 - la vis (4) et déclipper en (a),
 - le bouclier (5).

Absorbeur de chocs (Fig.Amo.20) :

- déposer les vis (7) et chasser l'axe central des pions (6),
- déposer les pions (6) à l'aide de la pince puis l'absorbeur (8).

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Porte arrière

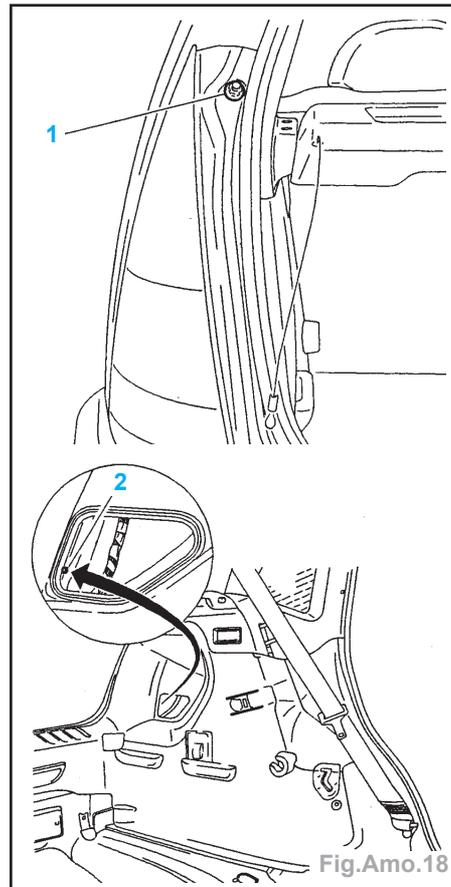
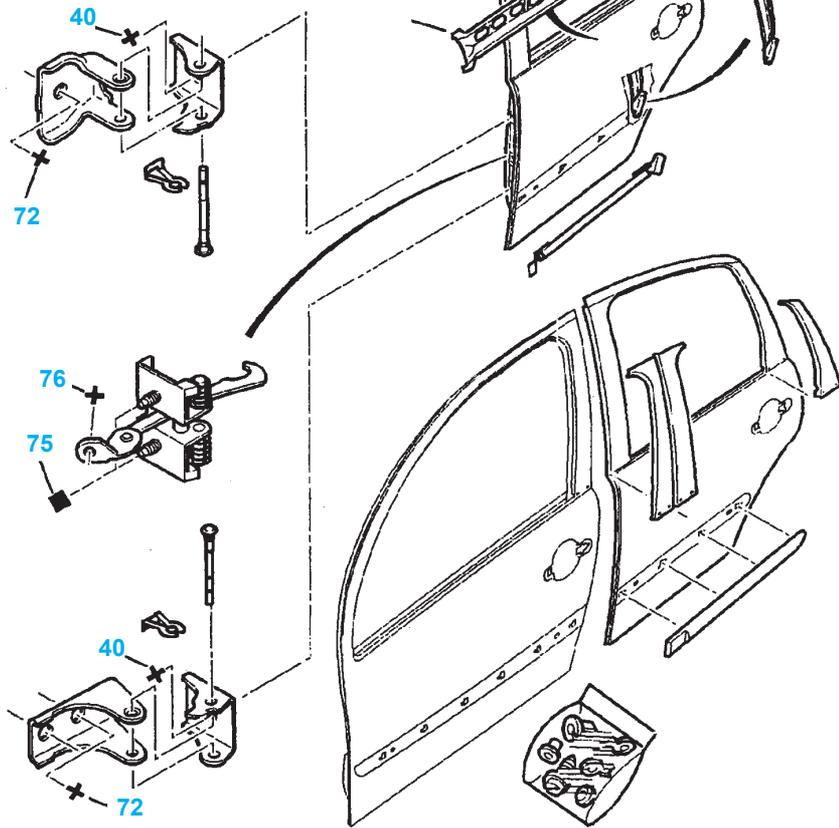
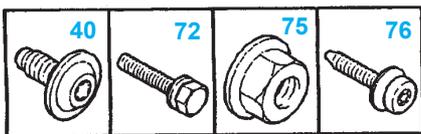


Fig.Amo.18

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

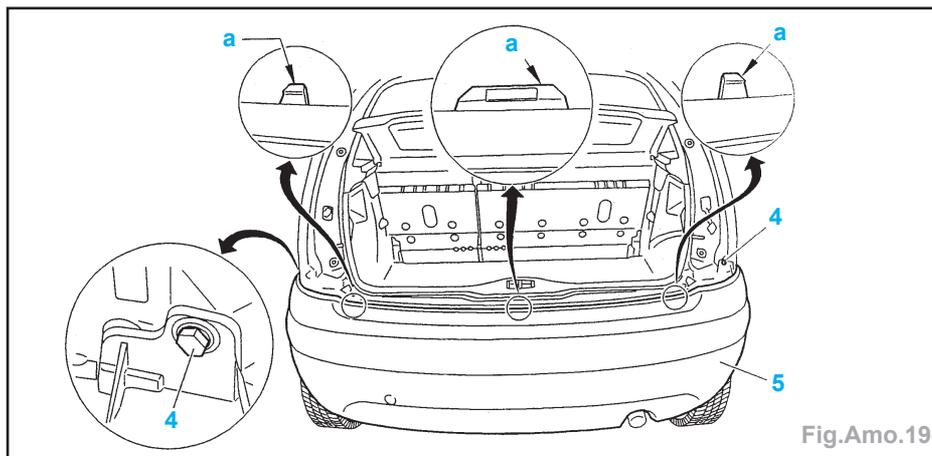


Fig.Amo.19

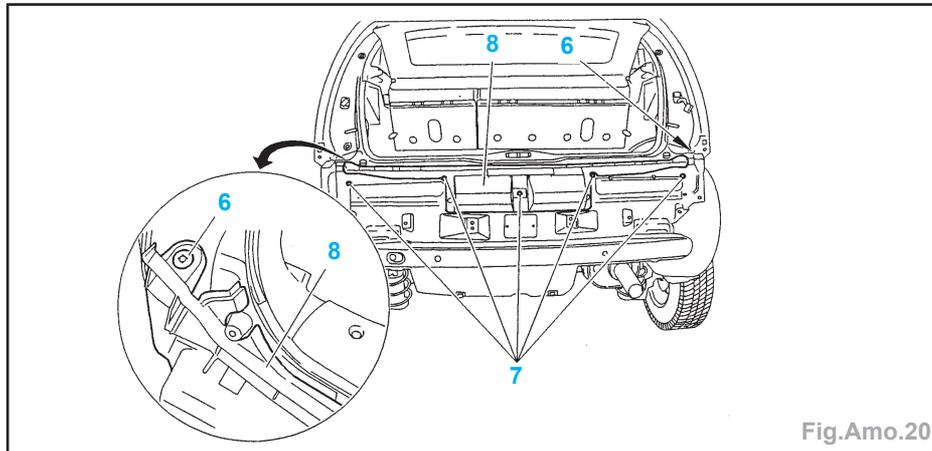
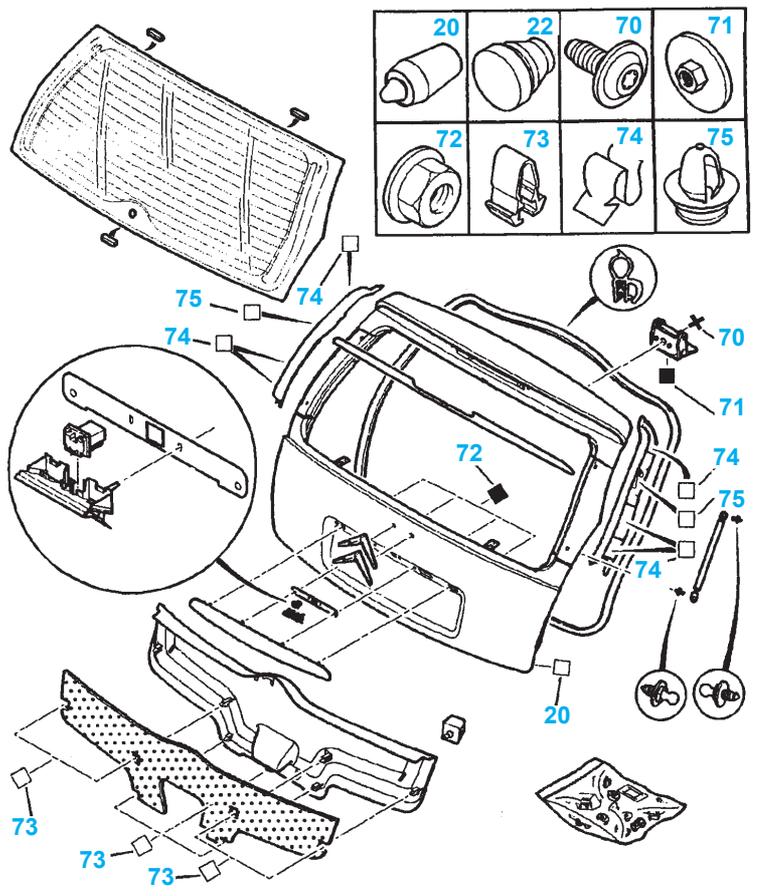


Fig.Amo.20

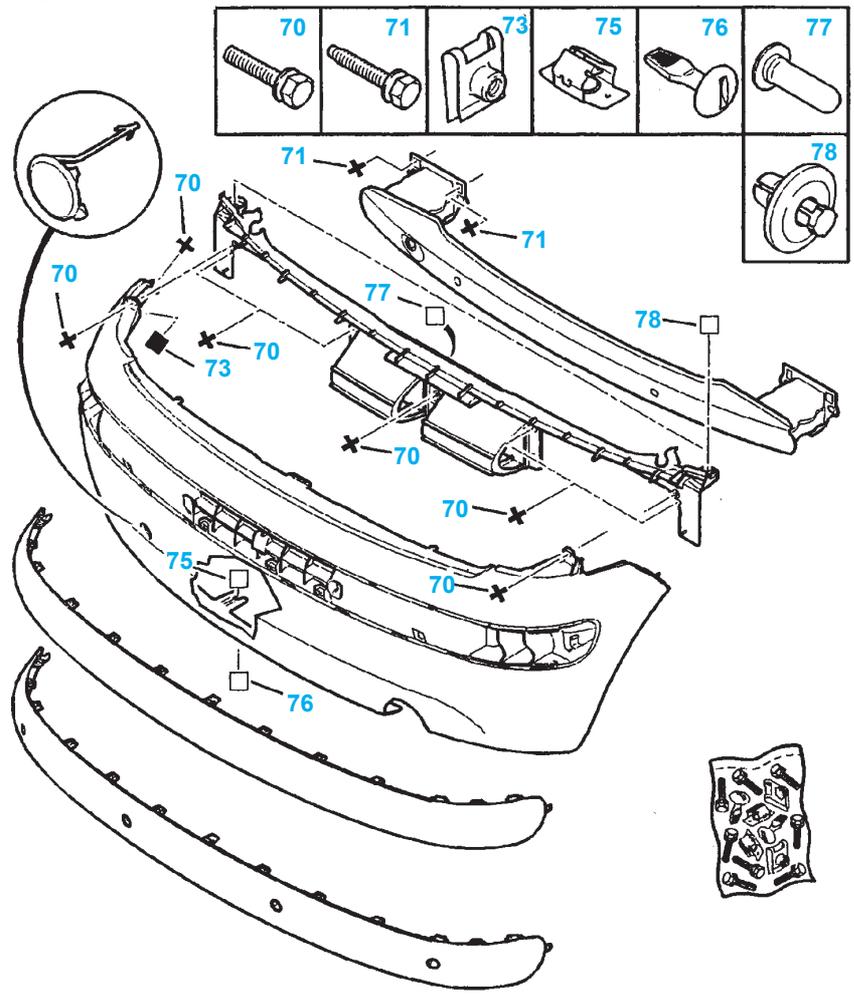
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Hayon

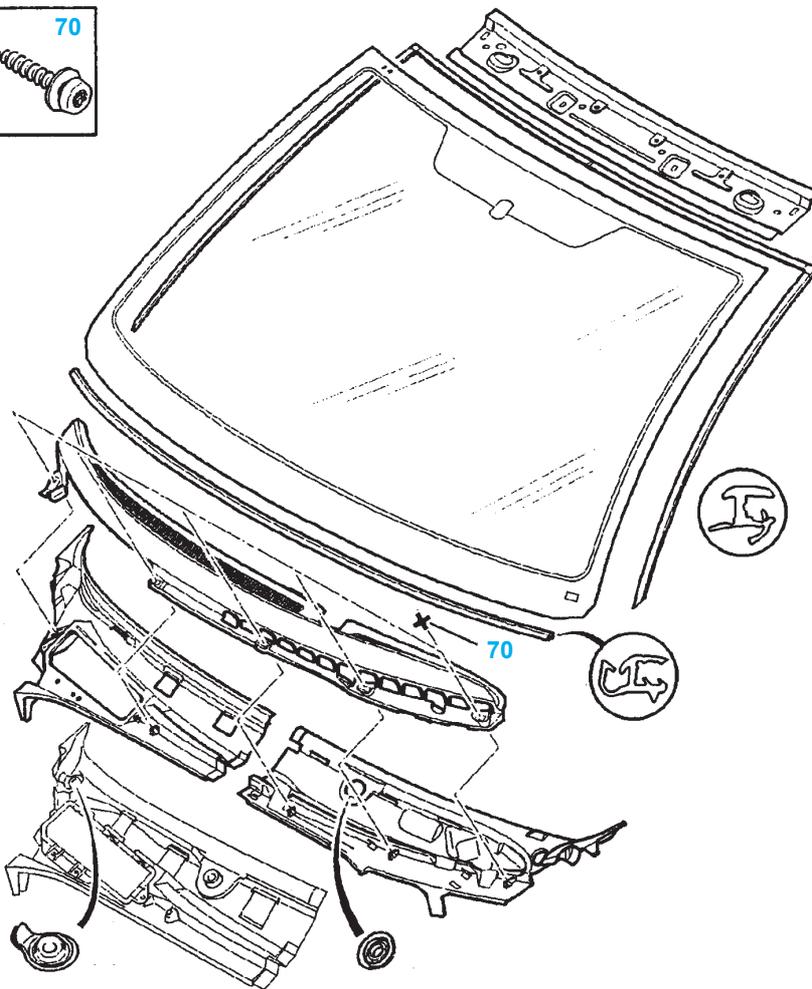
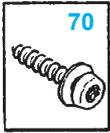


Bouclier arrière



SELLERIE

Pare-brise



Pare-brise

Dépose

- Déposer (coté extérieur) :
 - l'ensemble bras d'essuie-glace,
 - la grille d'auvent,
 - le jonc inf. du pare-brise,
 - le jonc de finition du pare-brise.
- Déposer (côté intérieur) :
 - les garnitures de montants de pare-brise,
 - le rétroviseur intérieur.

Nota : Protéger la planche de bord et la garniture de pavillon.

- Procéder au découpage.

Repose

- Sur pare-brise réutilisé :
 - araser le cordon de colle,
 - nettoyer avec un chiffon propre.

Nota : Appliquer du primaire que sur les zones mises à nues.

- Sur pare-brise neuf :
 - dégraisser le pourtour du pare-brise avec le dégraissant,
 - appliquer le primaire sur le pare-brise et laisser sécher 10 minutes.

- Reposer (Fig.Sel.1) :
 - le jonc de finition du pare-brise (1),
 - le jonc inférieur (3).
- Araser le cordon de colle sur la baie de pare-brise.
- Nettoyer avec un chiffon propre.

Nota : Appliquer du primaire que sur les zones mises à nues.

- Appliquer la colle à pare-brise.

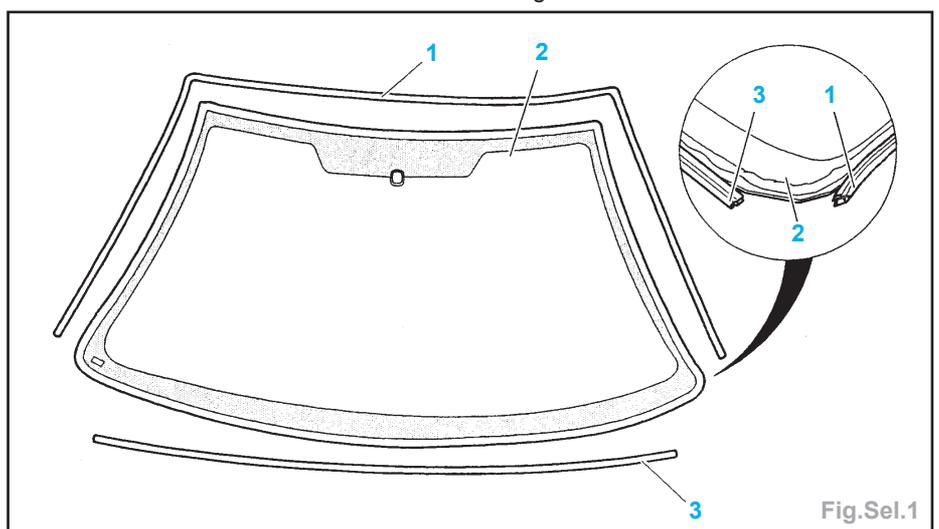


Fig.Sel.1

- Mettre en place le pare-brise et appliquer une légère pression.

Nota : Temps de séchage à 23°C :

- bi-composant.....1 heure
- monocomposant.....6 à 12 heures

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Glace de porte avant

Dépose

- Déposer (Fig.Sel.2) :
 - l'enjoliveur de poignée (8),
 - les vis (7),
 - le gousset de rétroviseur (1),
 - les vis (2),
 - le rétroviseur ext. (3),
 - la grille de H.P (4) en «a»,
 - la garniture de porte (5) en dégageant et en soulevant la garniture afin de la dégager du lèche-vitre.
- Déposer (Fig.Sel.3) :

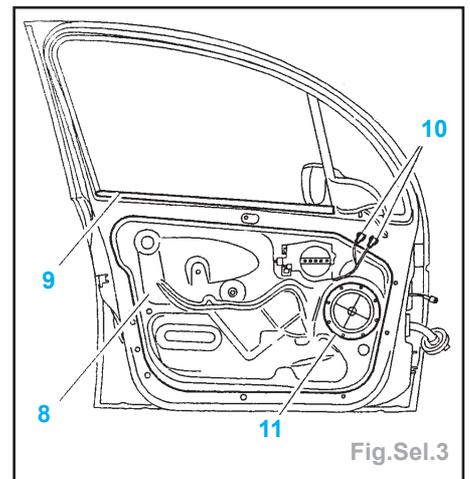


Fig.Sel.3

- le H.P (11),
- la feuille d'étanchéité (8),
- le lèche-vitre int. (9),
- les connecteurs (10).
- Descendre la glace (12) environ au ¾ (Fig.Sel.4).
- Déclipper la glace en poussant la languette en «b».

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

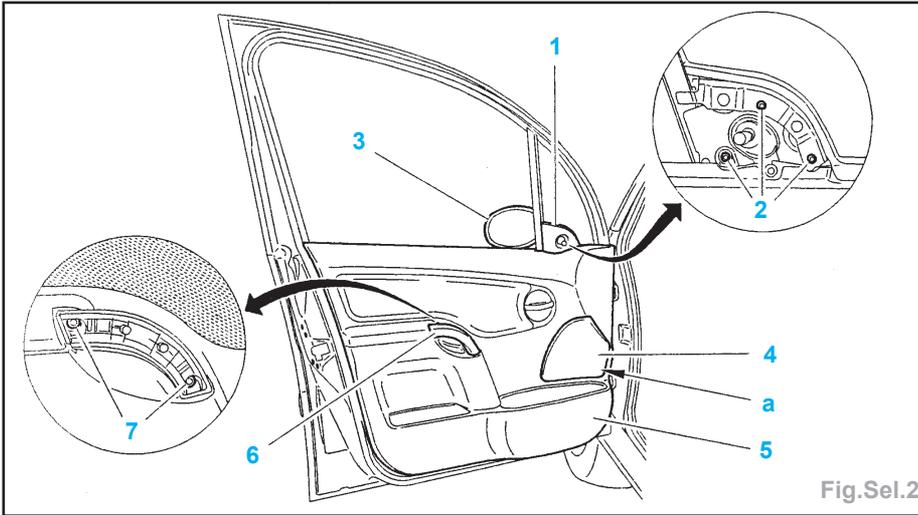


Fig.Sel.2

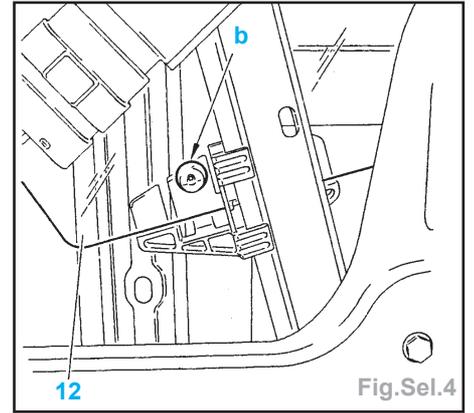


Fig.Sel.4

- Déposer la glace (sans déposer le joint ext.)

Vitre fixe (Fig.Sel.5) :

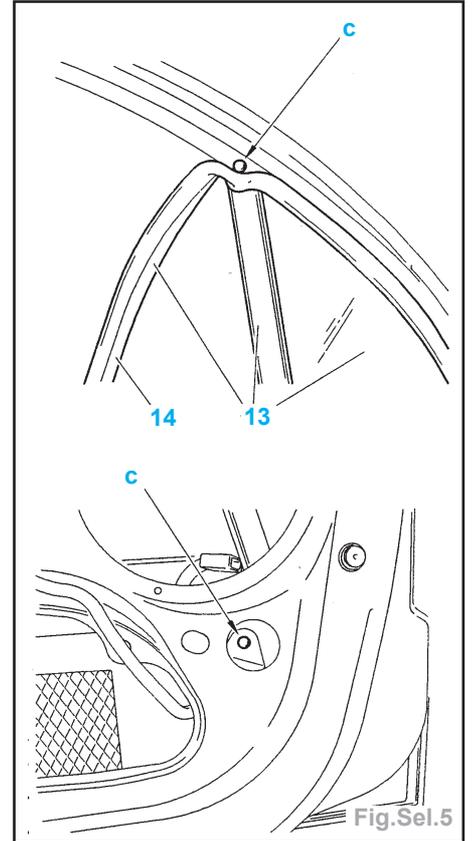


Fig.Sel.5

- déposer le joint (14) partiellement,
- percer les rivets en «c» avec un foret de \varnothing 5 mm,
- déposer la glace fixe avec le rail de guidage et le joint (13).

Mécanisme de lève-glace (Fig.Sel.6) :

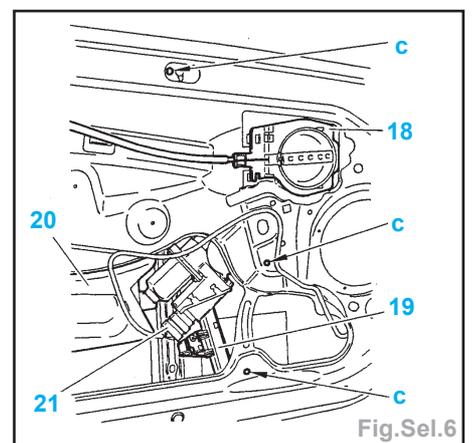
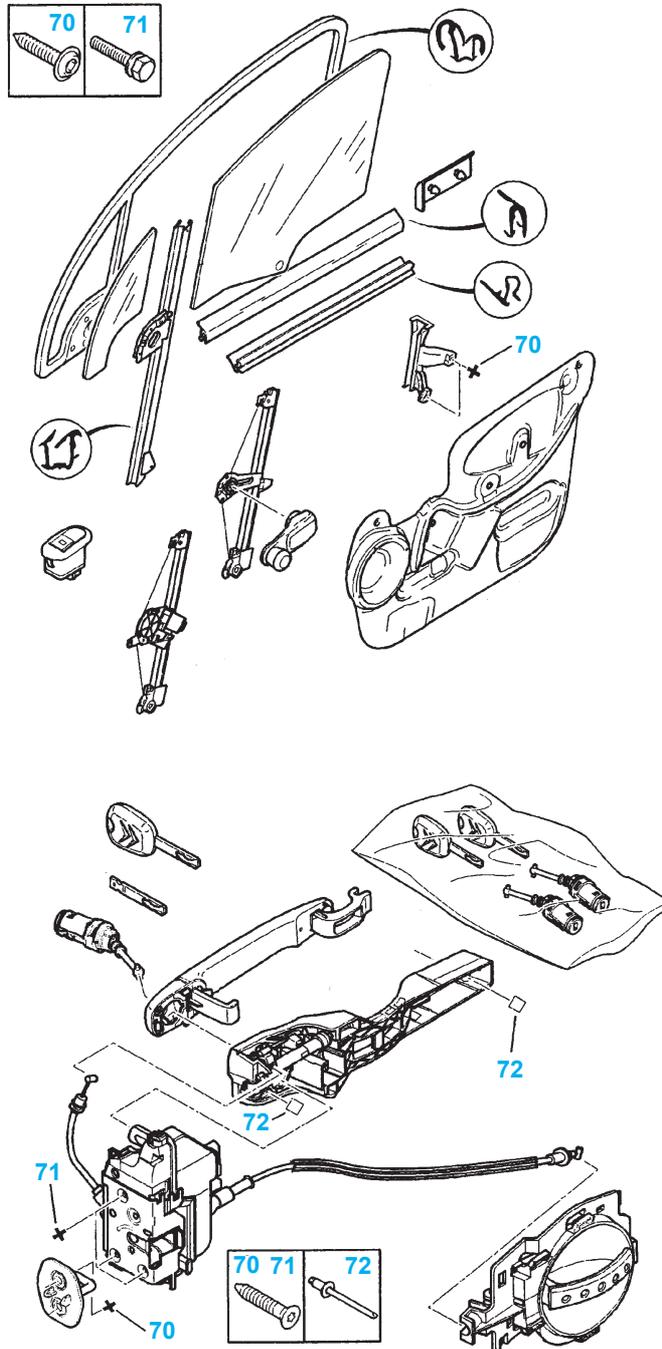


Fig.Sel.6

Porte avant



- percer les rivets en «c» avec un foret de \varnothing 5 mm,
- déposer le mécanisme (19).

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Contrôler le fonctionnement des systèmes.

Glace de porte arrière

Dépose

- Déposer (Fig.Sel.7) :
 - l'enjoliveur (1) de poignée,
 - la poignée (2),
 - les vis (4),
 - la garniture de porte (3) en dégageant et en soulevant la garniture afin de la dégager du lèche-vitre,
 - la feuille d'étanchéité.

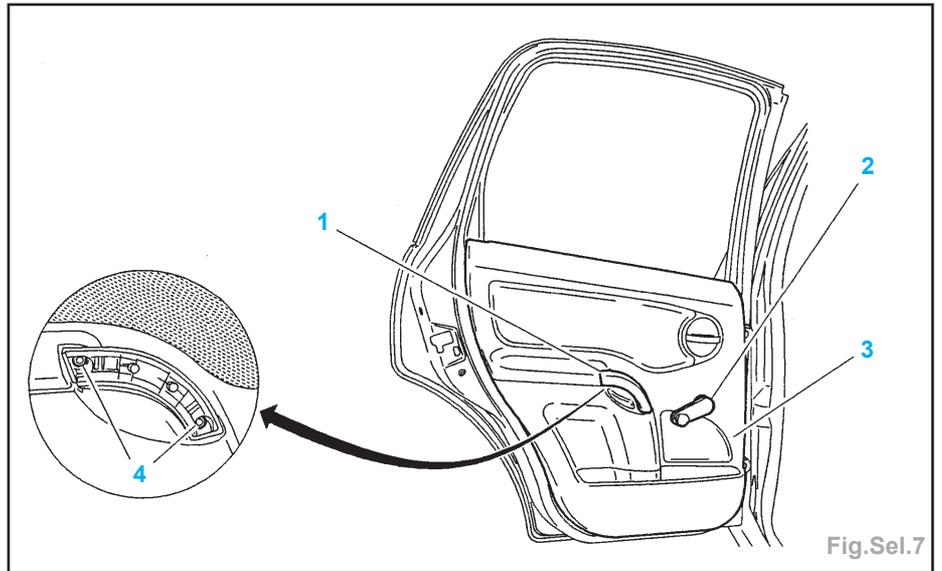
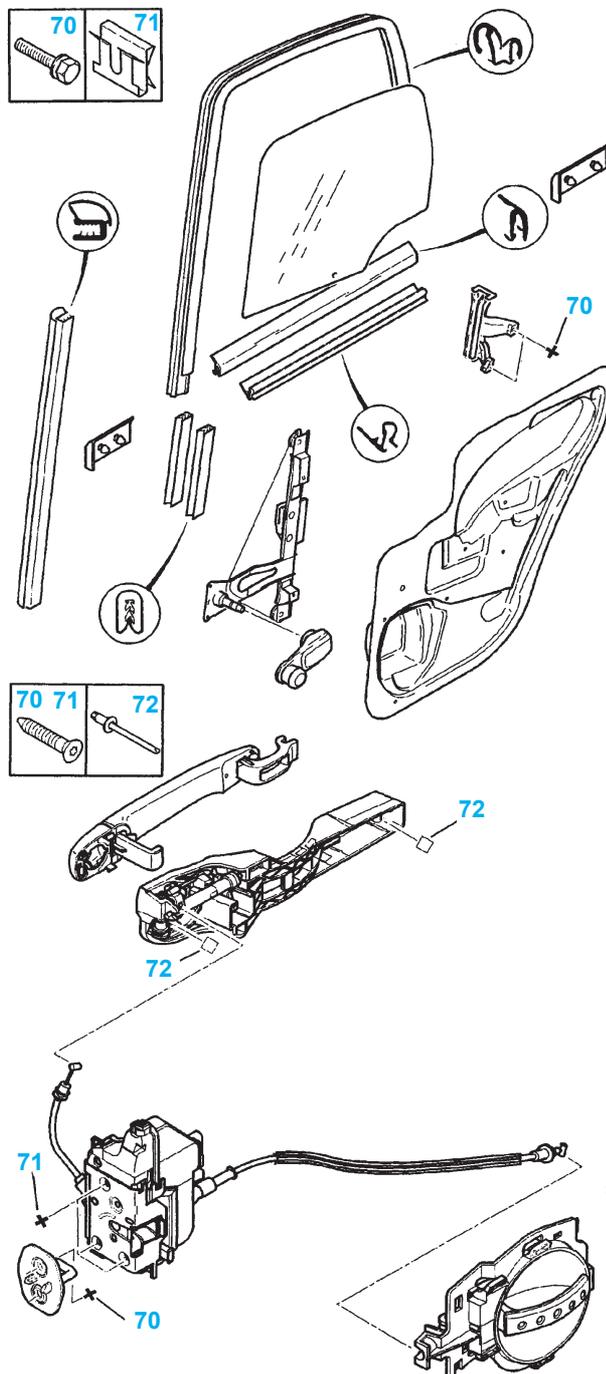


Fig.Sel.7

Porte arrière

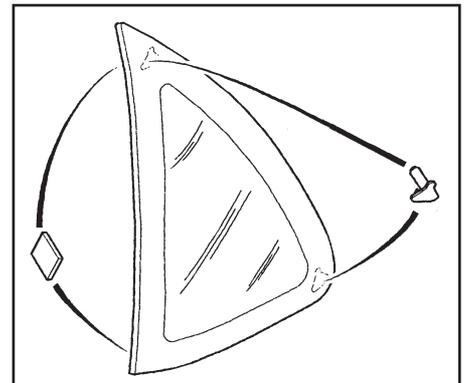


- Déposer (Fig.Sel.8) :
 - les vis (20),
 - le guide de glace,
 - le joint de la glace (17).
- Baisser la vitre.
- Amener le clip support en regard de la lumière en «d».
- Déclipper la glace en poussant la languette en «d» à l'aide d'un tournevis.
- Percer les rivets en «e».
- Déposer le lève-vitre et la glace de porte.

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Contrôler le fonctionnement des systèmes.

Glace de custode



Dépose

- Protéger l'entourage de la glace de custode à l'aide d'un ruban adhésif.
- Procéder au découpage.

Repose

- Sur glace de custode réutilisée :
 - raser le cordon de colle,
 - nettoyer avec un chiffon propre.

Nota : Appliquer du primaire que sur les zones mises à nues.

- Sur glace de custode neuve :
 - dégraisser le pourtour de la glace de custode avec le dégraissant,

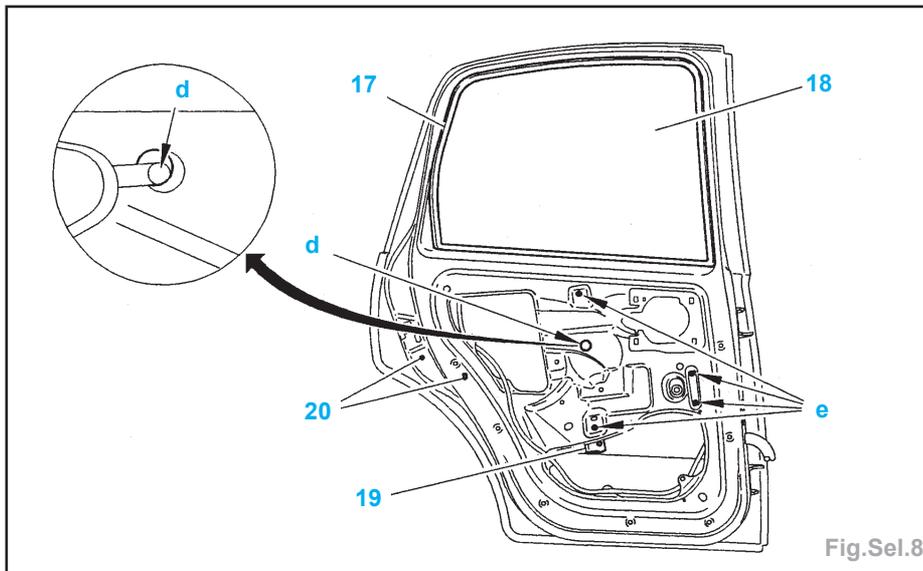


Fig.Sel.8

- appliquer le primaire sur la glace de custode et laisser sécher 10 minutes.

Repose

- Raser le cordon de colle sur la baie de glace de custode.
- Nettoyer avec un chiffon propre.

Nota : Appliquer du primaire que sur les zones mises à nues.

- Mettre en place les pions de centrage (2) et la cale d'épaisseur (3) (Fig.Sel.9).

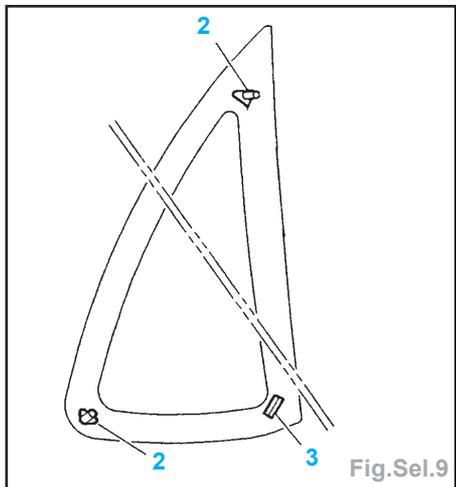


Fig.Sel.9

- Appliquer la colle.
- Mettre en place la glace de custode et appliquer une légère pression jusqu'au contact des cales.

Nota : Temps de séchage à 23°C :
 • bi-composant.....1 heure
 • monocomposant.....6 à 12 heures

Lunette arrière

Dépose

- Déposer :
 - l'ensemble bras d'essuie-glace AR,
 - la garniture de hayon,
 - le mécanisme d'essuie vitre et débrancher les connexions de la lunette.

Nota : Protéger l'intérieur du véhicule.

- Protéger l'entourage de la lunette AR.
- Procéder au découpage.

- Sur lunette réutilisée :

- araser le cordon de colle,
- nettoyer avec un chiffon propre.

Nota : Appliquer du primaire que sur les zones mises à nues.

- Sur lunette neuve :

- dégraisser le pourtour de la lunette avec le dégraissant,
- appliquer le primaire sur le pare-brise et laisser sécher 10 minutes.

- Mettre en place les 3 cales (2) à la cote «X» = 300 mm (Fig.Sel.10).
- Reposer le mécanisme d'essuie glace.

Nota : Appliquer du primaire que sur les zones mises à nues.

- Appliquer la colle à pare-brise.
- Mettre en place la lunette AR et appliquer une légère pression.

Nota : Temps de séchage à 23°C :
 • bi-composant.....1 heure
 • monocomposant.....6 à 12 heures

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

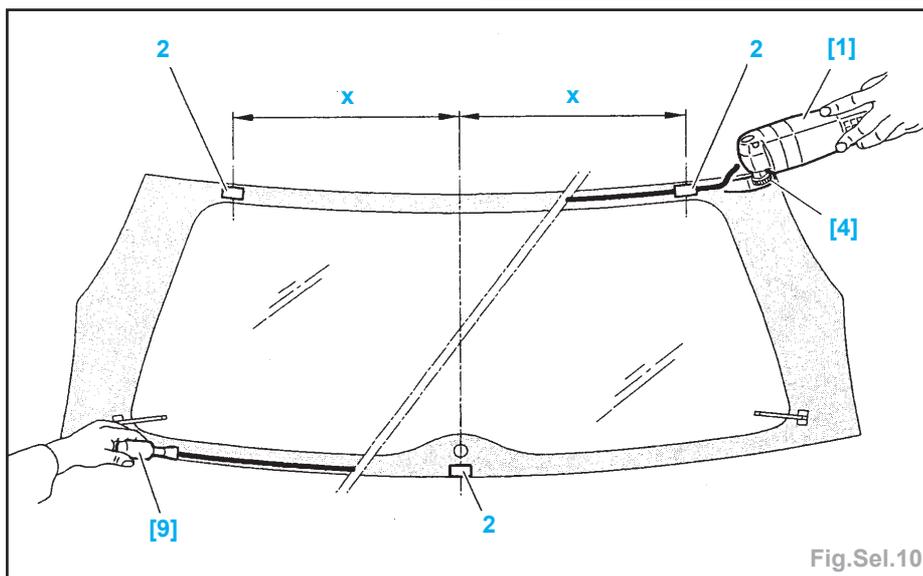


Fig.Sel.10

Glace de rétroviseur

Dépose

- Déclipper la glace en «a» et «b» à l'aide d'un tournevis fin (Fig.Sel.11).

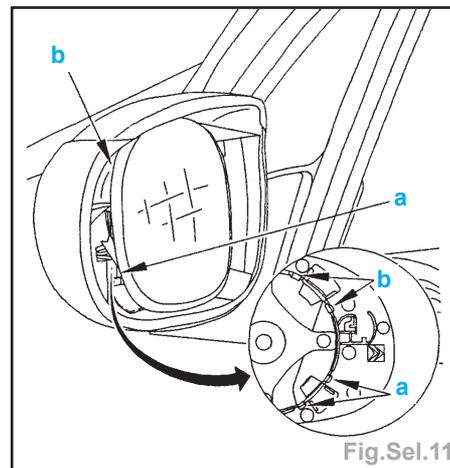


Fig.Sel.11

- Débrancher le connecteur et déposer la glace.

Repose

- Rebrancher le connecteur et clipper la glace.

Planche de bord

Dépose

- Débrancher la batterie.
- Déposer le volant (voir le chapitre «direction»).

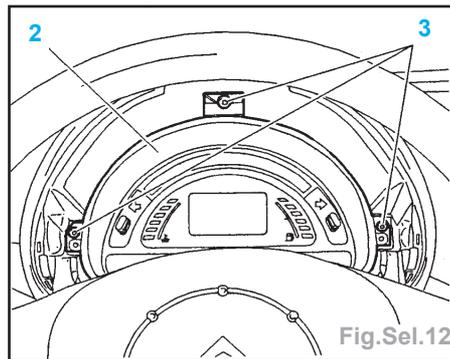
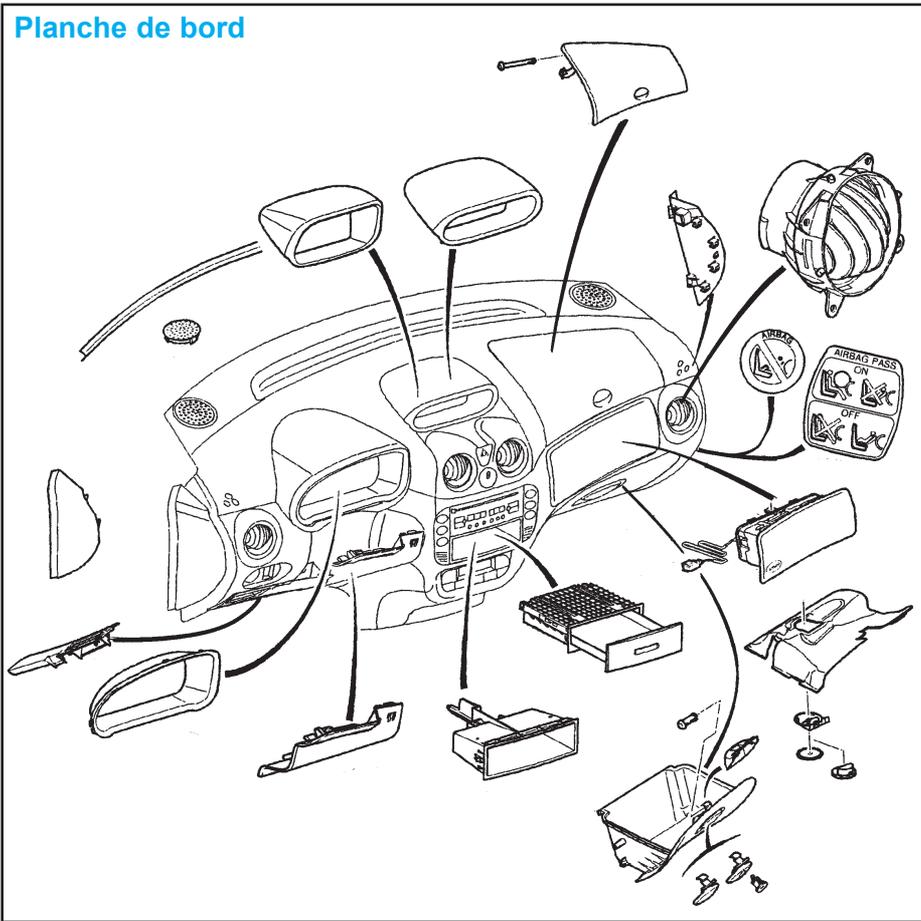


Fig.Sel.12

Planche de bord



- Déposer le combiné (Fig.Sel.12) :
 - déclipper la visière,
 - déposer les vis (3) et sortir le combiné (2),
 - débrancher les connecteurs et sortir le combiné.
- Déposer la console centrale (Fig.Sel.13).
- Pour cela, déposer :
 - le cache (8),
 - l'écrou (9),
 - l'enjoliveur de frein à main (6),
 - le soufflet du levier de vitesses (5),
 - le cache AV (3),
 - les vis (1),
 - débrancher l'allume-cigare (2) et les boutons (4),
 - déposer la console centrale.
- Déposer (Fig.Sel.14) :
 - le tableau de commande de climatisation (5),
 - la jambe de force (6),
 - le volet de boîte à fusibles (8),
 - les vis (7),
 - les caches sup. et inf. (1),
 - les boîtes de rangements ou l'autoradio (2),
 - le couvercle (3) en déclippant l'axe (4).
- Débrancher l'airbag passager.
- Déposer :
 - les vis (9) (Fig.Sel.15),

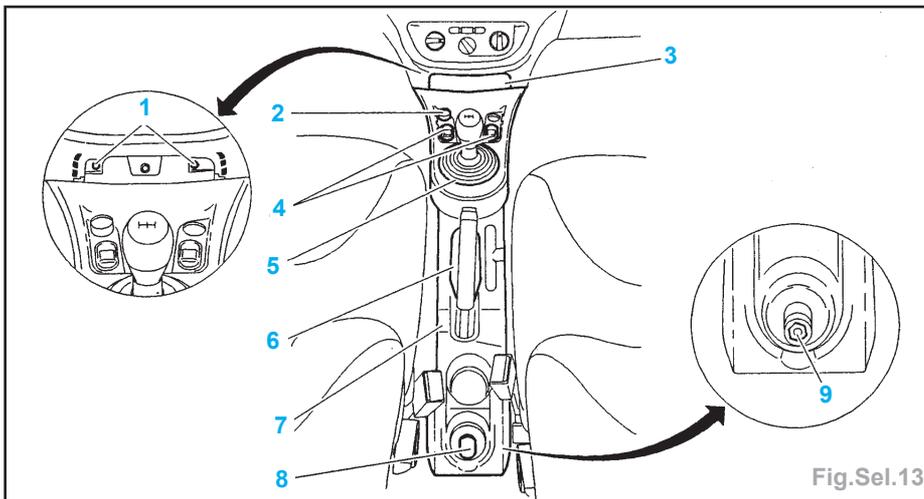


Fig.Sel.13

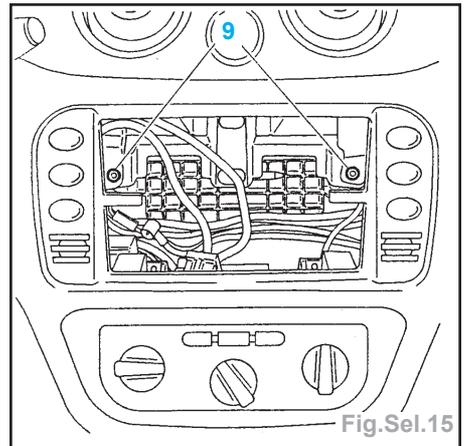


Fig.Sel.15

- les vis (10, 11 et 12) (Fig.Sel.16),

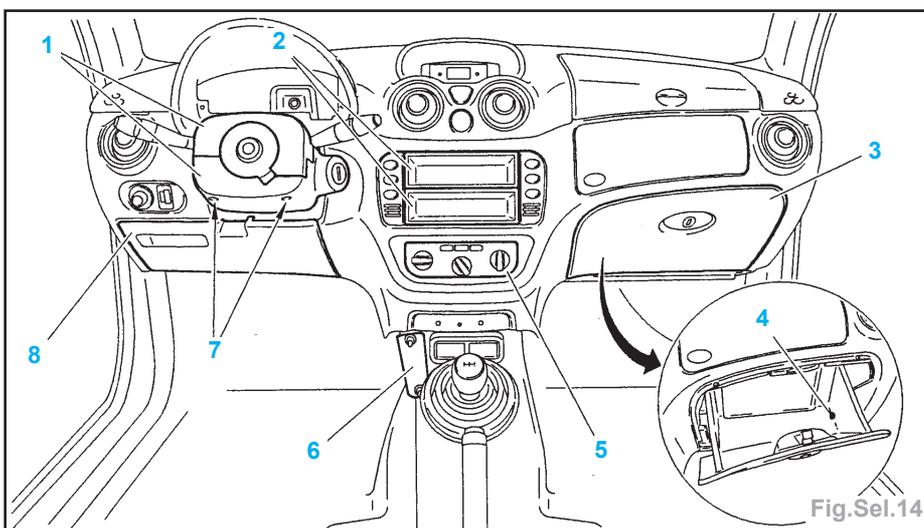


Fig.Sel.14

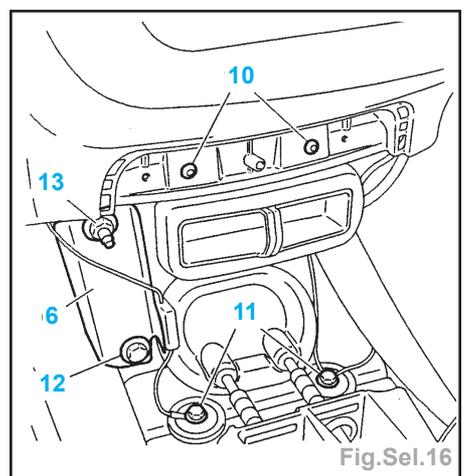


Fig.Sel.16

- l'écrou (13) et la jambe de force (6),
- les vis (14 et 15) (Fig.Sel.17).
- Déposer (Fig.Sel.18) :
 - l'articulation en «a»,
 - les vis (16, 17, 20 et 22).
- Débrancher les connecteurs (19 et 21).
- Déposer la colonne de direction (18).
- Déposer (Fig.Sel.19) :

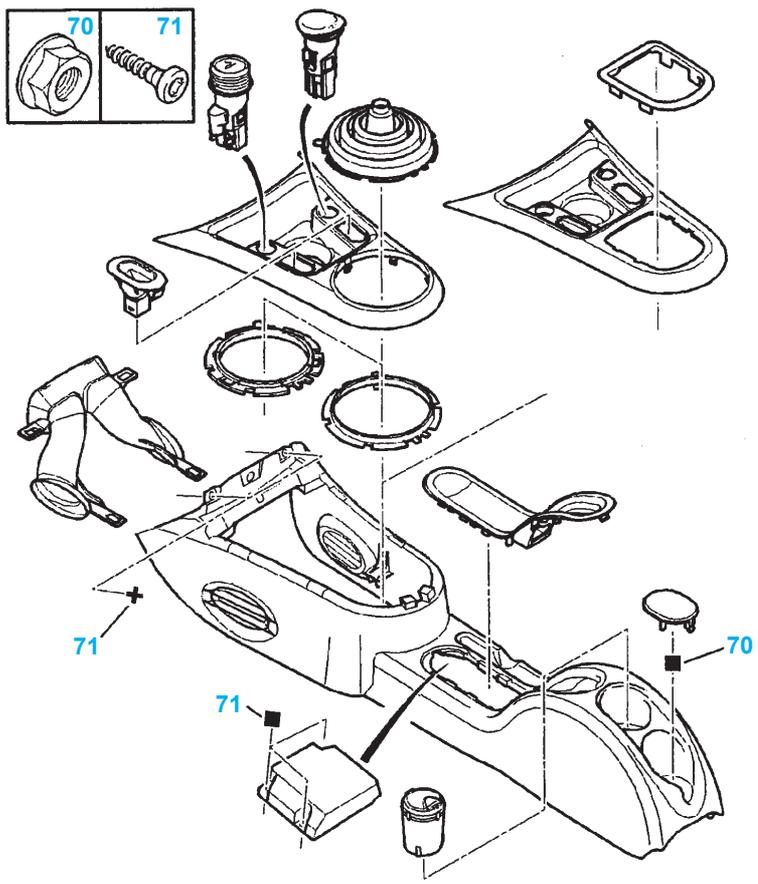
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

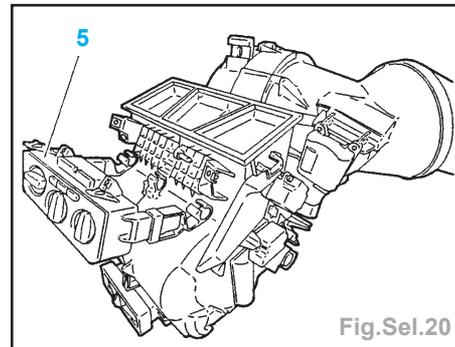
CARROSSERIE

Console centrale



- Ecarter la planche de bord et débrancher les connecteurs.
- Déposer la planche de bord.

Nota : Laisser reposer le tableau de commande de la climatisation (5) sur le groupe de chauffage (Fig.Sel.20).



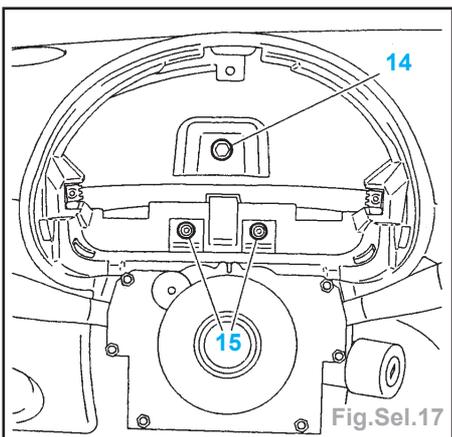
Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Rebrancher la batterie et contrôler le fonctionnement des appareils.

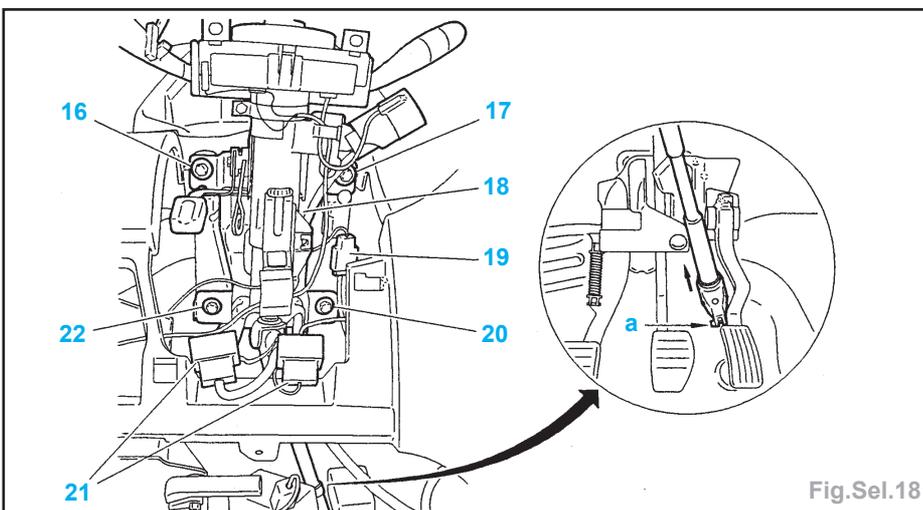
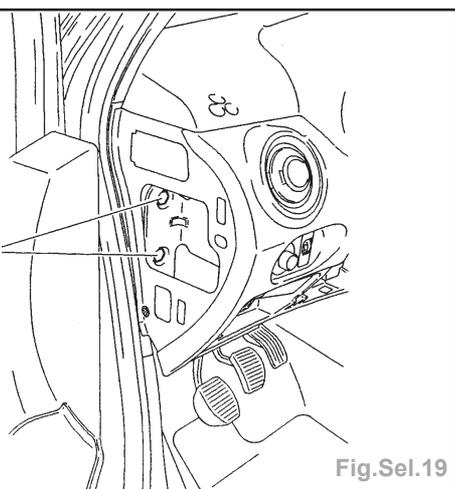
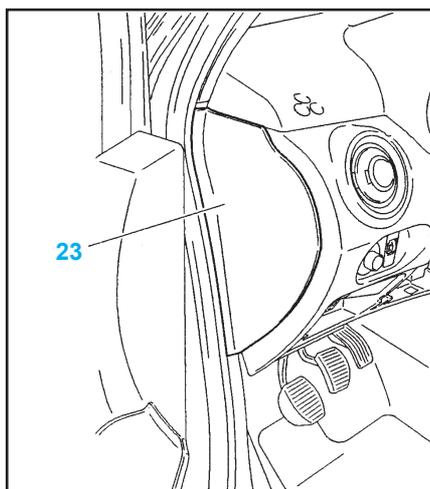
Garniture de pavillon

Dépose

- Déposer (Fig.Sel.21) :
 - la garniture D et G (1,2 et 3),
 - les vis des poignées de maintien ou les caches de poignées,
 - les pare-soleils.



- le cache D et G (23),
- les vis D et G (24).

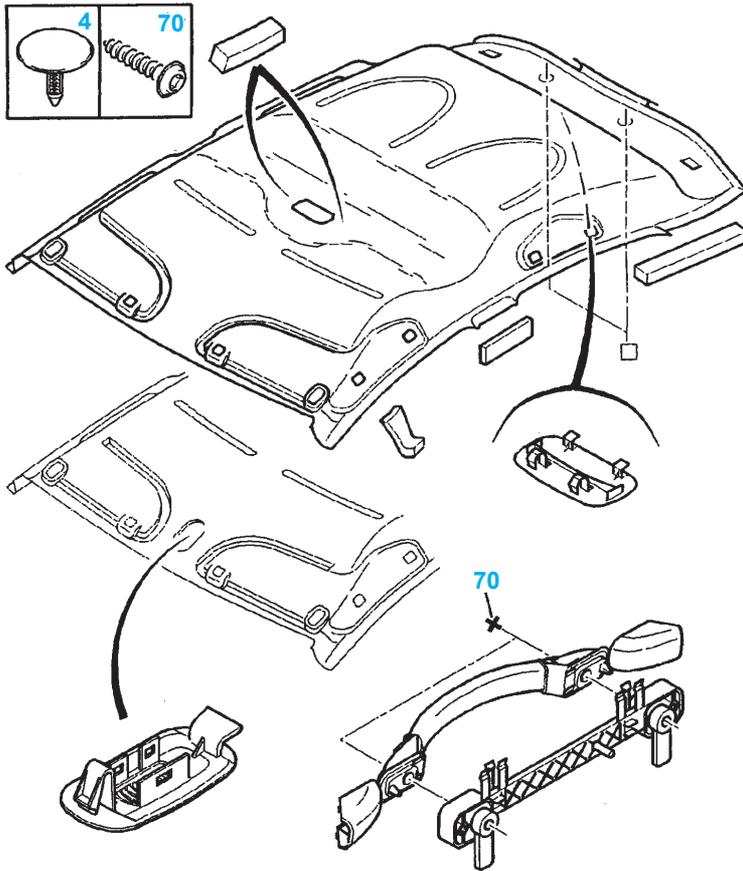


- Déclipser et déposer le plafonnier.
- Décoller les cordons de colle en «a» de la garniture à l'aide d'une spatule (Fig.Sel.22).
- Déposer la garniture de pavillon par l'AR du véhicule.

Repose

- Effectuer des cordons de colle polyuréthane en «a».
- Mettre en place la garniture de pavillon en faisant coïncider les trous de fixation.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Serrer les vis de poignées de maintien au couple de $4,0 \pm 1,0$ daN.m.

Garniture de pavillon



Garniture de pavillon (toit ouvrant panoramique en verre)

Dépose

- Dégrafer partiellement les joints de portes (1) (Fig.Sel.23).
- Déposer :
 - la console centrale de pavillon (2),
 - le contacteur de commande de toit ouvrant (3),
 - les garnitures sup. de custode (4),
 - les garnitures sup. de pied milieu (5),
 - les garnitures de montant de baie (6),
 - les poignées de maintien (7),
 - les pare-soleil et supports (8),
 - la garniture de pavillon.

Repose

- Mettre en place la garniture de pavillon en faisant coïncider les trous de fixation.
- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.
- Serrer les vis de poignées de maintien au couple de $4,0 \pm 1,0$ daN.m.
- Remettre en place le joint de finition de toit ouvrant.

Toit ouvrant panoramique en verre

Dépose

- Déposer la garniture de pavillon.
- Débrancher le connecteur (1) (Fig.Sel.24).
- Désaccoupler les tuyaux d'évacuation d'eau en «a».
- Déclipper le câble (2) et le placer sous les embouts d'évacuation d'eau du toit ouvrant.
- Percer le rivet en «b» en faisant attention de ne pas percer le pavillon.
- Déposer à l'aide d'une 2^{ème} personne :
 - les 16 écrous et le toit ouvrant.

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

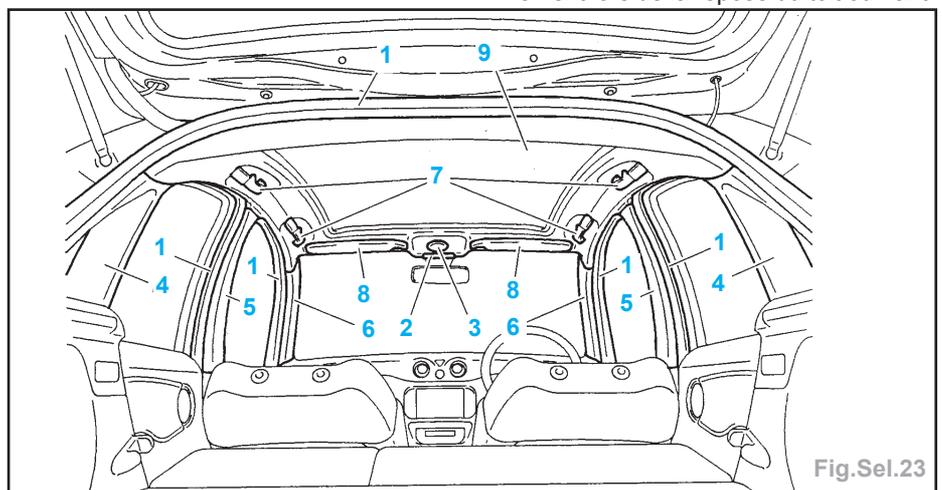
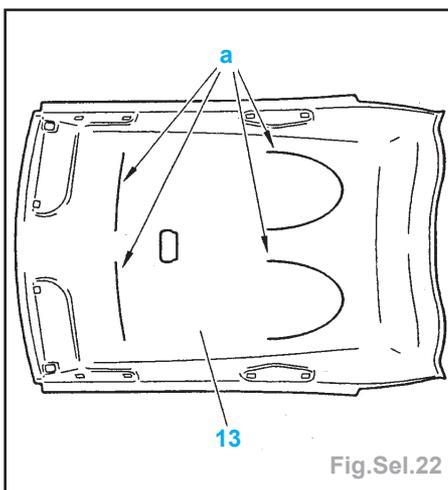
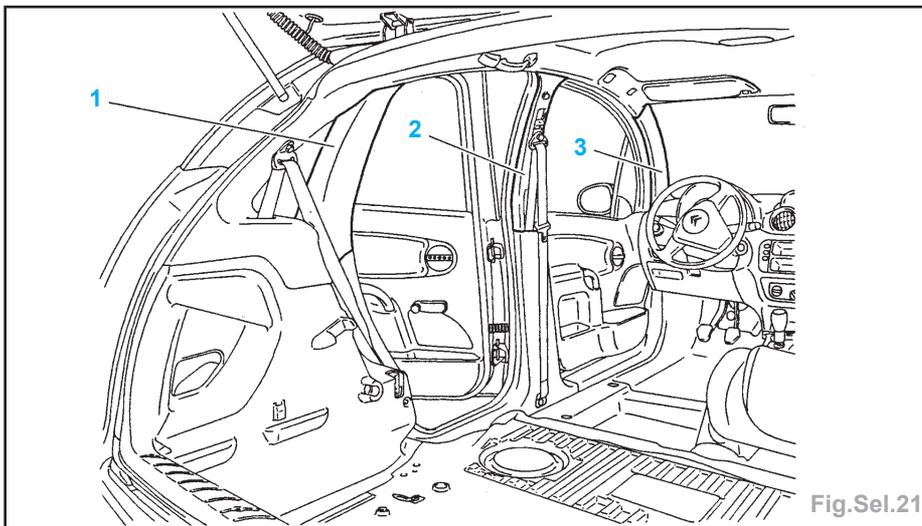
Nota : Lubrifier le joint enjoliveur du pourtour de toit afin de faciliter son positionnement lors de la repose du toit ouvrant.

GÉNÉRALITÉS

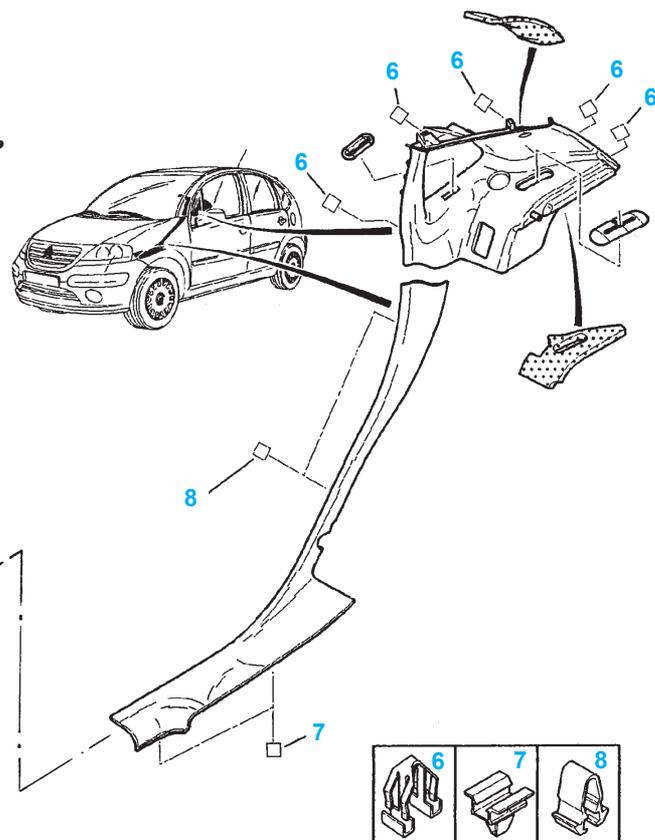
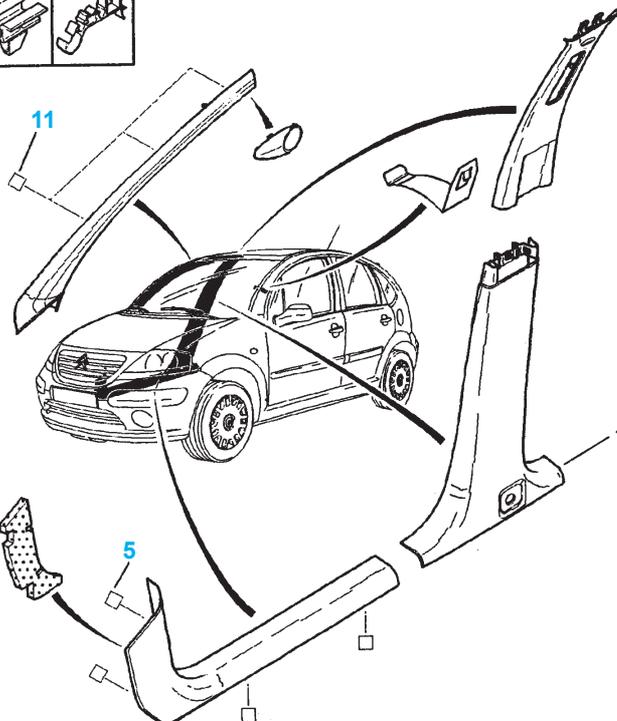
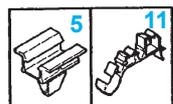
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



Garnitures intérieures



Garnitures intérieures AR

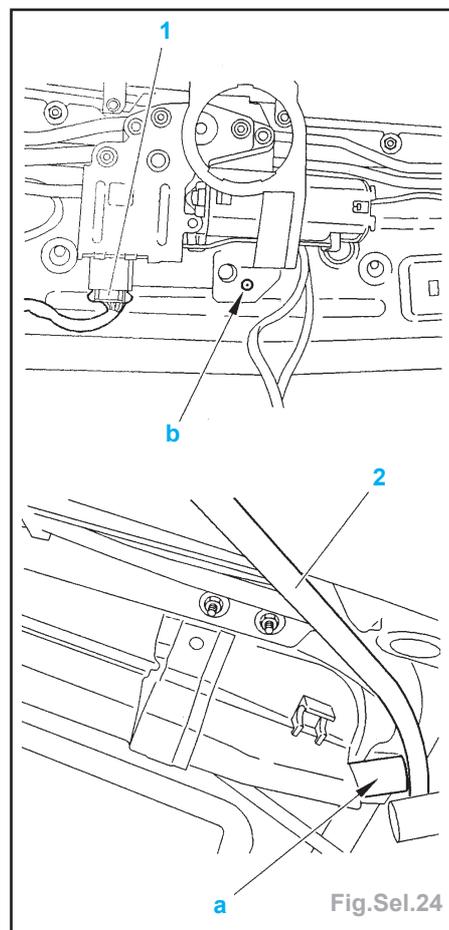
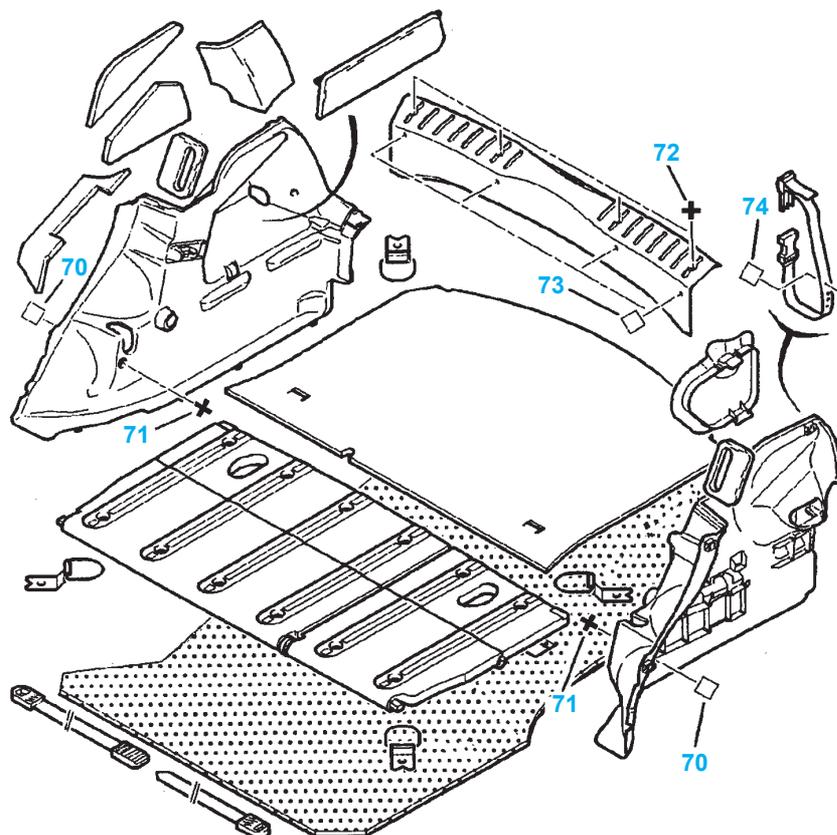
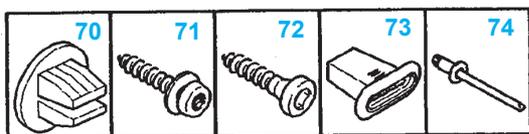


Fig.Sel.24

- Serrer les 16 écrous de toit ouvrant dans l'ordre (Fig.Sel.25).

Important : Serrer les écrous à $0,4 \pm 0,1$ daN.m.

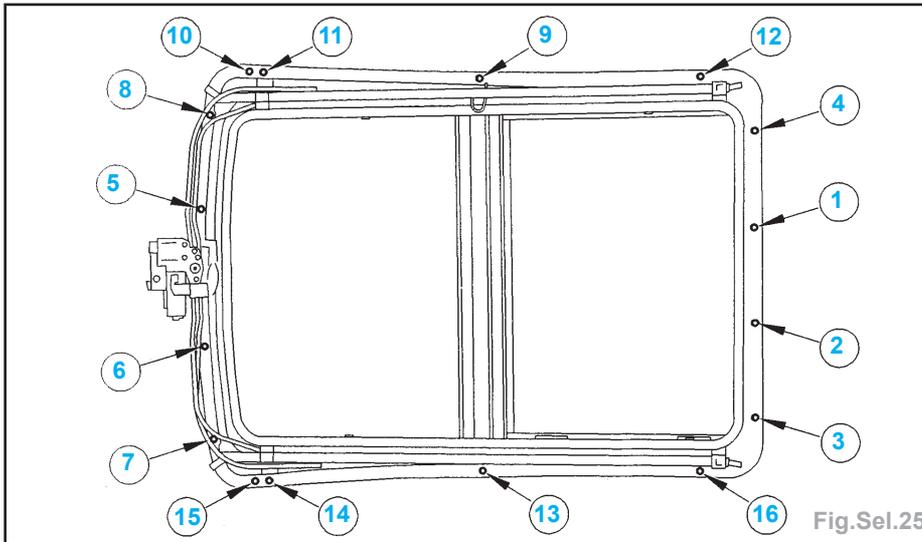


Fig.Sel.25

- Faire attention à ce qu'aucune contrainte ne vienne perturber le positionnement et la fixation du toit ouvrant (ex : proximité de tôlerie, faisceau électrique et airbag latéral).

Implantation des tuyaux d'évacuation
(Fig.Sel.26)

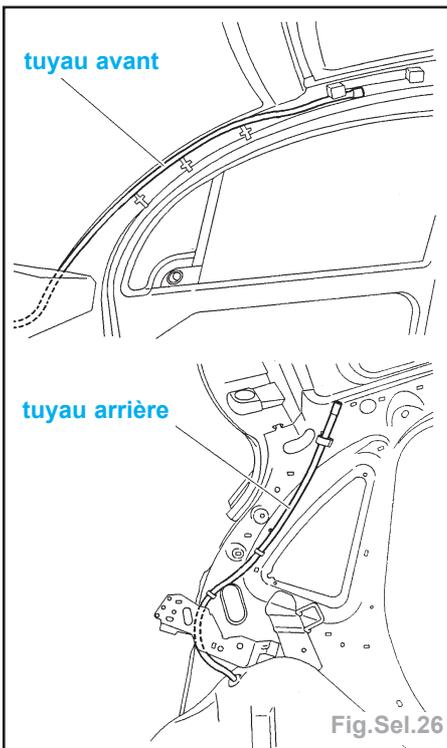


Fig.Sel.26

Panneau mobile

Dépose

- Ouvrir le panneau mobile (2) en position 1 du contacteur de toit ouvrant (Fig.Sel.27).
- Déposer la vis (1) AR de chaque côté.
- Positionner le panneau mobile (2) en position 2 du contacteur de toit ouvrant
- Déposer la vis AVD et G (3) et le panneau mobile.

Repose

- Remettre en place la panneau mobile.

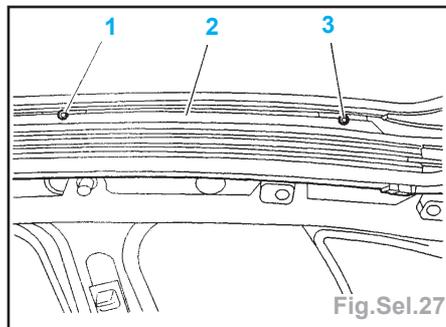


Fig.Sel.27

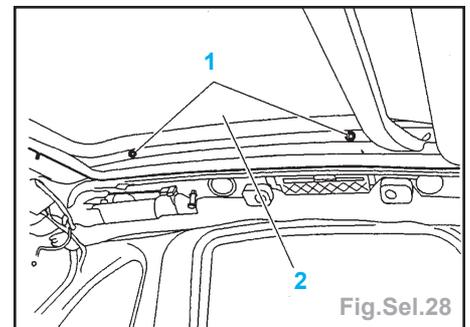


Fig.Sel.28

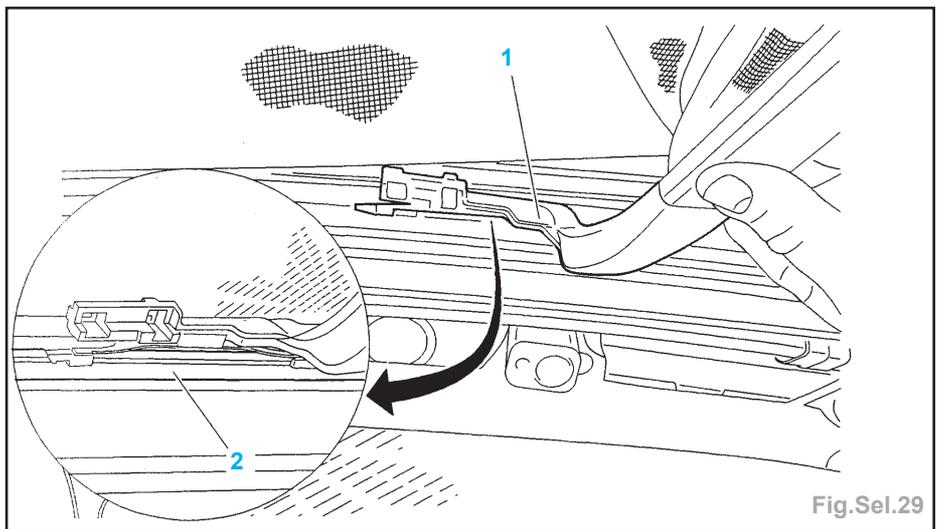


Fig.Sel.29

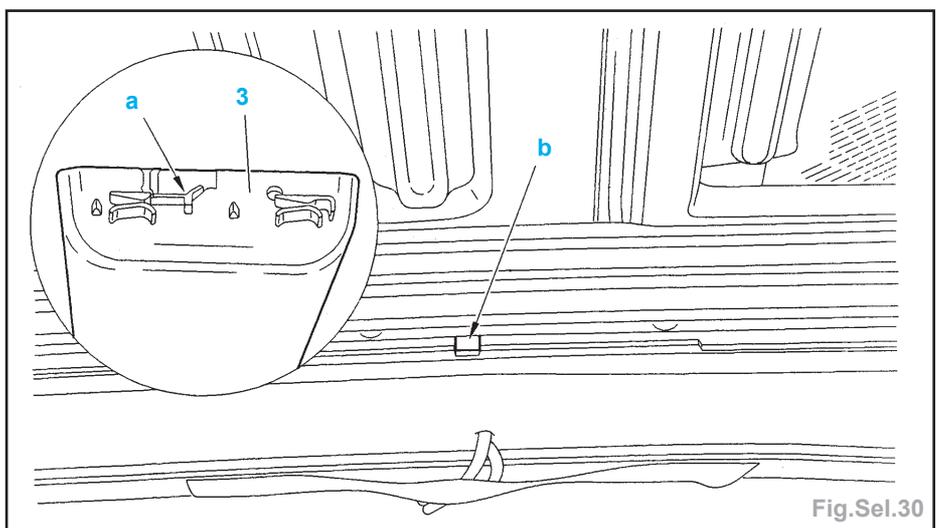


Fig.Sel.30

Réglages

- Equilibrer les jeux et affleurements sur le pourtour du panneau mobile.

Nota : Afin d'éviter tout sifflement aérodynamique il est nécessaire de positionner la partie AR du panneau mobile 1mm plus haut que le panneau AR fixe.

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Enduire les vis d'un produit de freinage.

Panneau fixe

Dépose

- Déposer :
 - la garniture de pavillon,
 - les vis D et G (1) et la vitre fixe (2) (Fig.Sel.28).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Nota : Enduire les vis d'un produit de freinage.

Ensembles rideaux

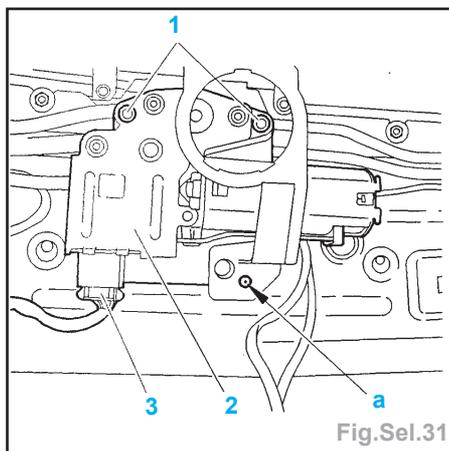
Dépose

- Déclipper l'arceau de poignée AV D et G assemblé (1) du rail de guidage (2) (Fig.Sel.29).
- Dégager l'arceau de poignée (1).
- Dégager le rideau de la glissière.
- Effectuer les mêmes opérations pour le rideau AR.
- Pousser sur la cassette rideau (3) vers l'AV du véhicule pour le déclipper en «a» et le dégager de l'encoche «b» de la glissière (Fig.Sel.30).
- Effectuer la même opération pour l'autre côté.
- Déposer la cassette rideau (3).

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Motoréducteur de toit ouvrant



Dépose

- Déposer la garniture de pavillon.
- Percer le rivet en «a» (Fig.Sel.31).
- Débrancher le connecteur (3).
- Déposer les vis (1) et le moteur (2).

Repose

- La repose s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Initialisation du motoréducteur

- Effectuer un cycle complet «ouverture-fermeture».
- En position fermeture : appui maintenu sur le contacteur pendant 2 secondes.

CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Généralités

Précautions

- Porter des gants et des lunettes de protection afin d'éviter tout risque de gelure.
- Ne pas manipuler le réfrigérant près d'une flamme ou d'un corps très chaud (ex : cigarette) afin d'éviter tout risque de dégagement des vapeurs toxiques.
- Travailler dans un local aéré.
- Manipuler l'huile de graissage usagée du compresseur avec précaution car celle-ci peut contenir des acides.

Impératif : Le lubrifiant pour les compresseurs est extrêmement hygroscopique. Utiliser des doses neuves lors des interventions.

Précautions à prendre lors de l'ouverture du circuit

- Obturer rapidement tous les conduits afin d'éviter l'introduction d'humidité.
- Les pièces neuves doivent être à température ambiante, avant déballage, afin d'éviter la condensation.
- Les bouchons sur les raccords des pièces devront être déposés au dernier moment avant montage.
- Le réservoir déshydrateur ne doit pas rester à l'air libre plus de 5 mn (même branché au circuit) car il risque d'être saturé en humidité.
- Si le circuit est resté à l'air libre, il est nécessaire de remplacer :
 - le réservoir déshydrateur,
 - l'huile du compresseur.

Précautions à prendre lors du montage des raccords

- N'utiliser que des joints neufs.

Attention : Lubrifier les joints en utilisant de l'huile pour compresseur.

- Serrer les raccords au couple préconisé en utilisant dans la mesure du possible une contre-clé.

Protection générale du circuit

Attention : Ne jamais mettre le système de réfrigération en marche si le circuit de réfrigérant est vidangé.

Attention : Ne pas déposer le bouchon de remplissage du compresseur lorsque le circuit est chargé.

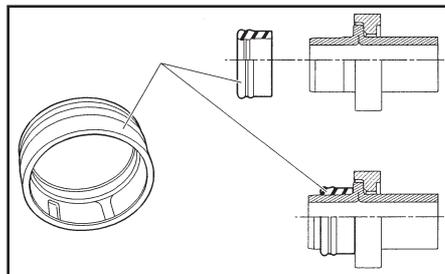
Contrôles électriques

- Avant de rebrancher un connecteur, vérifier :
 - l'état des différents contacts (déformation, oxydation...),
 - la présence du joint d'étanchéité,

- la présence et l'état du verrouillage mécanique.
- Lors des contrôles électriques :
 - la batterie doit être correctement chargée,
 - ne jamais utiliser une source de tension supérieure à 16V,
 - ne jamais utiliser une lampe témoin,
 - ne pas produire d'arc électrique.
- Ne pas débrancher :
 - la batterie moteur tournant,
 - le calculateur contact mis.

Caractéristiques

- Compresseur à cylindrée variable SandenSD 6V 12
- Capacité d'huile du compresseur...135 cm³
- Type d'huileSP10
- Capacité du circuit en fluide réfrigérant (R134a)625 ± 50gr
- Joint d'étanchéité :



Attention : respecter le sens de montage des joints (suivant figure).

Nota : Avant la pose du joint, bien lubrifier la partie mâle et femelle ainsi que le joint avec de l'huile de compresseur de réfrigération (huile SP10).

- En cas de fuite rapide, introduire 80 cm³ d'huile neuve dans le circuit.

Variation de cylindrée du compresseur

- En cas de manque d'efficacité de la réfrigération, s'assurer que le compresseur n'est pas grippé en position «cylindrée mini».

Conditions préalables

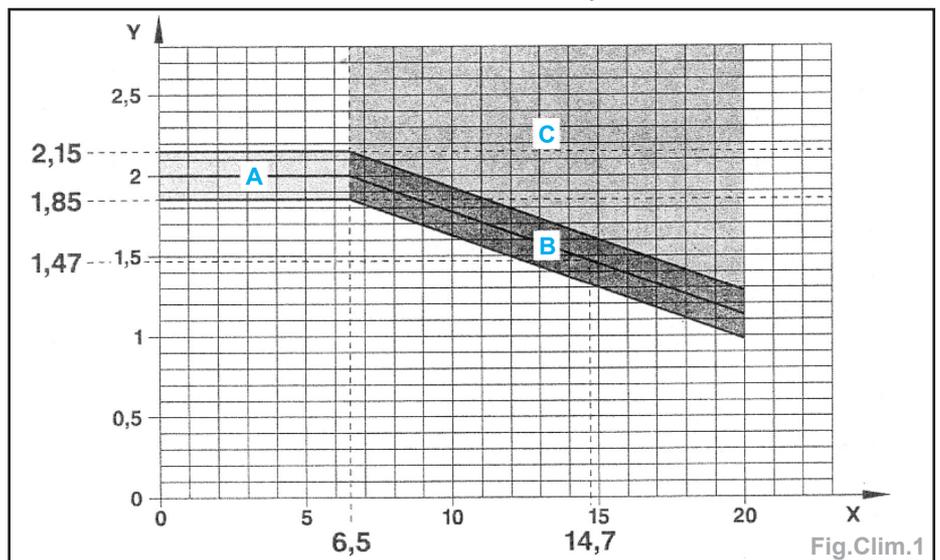
- La température ambiante doit être supérieure à 15°C.
- Brancher les manomètres sur les valves haute et basse pression du véhicule.
- Moteur à l'arrêt, pressions stabilisées, les pressions doivent être supérieures à 2,5 bars.
- Si ce n'est pas le cas, effectuer la charge de fluide frigorigène avec la quantité préconisée.

Mesure

- Moteur chaud (enclenchement puis arrêt du ou des motoventilateurs).
- Fermer le capot en prenant soin de ne pas coincer les tuyauteries des manomètres.
- Mettre le compresseur en charge.
- Positionner le volet d'admission d'air sur recyclage.
- Placer la commande de température sur froid maxi.
- Positionner la commande de pulseur sur vitesse maxi.
- Vitres avant baissées.
- Maintenir le régime moteur à 2000 tr/mn, jusqu'à stabilisation complète des pressions de fonctionnement.
- Relever les valeurs de haute et basse pression et reporter les points sur le graphique (Fig.Clim.1).
- X :** haute pression en bars (pression relative).
- Y :** basse pression en bars (pression relative).
- (A) :** dans cette zone, le compresseur est en cylindrée minimale.
- (B) :** dans cette zone, le compresseur est en phase de régulation, la position du plateau porte pistons varie.
- (C) :** dans cette zone, le compresseur est en cylindrée maximale.

Méthodes

Contrôles du compresseur de réfrigération



- Si le compresseur est en cylindrée mini, obturer partiellement la face avant du véhicule pour faire augmenter la haute pression et l'amener en zone (C), cylindrée maxi.
- Si le rapport entre la haute et la basse pression est hors des zones (A), (B) ou (C), le compresseur est défaillant.
- En libérant de nouveau les ouvertures de la face avant du véhicule, le compresseur doit reprendre sa position initiale.

Niveau d'huile du compresseur

Nota : 3 cas sont à distinguer.

1^{er} cas : intervention sur le circuit, sans qu'il y ait fuite

- a :** utilisation d'une station de vidange / remplissage non équipée d'un décanteur d'huile :
 - vidanger le circuit du fluide basse pression le plus lentement possible, pour ne pas entraîner l'huile en dehors du circuit,
 - le remplissage du circuit en fluide R134.a, s'effectue sans adjonction d'huile.
- b :** utilisation d'une station de vidange / remplissage équipée d'un décanteur d'huile :
 - vidanger le circuit de fluide R 134.a en se conformant aux instructions de la notice de la station,
 - mesurer la quantité d'huile récupérée,
 - introduire la même quantité d'huile récupérée.
- c :** échange d'un compresseur :
 - déposer l'ancien compresseur, vidanger celui-ci et mesurer la quantité d'huile,
 - vidanger le nouveau compresseur (livré avec le plein d'huile), pour laisser la même quantité d'huile neuve que celle contenue dans l'ancien,
 - le remplissage du circuit en fluide R134.a, s'effectue sans adjonction d'huile.

2^{ème} cas : fuite lente

- Les fuites lentes n'entraînant pas de perte d'huile, il convient d'adopter la même stratégie que dans le cas des interventions sur le circuit, sans qu'il y ait fuite.

3^{ème} cas : fuite rapide

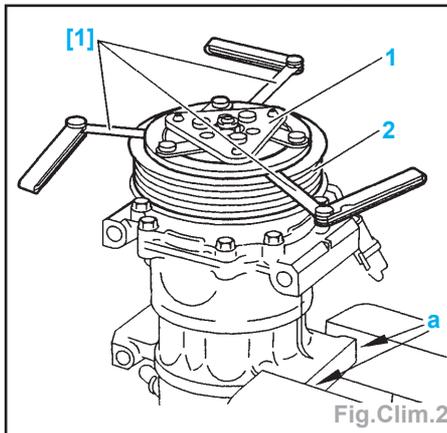
- Ce type d'incident engendre une perte d'huile, ainsi que la mise à l'air du circuit.
- Effectuer les opérations suivantes :
 - échanger le déshydrateur
 - évacuer le plus d'huile possible (lors du remplacement de l'élément en cause)
- Avant ou pendant le remplissage du circuit de fluide R134.a, introduire 80 cm³ d'huile neuve dans le circuit.

Contrôle et réglage de l'entrefer

Contrôle

Impératif : Placer des protections sur les mâchoires de l'étau.

- Serrer le compresseur de réfrigération dans l'étau en «a» (Fig.Clim.2).

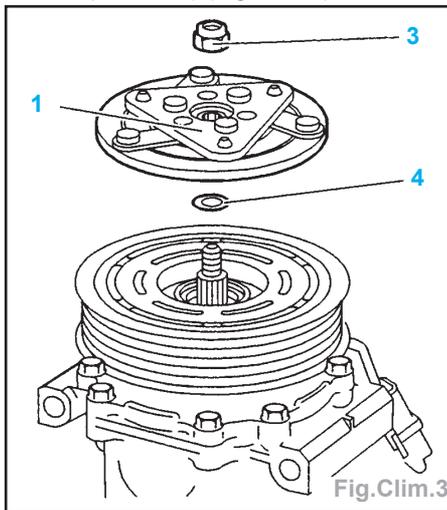


- Mesurer la valeur de l'entrefer à l'aide du jeu de cales d'épaisseur [1].
- L'entrefer est compris entre :
 - le plateau entraîneur (1),
 - la poulie (2).
- Valeur de l'entrefer.....0,4 à 0,8 mm

Nota : Effectuer au minimum 3 points de mesure.

Réglage

- Si la valeur est incorrecte : déposer le plateau entraîneur (1) (voir opération correspondante) (Fig.Clim.3).



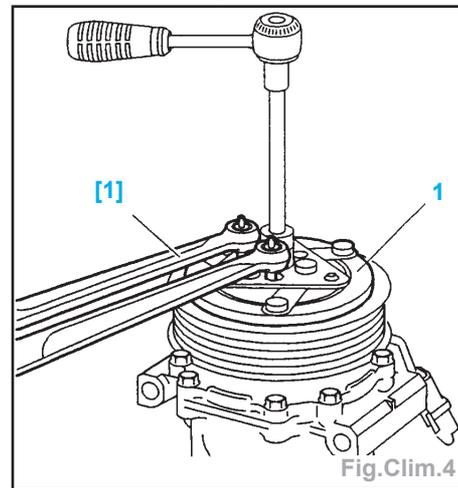
- Ajuster la valeur en agissant sur :
 - l'épaisseur des rondelles (4),
 - le nombre de rondelles (4).
- Reposer le plateau entraîneur (1).
- Serrer l'ancien écrou (3) à 1,6 m.daN.
- Contrôler la valeur de l'entrefer.
- Au besoin, effectuer un nouveau réglage.
- Remplacer l'ancien écrou (3) par un écrou neuf.
- Serrer l'écrou à 1,8 m.daN.

Plateau entraîneur

Dépose

Impératif : Placer des protections sur les mâchoires de l'étau.

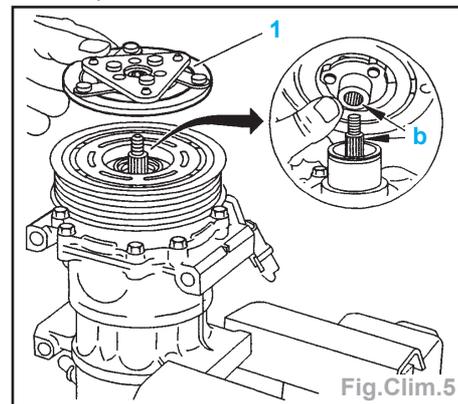
- Serrer le compresseur de réfrigération dans l'étau en «a» (Fig.Clim.2).
- Mettre en place l'outil [1] (clé à ergots Facom 117A) (Fig.Clim.4).



- Déposer l'écrou central.
- Extraire le plateau entraîneur (1).

Repose

- Reposer le plateau entraîneur (1) (Fig. Clim.5).



Nota : Le plateau entraîneur (1) est immobilisé en rotation sur l'axe par des stries en «b».

- Reposer l'ancien écrou et le serrer à 1,6 m.daN.
- Contrôler et régler l'entrefer (voir opération correspondante).
- Remplacer l'ancien écrou par un écrou neuf.
- Serrer l'écrou à 1,8 m.daN.

Poulie et embrayage

Dépose

Impératif : Placer des protections sur les mâchoires de l'étau.

- Serrer le compresseur de réfrigération dans l'étau en «a» (Fig.Clim.2).
- Déposer :
 - le plateau entraîneur (voir opération correspondante),

- le circlips (1) (Fig.Clim.6),
- les rondelles de réglage (2).

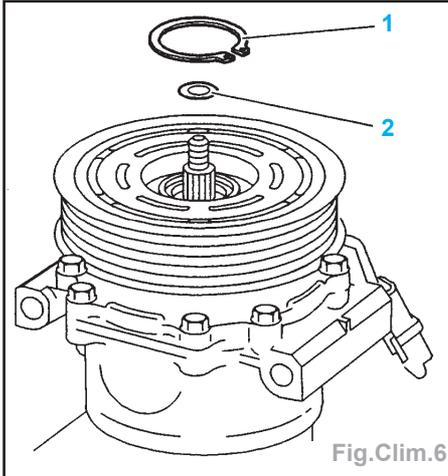


Fig.Clim.6

- Mettre en place l'outil [1] (extracteur réf. 6339T) (Fig.Clim.7).
- Extraire la poulie (3).

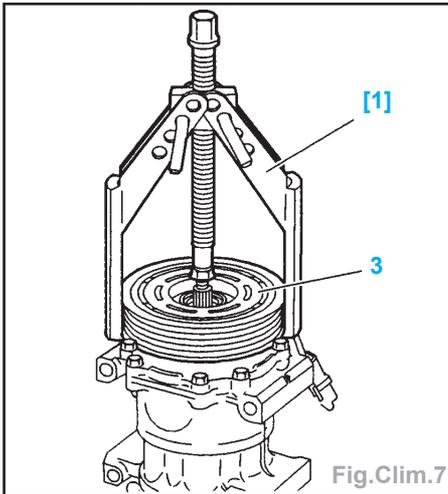


Fig.Clim.7

- Déposer le circlips (4) (Fig.Clim.8).

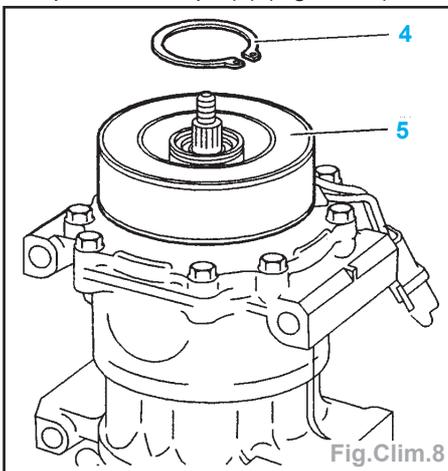


Fig.Clim.8

Attention : Repérer la position de la bobine inductrice par rapport au compresseur de réfrigération.

- Déposer la bobine inductrice (5) du compresseur de réfrigération.

Repose

- Positionner la bobine (5) (Fig.Clim.9).

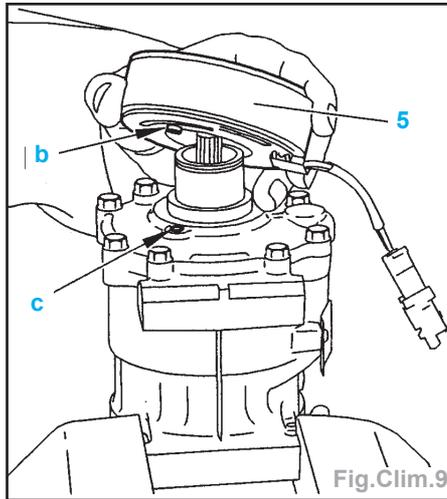


Fig.Clim.9

Nota : Contrôler l'alignement du téton «b» par rapport au logement «c».

- Reposer le circlips (4) (s'assurer qu'il soit bien positionné),
- Mettre la poulie (3) en place.
- Engager la poulie au fond de son logement (à l'aide d'une douille Ø 36 mm),
- Reposer :
 - le circlips (1),
 - les rondelles de réglage (2),
 - le plateau entraîneur (voir opération correspondante).

Groupe de chauffage

Dépose

- Déposer la planche de bord (voir «Sellerie»).
- Vidanger le circuit de réfrigération.
- Dépressuriser le circuit de refroidissement.
- Déposer le filtre à air.
- Déposer le flasque d'aérotherme (côté conducteur).
- Déposer (Fig.Clim.10) :
 - la vis (1),
 - la vis (2).

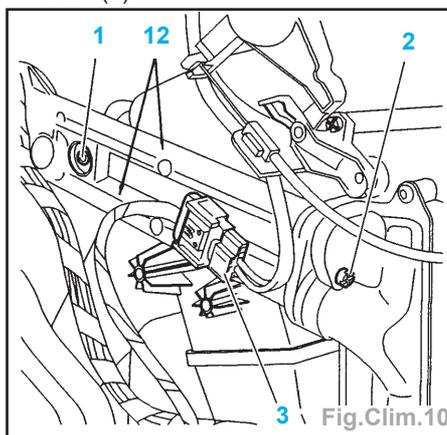


Fig.Clim.10

- Déconnecter le connecteur (3).
- Déposer l'écrou (5) (à l'aide d'une douille TORX 4 et d'une contre clé) (Fig.Clim.11).
- Déposer l'écrou (6) (à l'aide d'une douille TORX 4 et d'une contre clé).
- Désaccoupler les tuyaux (4).
- Obturer les tuyaux (4) (obturateurs réf. 1701 H).

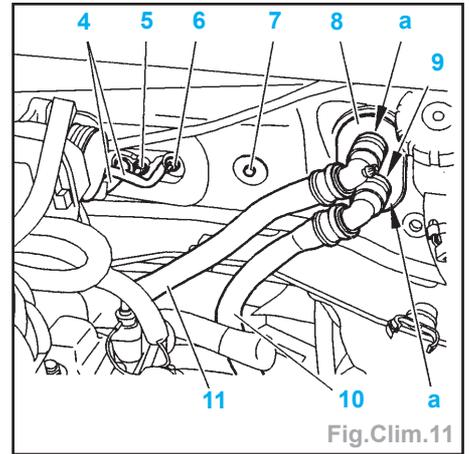


Fig.Clim.11

- Pincer les durits (10) et (11).
- Dégrafer et dégager les raccords d'eau en «a».
- Déposer la vis (9).
- Ecarter la plaque de maintien (8).
- Déposer la vis (7) (fixation groupe chauffage).
- Désaccoupler le tuyau d'évacuation des condensas de l'évaporateur.

Nota : Désaccoupler délicatement les tuyaux (12) de l'aérotherme (Fig.Clim.10).

- Déposer le groupe de chauffage.

Attention : Ne pas basculer l'aérotherme vers le bas pour éviter de répandre le liquide de refroidissement.

Repose

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Nota : Récupérer les obturateurs et changer systématiquement les joints d'étanchéité de l'aérotherme et du circuit de réfrigération.

Aérotherme

Dépose

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer le filtre à air.
- Pincer les durits (3) et (4) (pinces durits réf. 4153T) (Fig.Clim.12).

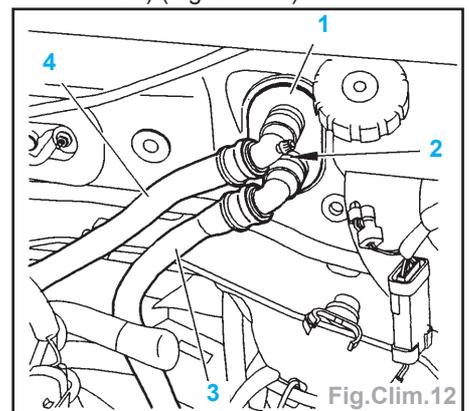


Fig.Clim.12

- Déposer la vis (2).
- Ecarter la plaque de maintien (1) du tablier.
- Déposer le flasque de l'aérotherme (côté conducteur).

- Déposer (Fig.Clim.13) :
 - la vis (5),
 - la vis (6),
 - les vis (7).
- Déclipper et tirer l'aérotherme (8).
- Désaccoupler la conduite d'eau (9) de l'aérotherme (8).
- Déposer l'aérotherme (8).

Repose

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Impératif : Il est impératif de remplacer les joints toriques de la conduite d'eau après chaque dépose-repose de l'aérotherme.

Nota : Faire l'appoint du circuit de refroidissement et purger.

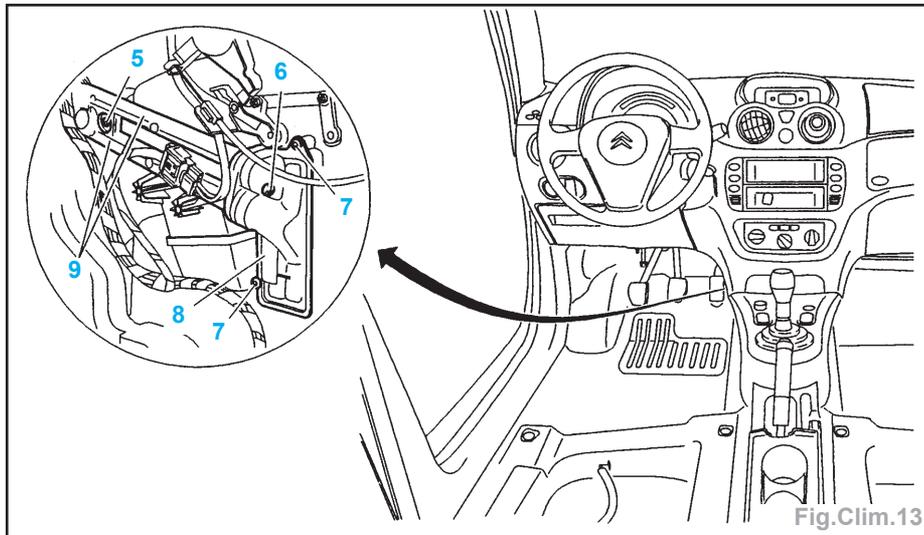


Fig.Clim.13

Condenseur

Dépose

- Vidanger le circuit de réfrigération.
- Déposer la calandre.
- Désaccoupler les conduits (3) et (5) (Fig.Clim.14).

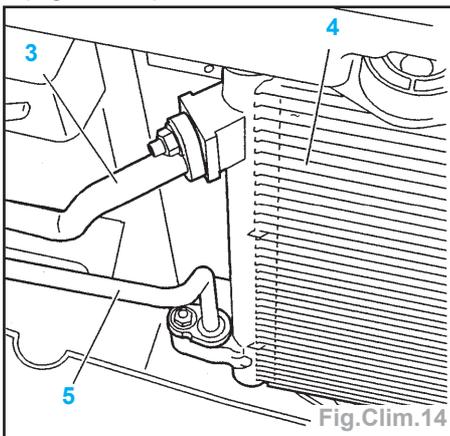


Fig.Clim.14

- Déboîter les conduits (3) et (5) du condenseur de réfrigération (4).
- Obturer (obturateurs réf. 1701 H) :
 - les conduits (3) et (5),
 - le condenseur (4).
- Déposer le pion et le cache plastique (en «a») (Fig.Clim.15).

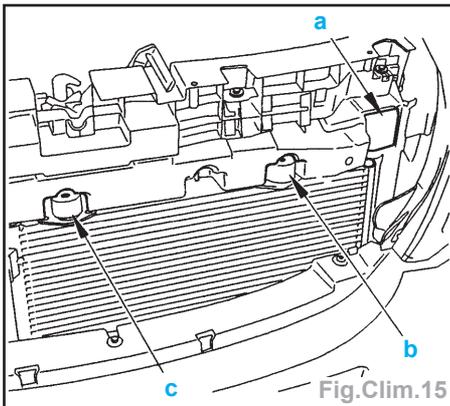


Fig.Clim.15

- Déclipper le condenseur de réfrigération (en «b») et «c») à l'aide d'un tournevis.
- Incliner le condenseur de réfrigération vers l'avant.

- Soulever et déboîter le condenseur de réfrigération.
- Déposer le condenseur de réfrigération.

Repose

Impératif : Remplacer systématiquement les joints d'étanchéité des conduits de fluide frigorigène; lubrifier les joints d'étanchéité avec de l'huile pour compresseur de réfrigération.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer les raccords des conduits (3) et (5) à 0,6 m.daN.
- Procéder à la charge du circuit de réfrigération (R134a).
- Vérifier le bon fonctionnement de la climatisation.

- Déposer le circlips (4) à l'aide de l'outil [6] (Fig.Clim.17).

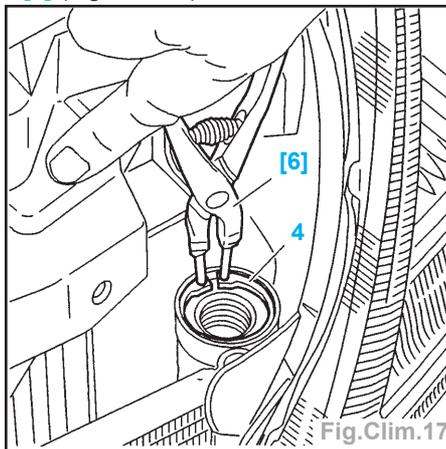


Fig.Clim.17

Cartouche filtrante et dessiccative

Dépose

- Vidanger le circuit de réfrigération.
- Déposer la calandre.
- Déposer le pion et le cache plastique (en «a») (Fig.Clim.15).
- Déclipper le condenseur de climatisation (en «b») et «c») à l'aide d'un tournevis.
- Incliner le condenseur de climatisation vers l'avant.
- Nettoyer à proximité du bouchon plastique (3) à l'aide d'un chiffon propre afin d'ôter les impuretés (Fig.Clim.16).
- Déposer le bouchon plastique (3) à l'aide de l'outil [2] (embout Torx 70).

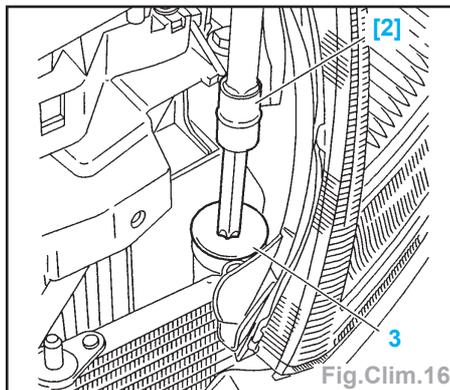


Fig.Clim.16

- Déposer la cartouche filtrante et dessiccative à l'aide des outils [3] et [4] (extracteur à inertie réf. 1671 TA équipé de l'embout réf. 1671. TD20) (Fig. Clim.18).

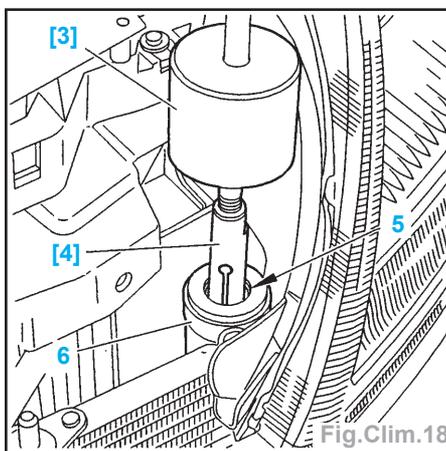


Fig.Clim.18

- Obturer l'orifice du déshydrateur (6) (kit obturateurs réf. 0188T).

Repose

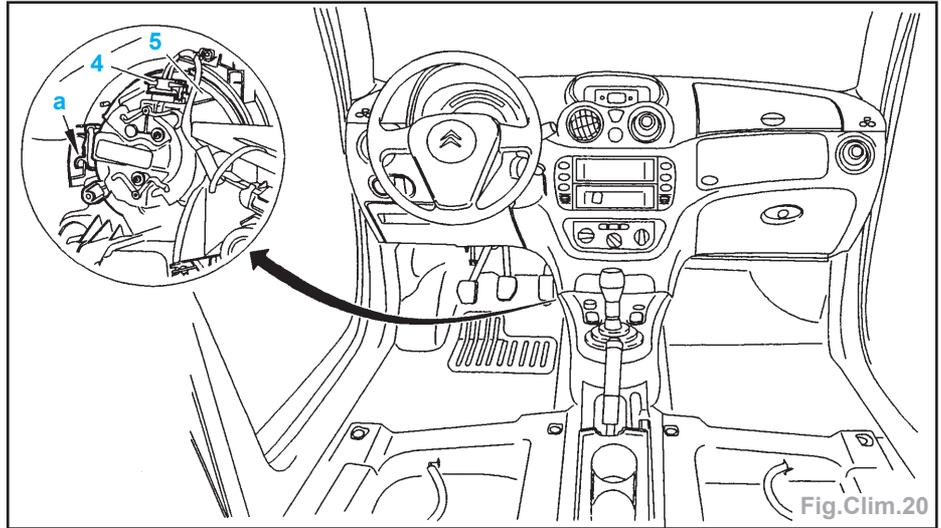
Attention : Ne pas laisser la cartouche filtrante et dessiccative neuve plus de 5 minutes à l'air libre.

- Huiler les joints avec de l'huile pour compresseur de climatisation.

- Déposer l'obturateur.
- Reposer la cartouche filtrante et dessiccative.
- Reposer le circlips (4) à l'aide de l'outil [6].

Nota : Vérifier que le circlips (4) est bien dans son logement.

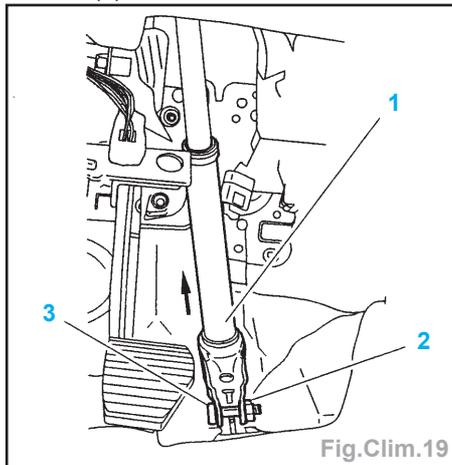
- Reposer :
 - le bouchon plastique (3) à l'aide de l'outil [2] : serrer à 1,2 m.daN,
 - le condenseur de climatisation (clipper en «b» et «c»),
 - le pion et le cache plastique (en «a»),
 - la calandre.
- Procéder à la charge du circuit de réfrigération (R134a).
- Vérifier le bon fonctionnement de la climatisation.



Pulseur

Dépose

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer le flasque de l'aérotherme (côté conducteur).
- Déposer (Fig.Clim.19) :
 - l'écrou (2),
 - l'axe (3).



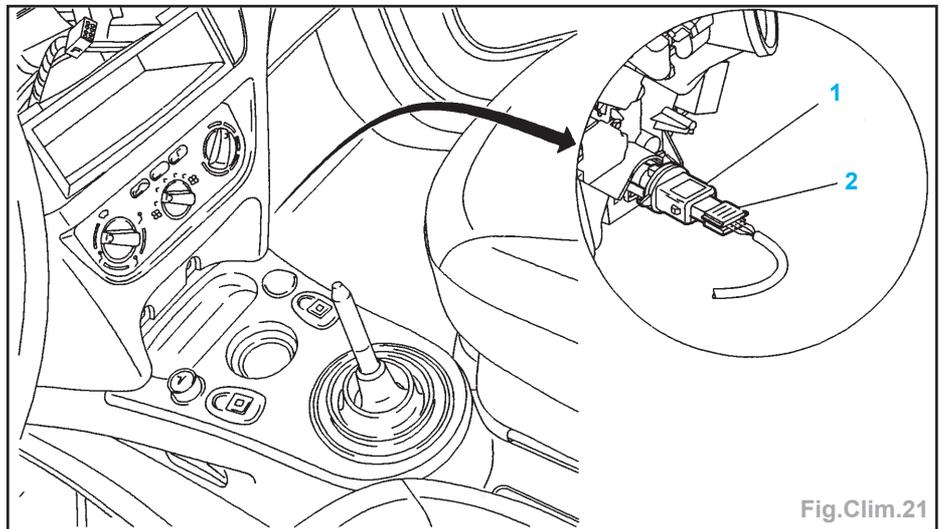
- Dégager le cardan de direction (1) en écartant le clip de sécurité.

Impératif : Lors du désaccouplement de l'arbre intermédiaire de la colonne de direction, il est impératif d'immobiliser le volant afin de conserver la position du contacteur tournant.

- Débrancher le connecteur (4) du pulseur (5) (Fig.Clim.20).
- Agir sur la languette du pulseur (en «a»).
- Tourner le pulseur (5) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre afin de le désengager de ses ergots de maintien.
- Déposer le pulseur (5) en écartant l'arbre intermédiaire.

Repose

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.
- Serrer l'écrou (2) à 2,2 m.daN.



Sonde évaporateur

Dépose

- Débrancher la borne négative de la batterie.
- Déposer la garniture sous la planche de bord (côté passager).
- Déconnecter le connecteur (2) (Fig.Clim.21).
- Tourner la sonde évaporateur (1) d'un quart de tour sur la gauche pour la déclipper de son support.
- Déposer la sonde évaporateur (1).

Repose

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Filtre à pollen

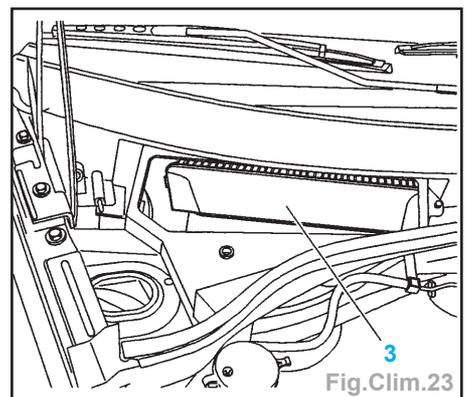
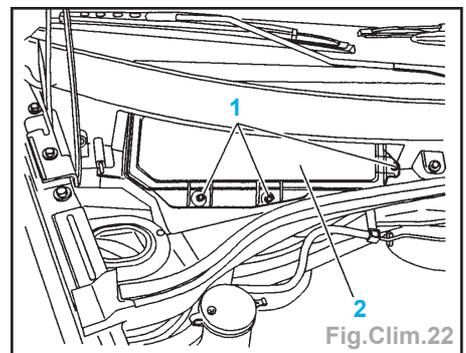
Dépose

Nota : Le filtre à pollen est situé dans le compartiment moteur (côté droit).

- Déposer (Fig.Clim.22) :
 - les vis (1),
 - le carter plastique (2).
- Basculer le volet (3) (Fig.Clim.23).
- Déposer le filtre à pollen.

Repose

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.



AIRBAG ET PRÉTENSIONNEUR

Consignes de sécurité

Généralités

Nota : Coussins «airbag» = coussins gonflables.

- En France, les éléments pyrotechniques ne sont pas soumis à la législation concernant les poudres et explosifs.

Attention : Les éléments pyrotechniques fonctionnent à l'aide d'allumeurs explosifs. La manipulation et le stockage des éléments pyrotechniques doivent être effectués par un personnel spécialisé informé des consignes de sécurité et des précautions à prendre.

Consignes de sécurité

- Ne jamais connecter de faisceaux électriques sur un élément pyrotechnique, autres que ceux prévus par le constructeur.
- L'utilisation d'un ohmmètre, ou toute source génératrice de courant, sur l'allumeur pyrotechnique est interdite (risque de déclenchement).
- Stocker les coussins «airbag», sac vers le haut (connecteur vers le bas) (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).
- Stocker les éléments pyrotechniques dans une armoire fermée.
- Ne pas exposer les éléments pyrotechniques à une température supérieure à 100°C.
- Ne jamais essayer d'ouvrir un coussin «airbag» ou un allumeur avec un outil, ou en le chauffant.
- Avant toute soudure électrique, débrancher la batterie.
- Ne jamais installer un coussin «airbag» partiellement déchiré.
- Ne jamais jeter un élément pyrotechnique (décharge ou collecteur), sans avoir au préalable provoqué son déclenchement.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin «airbag» conducteur lorsque celui-ci n'est pas fixé sur le volant de direction dans le véhicule.
- Ne jamais provoquer le déclenchement d'un coussin gonflable latéral de pavillon lorsque celui-ci n'est pas fixé dans sa position initiale sur le véhicule.
- Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, détruire les éléments pyrotechniques (fixé dans le véhicule) avec l'outil spécifique du service après vente.
- Avant de connecter le faisceau électrique «spécifique destruction du service après vente», vérifier que celui-ci n'est pas sous tension.
- Si la tentative de destruction d'un élément pyrotechnique échoue, attendre quelques instants avant toute intervention puis retourner l'élément pyrotechnique au fournisseur en utilisant un conditionnement Pièces de Rechange.

Précautions à prendre avant toute intervention

Dépose

- Avant toute intervention, effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord (le voyant «airbag» s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du voyant «airbag»).

Prétensionneurs pyrotechnique

- Déconnecter les éléments pyrotechniques placés sous les sièges, ou sur les allumeurs.

Nota : Les connecteurs sont de type à court-circuit côté allumeur.

- Principaux dangers au niveau du prétensionneur pyrotechnique :
 - effet de fouet lors de la rétraction rapide de la boucle,
 - dépassement du câble et dégagement d'air à l'extrémité du cylindre.

Nota : Il faut tenir un prétensionneur pyrotechnique par le corps et non pas par la boucle ou le câble métallique.

Coussin «airbag» fonctionnel

- Déposer le coussin «airbag».
- Stocker le coussin «airbag», sac gonflable vers le haut, connecteur vers le bas (en cas de déclenchement, la projection sera moindre).

Coussin «airbag» ayant fonctionné

- Déposer le coussin «airbag».
- Se laver les mains à la fin de l'opération.
- Dans le cas d'un éventuel contact de résidu de particules avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau courante.

Pose

Généralités

- Il ne faut monter que des pièces calibrées et spécifiques au véhicule considéré.
- Les coussins «airbag» doivent être de la même marque que le boîtier de commande centralisée.
- Les éléments pyrotechniques sont des éléments périssables. Respecter la date de péremption des éléments pyrotechniques qui figure sur ceux-ci (ou 10 ans après la date de première mise en circulation du véhicule).

Pose

- Précautions à prendre avant toute intervention :
 - contact coupé,
 - vérifier que la batterie est débranchée.
- Effectuer les opérations de pose (sui-

vant véhicule).

- Rebrancher la batterie.
- Précautions à prendre avant de mettre le contact :
 - ne pas mettre la main sur la boucle de la ceinture de sécurité si le prétensionneur est sur le siège.
 - ne pas toucher à la ceinture de sécurité si le prétensionneur est dans le montant de pied milieu,
 - maintenir la tête hors de l'aire de déploiement des coussins «airbag».
- Vérifier le fonctionnement du voyant «airbag» au tableau de bord.

Précautions d'utilisation

- Le port des ceintures de sécurité reste obligatoire.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur le coussin «airbag» de volant de direction afin d'éviter tous risques de blessure au visage en cas de déclenchement du coussin «airbag».
- Ne jamais laisser un objet sur la planche de bord qui pourrait entraver le déploiement du coussin «airbag» passager en cas de choc, ou blesser le passager avant.
- Ne jamais fixer ou coller d'objets sur les portes et le pied milieu qui pourrait entraver le déploiement du coussin gonflable latéral de pavillon en cas de choc, ou blesser les passagers.
- Ne jamais poser les pieds ou toute autre partie du corps sur la planche de bord.
- Ne jamais conduire le véhicule en tenant le volant de direction par ses branches, ou en plaçant les mains sur le coussin «airbag».
- Ne jamais conduire avec des objets sur les genoux, devant le thorax ou avec une pipe ou tout autre objet à la bouche.

Impératif : Ne pas installer un siège enfant sur le siège passager avant, dans un véhicule équipé d'un coussin gonflable passager en position activé

Nota : La fonction «neutralisation» coussin gonflable passager permet l'installation d'un siège enfant (dos à la route) sur le siège passager avant.

Méthodes

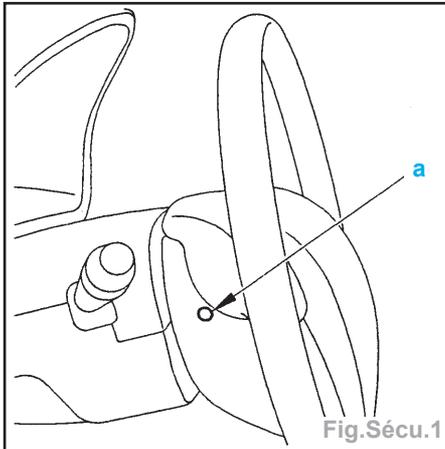
Opérations préliminaires

- Effectuer les opérations suivantes :
 - mettre le contact,
 - vérifier le fonctionnement du voyant coussin gonflable au tableau de bord (le voyant coussin gonflable s'allume puis s'éteint),
 - retirer la clé du contacteur,
 - débrancher la borne négative de la batterie,
 - attendre un minimum de 2 minutes (attendre 10 minutes en cas de fonctionnement anormal du voyant coussin gonflable).

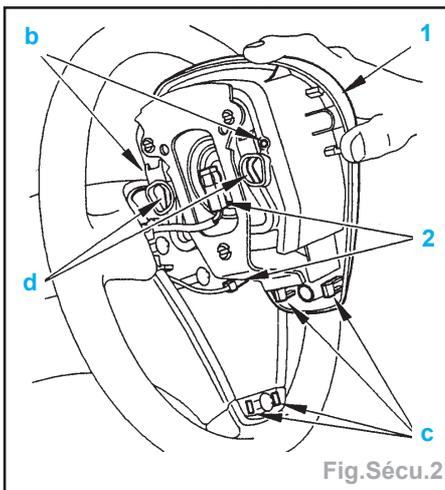
Coussin gonflable conducteur

Dépose

- Engager un tournevis (empreinte torx de 27) par l'orifice «a» (Fig.Sécu.1).



- Exercer une pression en «b» sur le tournevis pour décliper le coussin gonflable en le tirant vers soi (Fig.Sécu.2).



- Effectuer la même opération pour décliper le second côté du coussin gonflable (zone d'ancrage en «d»).
- Décliper la partie inférieure «c» du coussin gonflable.
- Déconnecter les connecteurs (2).
- Déposer le coussin gonflable (1).

Nota : Stockage d'un coussin gonflable en état de fonctionner : respecter les consignes de sécurité.

Repose

Nota : Respecter les précautions à prendre.

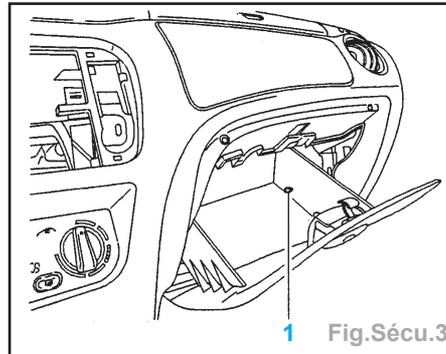
- Reconnecter les connecteurs (2).
- Clipper le coussin gonflable (1) sur le volant de direction.
- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant «Airbag» au tableau de bord : mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

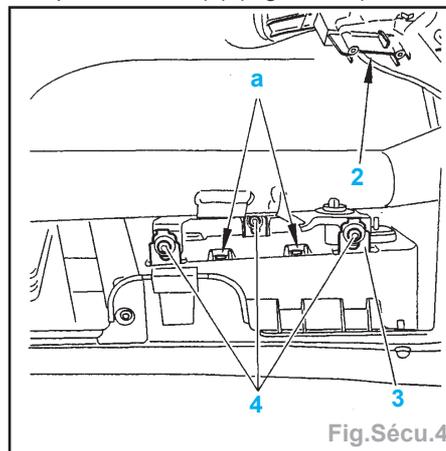
Coussin gonflable passager

Dépose

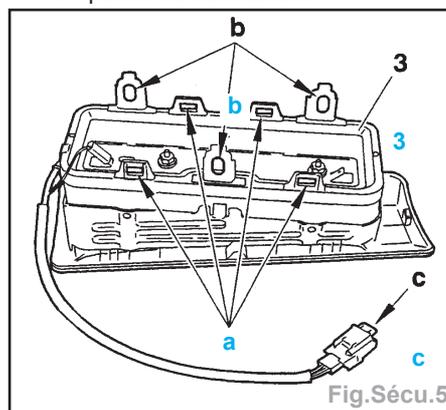
- Retirer l'axe (1) (Fig.Sécu.3).



- Déposer la boîte à gants.
- Déposer les vis (4) (Fig.Sécu.4).



- Déconnecter le connecteur (2).
- Décliper et déposer le coussin gonflable (3) :
 - «a» points de clippage (Fig.Sécu.5),
 - «b» points de fixation,
 - «c» points de connexion.



Nota : Stockage d'un coussin gonflable en état de fonctionner : Respecter les consignes de sécurité.

Repose

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

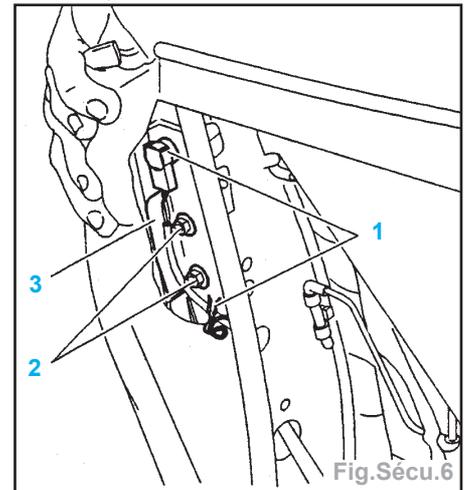
- Reposer et serrer les vis (4) à 1,1 m.daN.
- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant «Airbag» au tableau de bord : mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

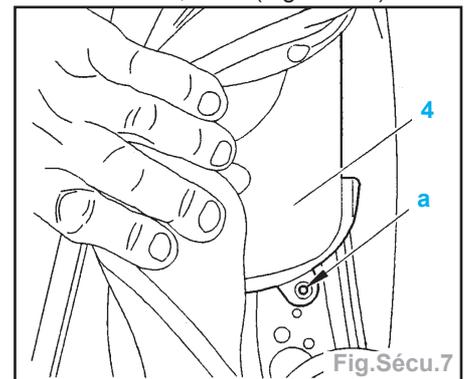
Coussin gonflable latéral

Dépose

- Déshabillage partiel du dossier de siège.
- Déconnecter les connecteurs (1) (Fig.Sécu.6).



- Déposer les écrous (2).
- Déposer la plaque de propagation (3).
- Percer la tête de rivet en «a» à l'aide d'un forêt Ø 4,5 mm (Fig.Sécu.7).



- Décrocher la partie supérieure du coussin gonflable.
- Déposer le coussin gonflable (4).

Repose

Nota : Respecter les précautions à prendre.

Attention : Rivet spécifique (qualité acier inox).

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

Attention : Serrer les écrous (2) à 0,6 m.daN.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant «Airbag» au tableau de bord : mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Coussin gonflable latéral pavillon

Dépose

- Déshabillage de la custode, du pied milieu et du montant de baie.
- Déposer :
 - les poignées de maintien,
 - la garniture de pavillon (voir «Sellerie»).
- Déposer les vis (4) (Fig.Sécu.8).
- Déclipper les entretoises (3).
- Déconnecter les connecteurs.
- Déposer le coussin gonflable latéral de pavillon (2).

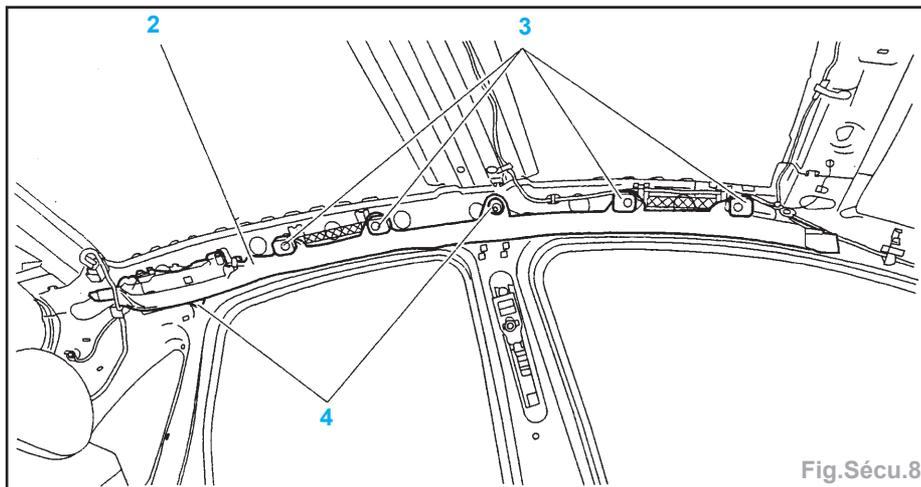


Fig.Sécu.8

Repose

- Nota :** Respecter les précautions à prendre.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Attention : Serrer les vis (4) à 0,5 m.daN.

Attention : Serrer les vis des poignées de maintien à 0,3 m.daN.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant «Airbag» au tableau de bord : mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

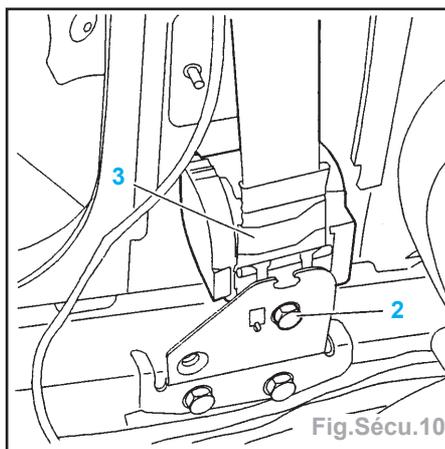


Fig.Sécu.10

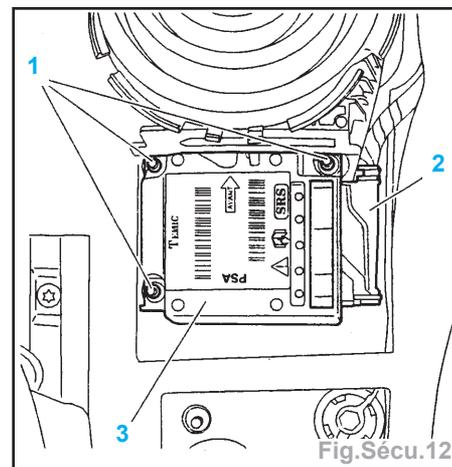


Fig.Sécu.12

- Reposer et serrer les écrous (1) à 0,7 m.daN.
- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant «Airbag» au tableau de bord : mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Ceintures de sécurité pyrotechniques

Dépose

- Déposer les vis (1) (Fig.Sécu.9).

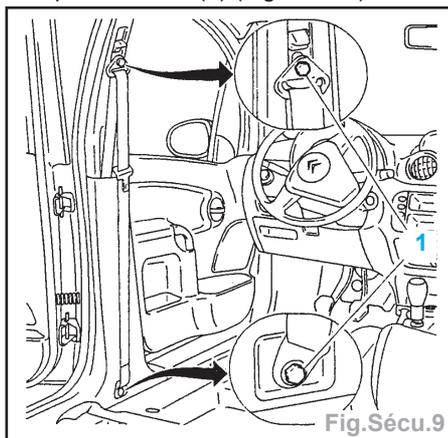


Fig.Sécu.9

- Déposer les garnitures.
- Déposer la vis (2) (Fig sécu.10).
- Déposer l'enrouleur pyrotechnique (3).
- Déposer la vis (4) (Fig.Sécu.11).
- Débrancher les connecteurs.
- Déposer le brin de boucle pyrotechnique (5).

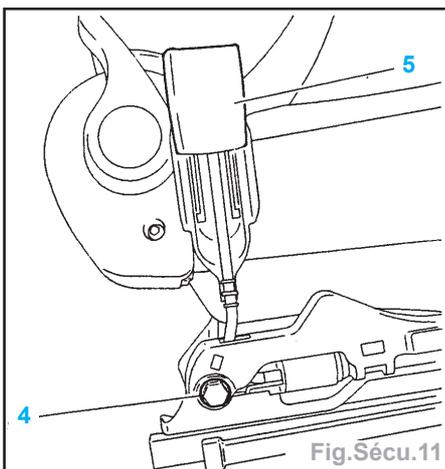


Fig.Sécu.11

Boîtier de commandes centralisées

Dépose

- Déposer :
 - la console centrale,
 - les écrous (1) (Fig.Sécu.12).
- Déconnecter le connecteur (2).
- Déposer le boîtier de commandes centralisées (3).

Repose

- Nota :** Respecter les précautions à prendre.
- Procéder dans l'ordre inverse des opérations de dépose.

Capteur accélération coussins gonflables latéraux

Dépose

- Déposer :
 - la garniture de pied milieu,
 - le tapis de sol (partiellement),
 - l'écrou (2) (Fig.Sécu.13).

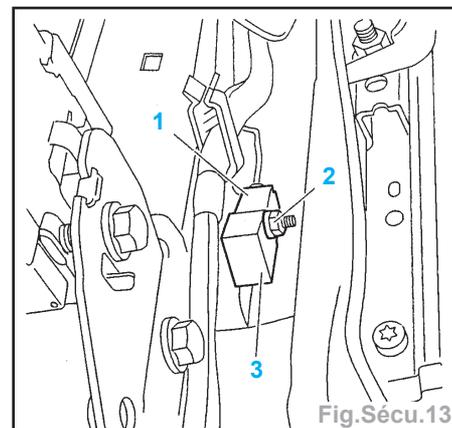


Fig.Sécu.13

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- Les connecteurs (1).
- Déposer le capteur d'accélération des coussins gonflables latéraux (3).

Repose

Nota : Respecter les précautions à prendre.

- Procéder dans l'ordre inverse de la dépose.

- Reposer les écrous (2) : serrage à 0,85 m.daN.

- Rebrancher la borne négative de la batterie.

Impératif : Vérifier le fonctionnement du voyant «Airbag» au tableau de bord : mettre le contact ; le voyant reste allumé pendant un minimum de 6 secondes.

Destruction des éléments pyrotechniques

Outils

- [1] Outil de mise à feu des charges pyrotechniques, réf. 4155T.
- [2] Platine de fixation pour airbag passager et latéral, réf 4180T.

Ceintures de sécurité pyrotechniques, et/ou «airbag» conducteur

Attention : La destruction de ces éléments pyrotechniques doit être effectuée à l'intérieur du véhicule.

- Effectuer les opérations suivantes :
 - déposer le coussin «airbag» conducteur,
 - connecter l'outil [1] sur les allumeurs des éléments pyrotechniques sans alimentation (ceintures de sécurité pyrotechniques, et/ou «airbag» conducteur),
 - fixer le coussin «airbag» conducteur sur le volant de direction (2 vis),
 - fermer toutes les portes du véhicule,
 - déployer l'outil [1] pour être à distance de sécurité (10 m),
 - brancher l'alimentation de l'outil [1] à une batterie,
 - provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
 - déconnecter l'outil [1],
 - déposer les éléments pyrotechniques.

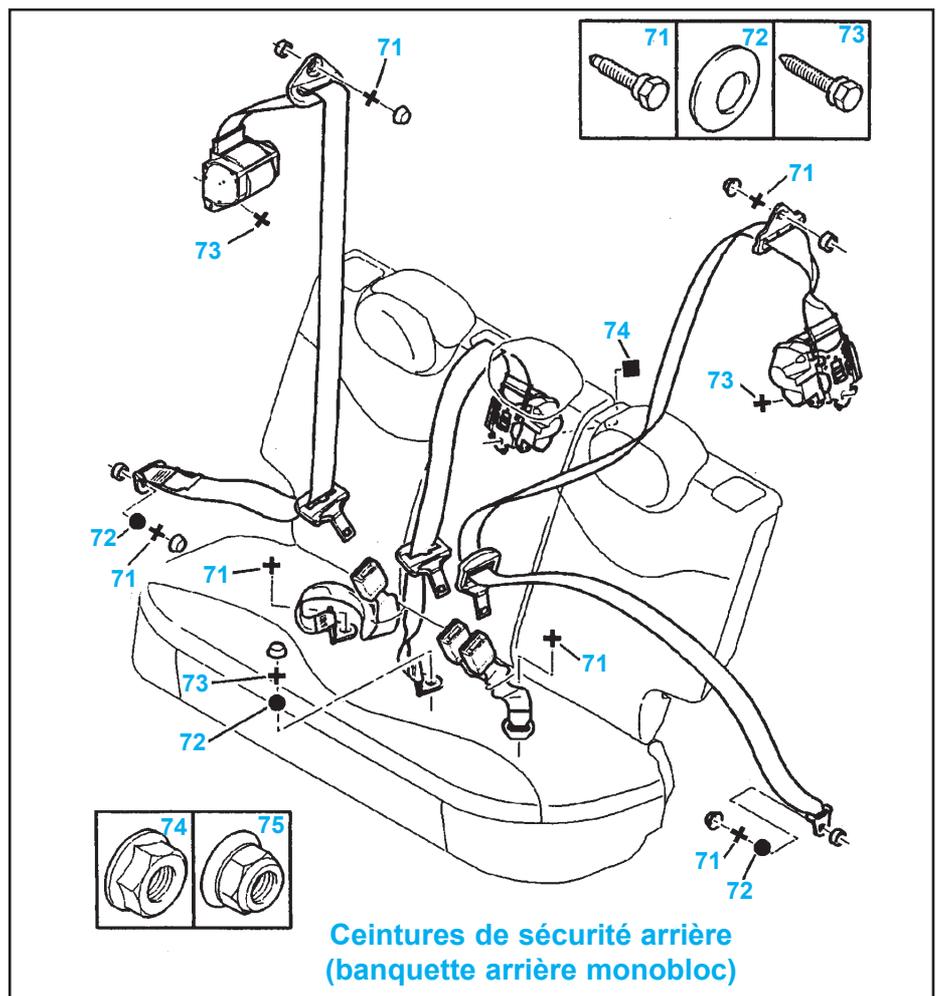
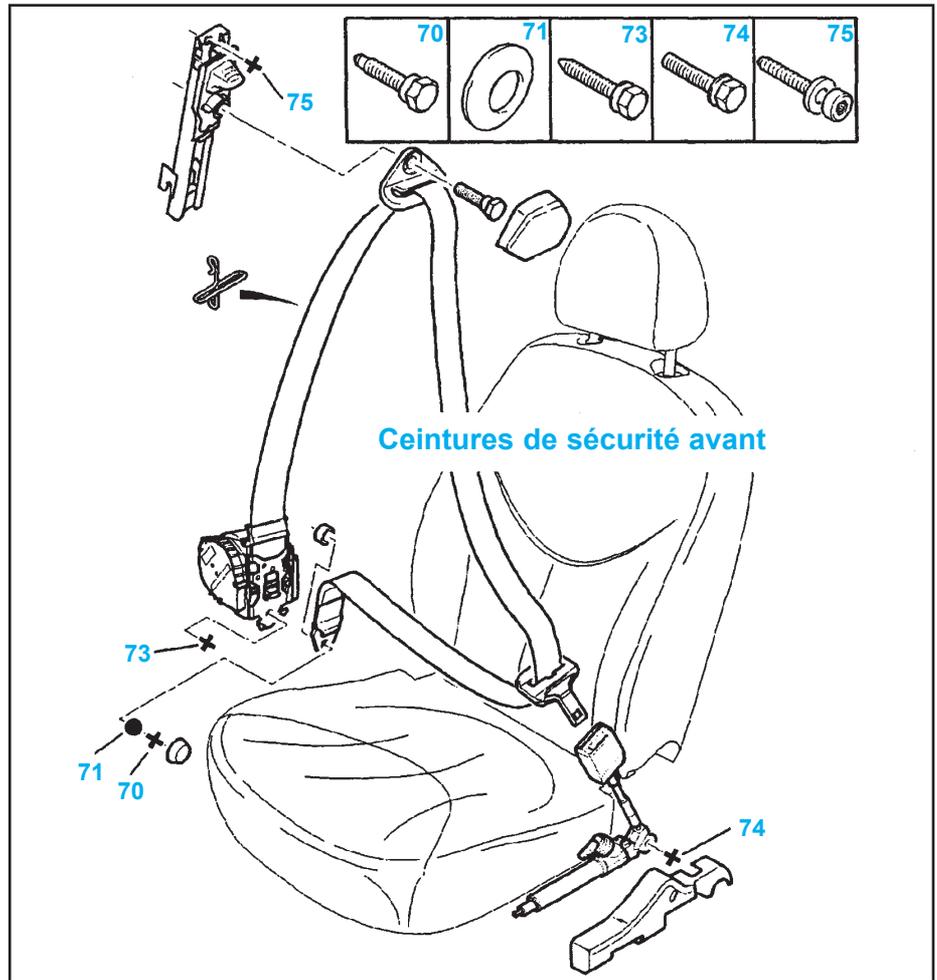
Coussin «airbag» passager

Attention : La destruction d'un coussin «airbag» passager ne doit pas être effectuée à l'intérieur du véhicule.

Nota : Le déclenchement du coussin «airbag» passager peut entraîner la destruction de la planche de bord.

- Effectuer les opérations suivantes :
 - déposer le coussin «airbag»,

- fixer le coussin airbag passager sur l'outil [2],
- placer l'outil [2] dans un étau,
- déployer l'outil [1] pour être à distance de sécurité (10 m),



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- brancher l'alimentation de l'outil [1] à une batterie,
- provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
- déconnecter l'outil [1],
- déposer le coussin airbag passager de l'outil [2].

Nota : Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, la destruction du coussin «airbag» passager peut s'effectuer dans le véhicule.

Coussin «airbag latéral»

Attention : La destruction d'un coussin «airbag latéral» ne doit pas être effectuée à l'intérieur du véhicule.

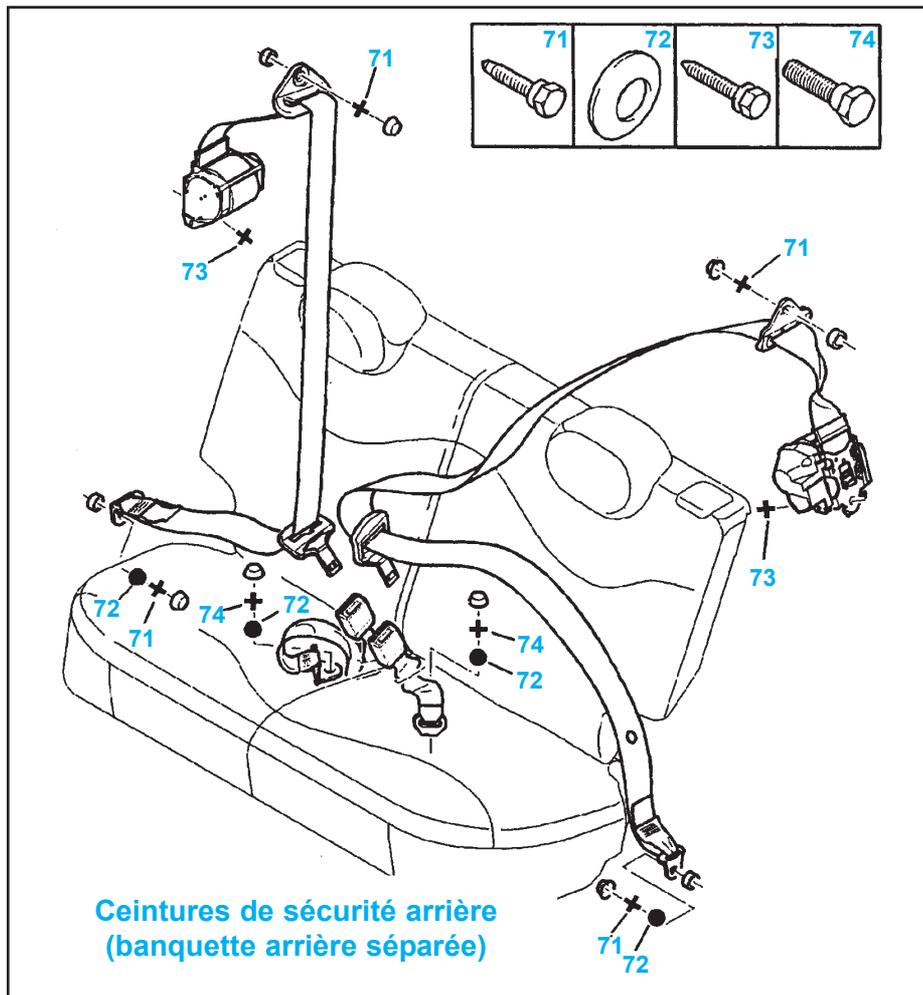
Nota : Le déclenchement du coussin gonflable latéral peut entraîner la destruction de la coiffe de siège, de la matelassure et de l'armature de siège.

- Effectuer les opérations suivantes :
 - déposer le coussin «airbag latéral»
 - fixer le coussin «airbag latéral» sur l'outil [2],
 - placer l'outil [2] dans un étau,
 - déployer l'outil [1] pour être à distance de sécurité (10 m),
 - brancher l'alimentation de l'outil [1] à une batterie,
 - provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
 - déconnecter l'outil [1],
 - déposer le coussin «airbag latéral» de l'outil [2].

Nota : Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, la destruction du coussin «airbag» passager peut s'effectuer dans le véhicule.

Coussin gonflable latéral de pavillon

Attention : La destruction d'un coussin gonflable latéral de pavillon doit s'effectuer à l'intérieur du véhicule.



Ceintures de sécurité arrière (banquette arrière séparée)

Nota : La destruction d'un coussin gonflable latéral de pavillon s'effectue après dépose des garnitures suivantes: pavillon, montant de baie, pied central, custodes.

- Effectuer les opérations suivantes :
 - brancher l'outil [1] sur le coussin gonflable latéral de pavillon,
 - déployer l'outil [1] pour être à distance de sécurité,
 - connecter l'outil [1] sur une batterie,

- provoquer le déclenchement par action sur l'interrupteur,
- déconnecter l'outil [1],
- déposer le coussin gonflable latéral de pavillon.

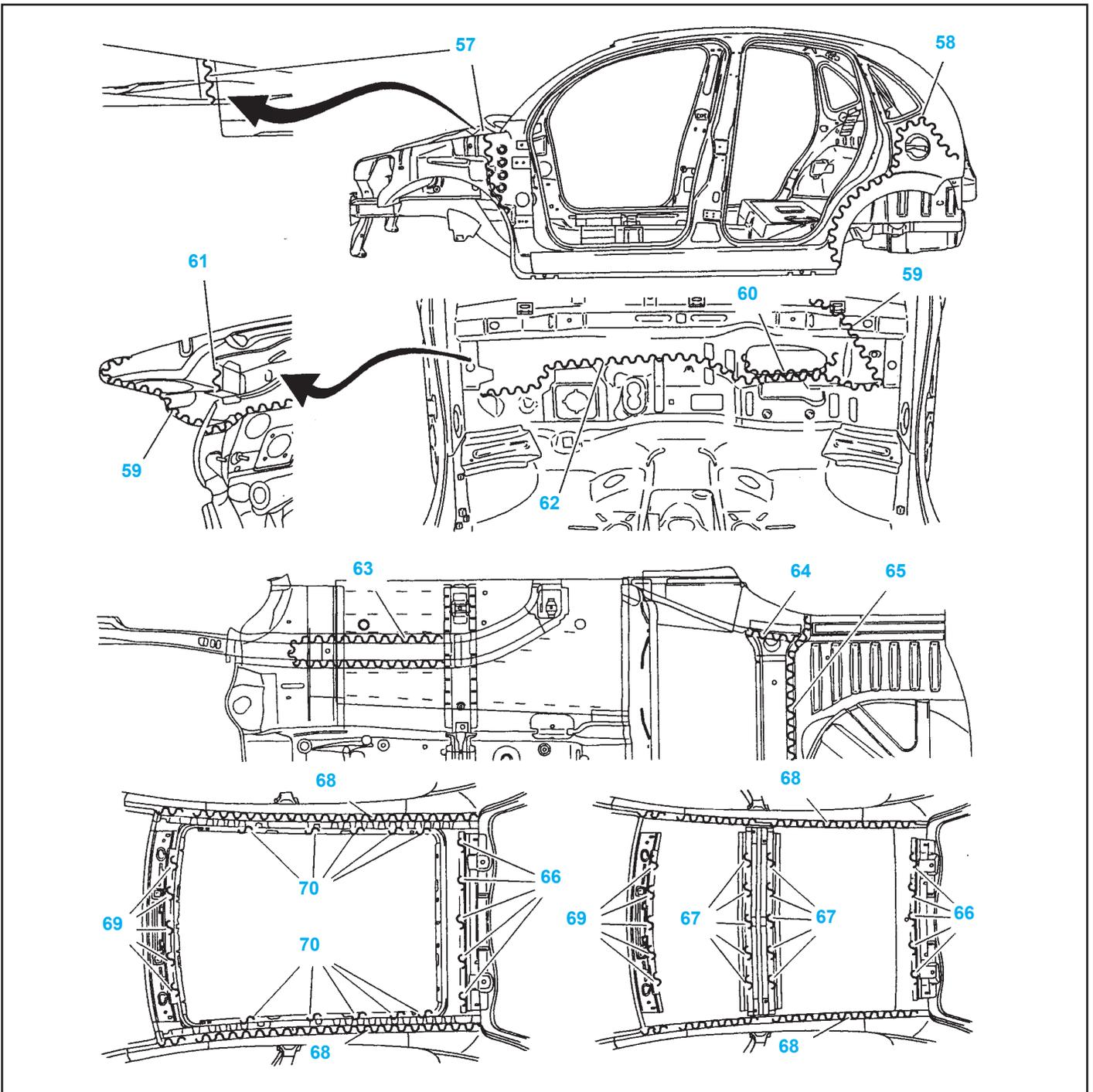
Nota : Dans le cas d'un véhicule destiné à être détruit, la destruction du coussin gonflable latéral de pavillon s'effectue dans le véhicule sans dépose des garnitures.

ÉLÉMENTS SOUDÉS

Symbole des méthodes

Dégrafage (découpage par fraisage)	*
Soudage par points (électriques / bouchons MAG)	•
Soudage par cordon	---
Découpage	-X-X-X-
Traçage	_____
Application d'une colle de calage	~~~~~

Calage - collage



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

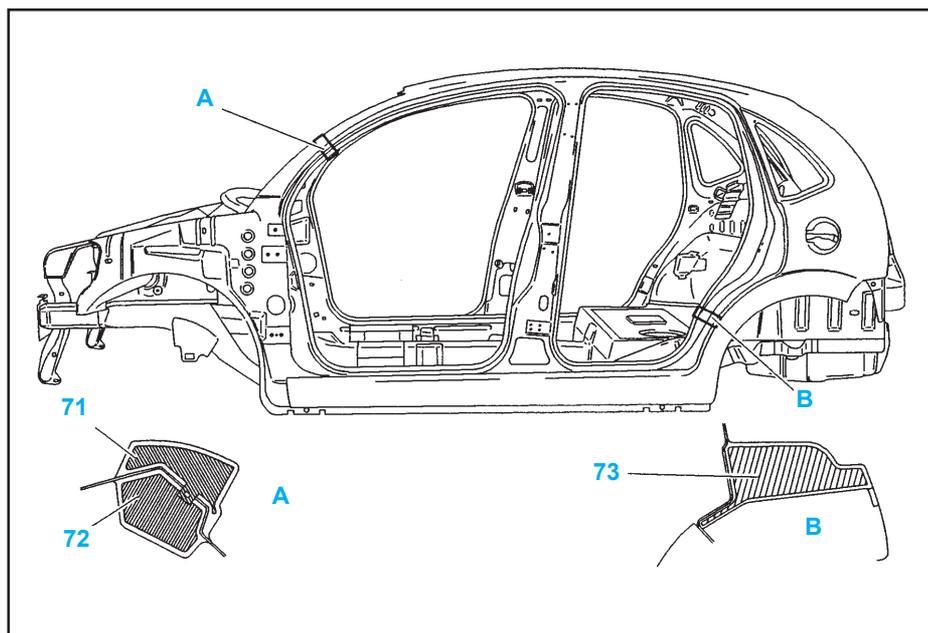
Légende :
TT = tous types **TO** = toit ouvrant

N°	Longueur cordon (m)			Fonctions					Produit	Situation	Conformité	
	Droite	Gauche	Total	Eau	Air / poussière	Collage	Calage	Anti- corrosion			TT	TO
57	0,440	0,440	0,880	x	x			x	A1	Côté habitacle doublure d'aile avant	x	
58	1,288	1,288	2,576	x	x		x		A2	Côté habitacle doublure d'aile arrière partie avant	x	
59	0,514	0,495	1,009		x				A1	Collecteur d'auvent doublure d'aile avant	x	
60	0,514		0,514	x	x				A1	Support de filtre à particules - tablier sup.	x	
61	0,070	0,070	0,140	x	x				A1	Tablier supérieur doublure d'aile avant	x	
62	1,380		1,380		x			x	A1	Tablier supérieur collecteur d'auvent	x	
63	1,200	1,200	2,400			x		x	B8	Semelle centrale de brancard - plancher AV	x	
64	0,231	0,231	0,462			x		x	B8	Plancher arrière - longeronnet arrière - liaison planche à talon - longeron intérieur	x	
65	1,092		1,092	x	x	x			B8	Plancher arrière plancher de charge	x	
66	5		5				x		A2	Pavillon - traverse arrière de pavillon	x	
67	10		10				x		A2	Pavillon - arceau central de pavillon	x	
68	1,353	1,353	2,706			x			B8	Pavillon - côté habitacle	x	
69	5		5				x		A2	Pavillon - traverse supérieure de baie - pare-brise - renfort avant pavillon toit ouvrant	x	
70	6	6	12				x		A2	Côté habitacle - renfort latéral pavillon toit ouvrant		x

Inserts gonflants

- Les caisses sont livrées avec des inserts gonflants.
- Lors de l'échange sur le véhicule d'un élément comprenant un insert gonflant, le réparateur doit effectuer les opérations suivantes :
 - positionner l'insert gonflant dans l'élément,
 - faire une injection de mousse polyuréthane « produit C6 ».

Nota : La mousse polyuréthane d'origine ne se développe qu'à une température de 165°C.



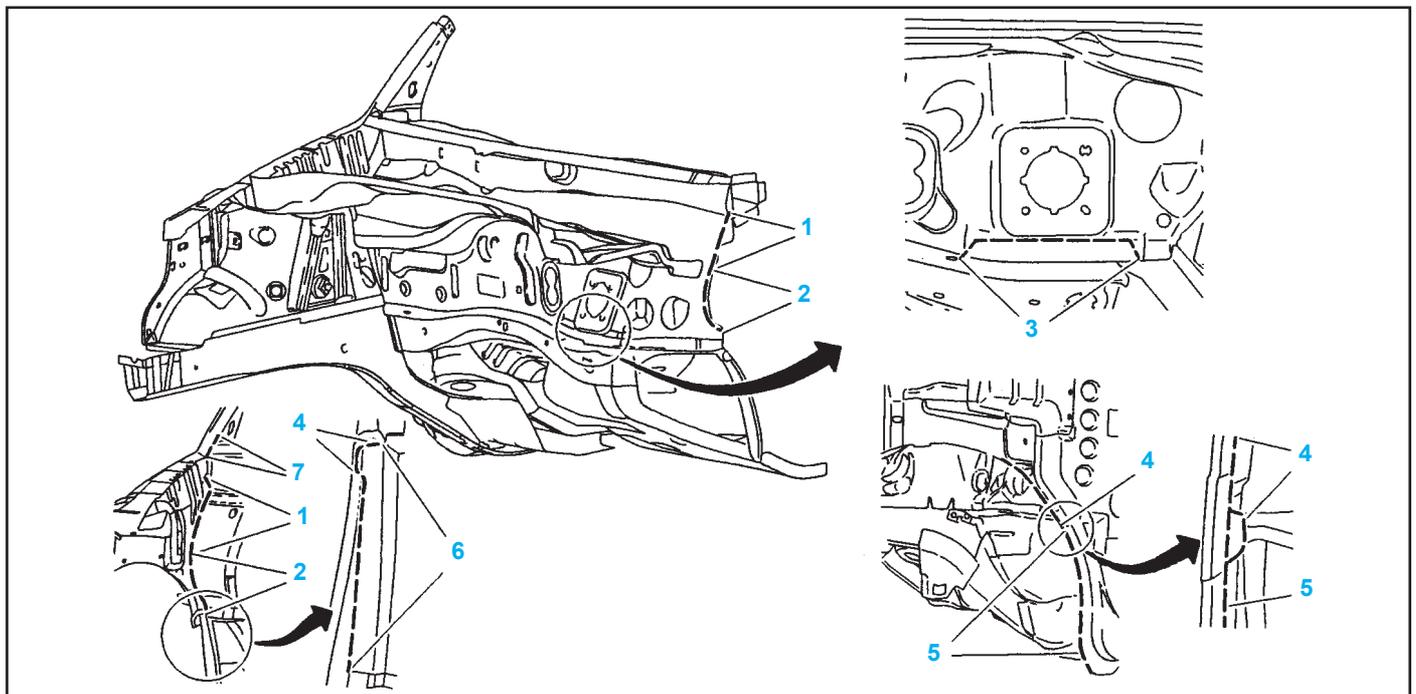
N°	Longueur cordon (m)			Fonctions					Produit	Situation	Conformité	
	Droite	Gauche	Total	Eau	Air / poussière	Collage	Calage	Anti-corrosion			TT	TO
71	1	1	2		x				C6	Côté habitacle - renfort montant de baie pare-brise	x	
72	1	1	2		x				C6	Renfort montant de baie pare-brise - doublure d'aile avant	x	
73	1	1	2		x				C6	Côté habitacle - doublure d'aile arrière partie avant - longeron intérieur	x	

Masticage

Légende :

TT = tous types TO = toit ouvrant

Compartiment moteur



N°	Longueur cordon (m)			Fonctions				Produit	Situation	Conformité	
	Droite	Gauche	Total	Étanchéité Eau	Étanchéité air / bruit	Anti-corrosion	Aspect			TT	TO
1	0,200	0,120	0,302	x	x	x		A1	Doublure d'aile avant - tablier supérieur	x	
2	0,160	0,215	0,375	x	x			A1	Tablier supérieur - doublure d'aile avant	x	
3		0,225	0,225	x	x	x		A1	Côté d'habitacle - doublure d'aile avant - renfort de pied avant	x	
4	0,035	0,035	0,070	x	x			A1	Longeron intérieur - doublure d'aile avant	x	
5	0,460	0,460	0,920	x	x			A1	Doublure d'aile avant - côté d'habitacle - longeron intérieur	x	
6	0,340	0,340	0,680	x	x			A1	Longeron intérieur - tablier supérieur	x	
7		0,055	0,055	x	x	x		A1	Doublure d'aile avant - collecteur d'auvent	x	

GÉNÉRALITÉS

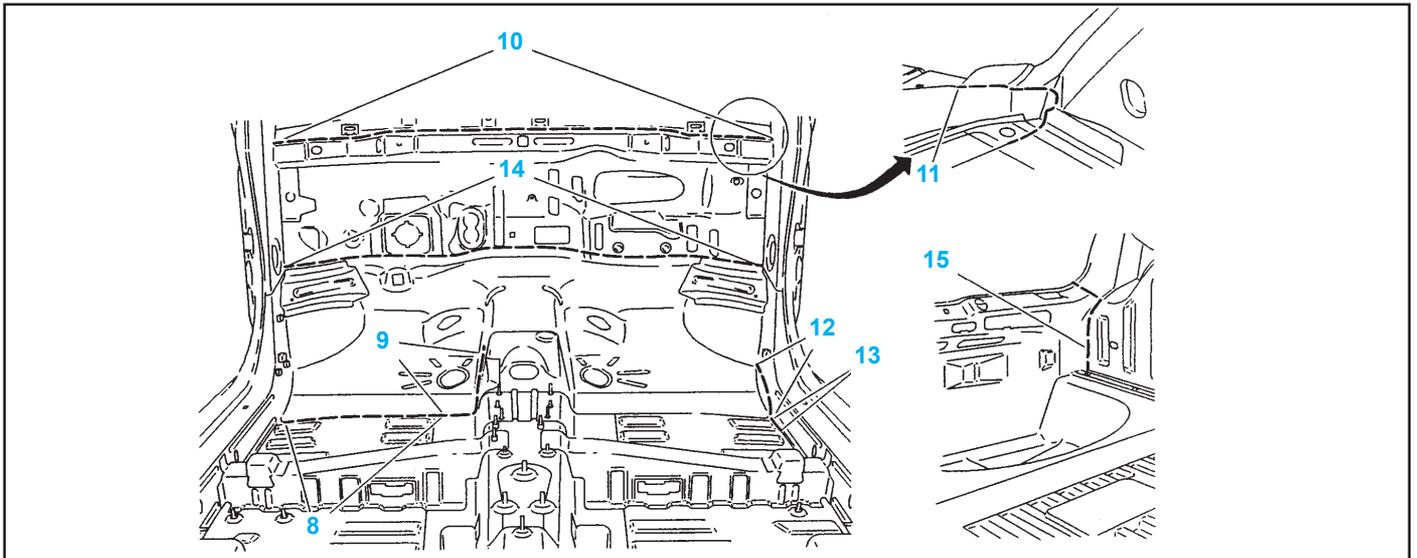
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Intérieur carrosserie

GÉNÉRALITÉS

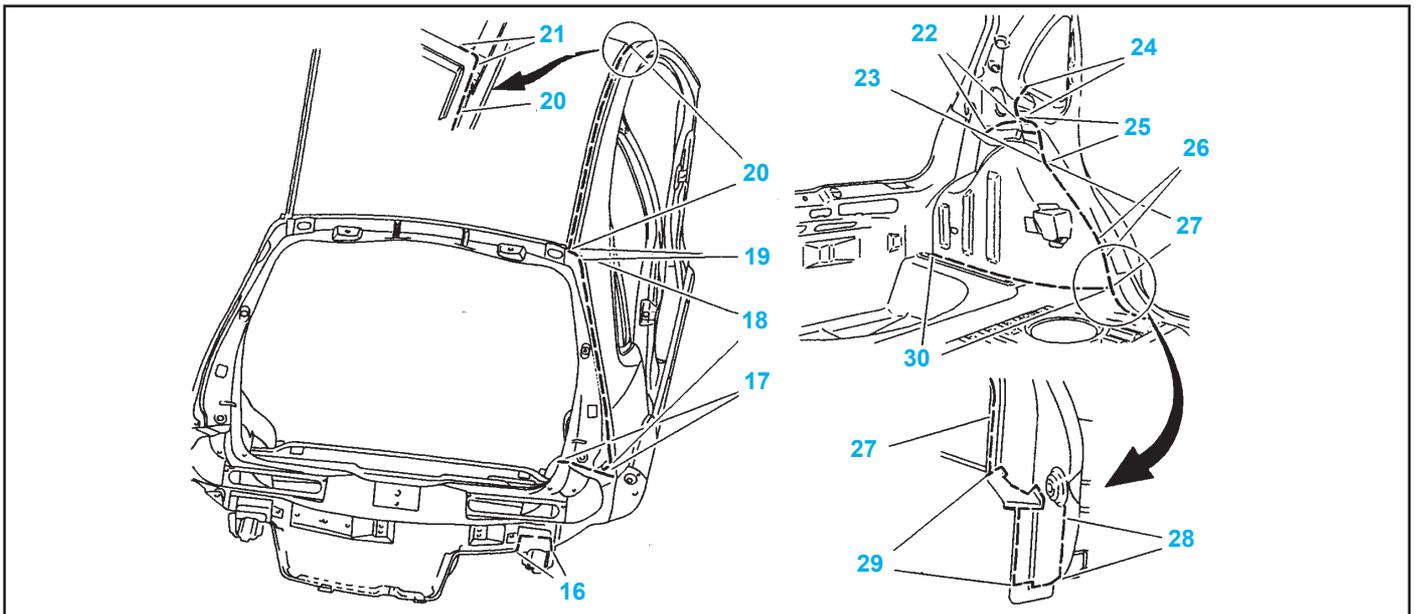


MÉCANIQUE

N°	Longueur cordon (m)			Fonctions				Produit	Situation	Conformité	
	Droite	Gauche	Total	Etanchéité Eau	Etanchéité air / bruit	Anti-corrosion	Aspect			TT	TO
8	0,415	0,415	0,830	x	x			A1	Tablier inférieur - plancher avant	x	
9	0,350	0,350	0,700	x	x			A1	Tablier inférieur - tunnel	x	
10	1,380		1,380	x	x			A1	Traverse inférieure de baie tablier supérieur	x	
11	0,160	0,160	0,320	x	x			A1	Traverse inférieure de baie doublure d'aile avant	x	
12	0,220	0,220	0,440	x	x			A1	Tablier inférieur - longeron intérieur	x	
13	0,080	0,080	0,160	x	x			A1	Plancher avant - longeron intérieur	x	
14	1,395		1,395	x	x			A1	Tablier supérieur tablier inférieur	x	
15	0,337	0,337	0,674	x	x	x		A1	Gouttière d'aile arrière - panneau arrière	x	

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Extérieur carrosserie



CARROSSERIE

N°	Longueur cordon (m)			Fonctions				Produit	Situation	Conformité	
	Droite	Gauche	Total	Etanchéité Eau	Etanchéité air / bruit	Anti-corrosion	Aspect			TT	TO
16	0,135	0,135	0,270	x	x			A1	Panneau arrière - plancher de charge / plancher de charge - embout longeron	x	
17	0,250	0,250	0,500	x	x			A1	Doublure de panneau AR Gouttière d'aile AR sup.	x	
18	0,860	0,860	1,720	x	x		x	A1	Côté habitacle - gouttière d'aile arrière	x	
19	0,120	0,120	0,240	x	x		x	A1	Côté habitacle - pavillon partie avant	x	
20	1,450	1,450	2,900	x	x			A1	Côté habitacle - pavillon partie centrale	x	
21	0,080	0,080	0,160	x	x			A1	Côté habitacle - pavillon partie avant	x	
22	0,490	0,490	0,980	x	x			A1	Doublure d'aile arrière, partie arrière - doublure de custode	x	
23	0,100	0,100	0,200	x	x			A1	Doublure inférieure de custode - doublure de custode	x	
24	0,140	0,140	0,280	x	x			A1	Doublure d'aile arrière, partie avant - doublure d'aile arrière, partie AR	x	
25	0,225	0,225	0,450	x	x			A1	Doublure d'aile arrière, partie avant - doublure de custode	x	
26	0,400	0,400	0,800	x	x			A1	Passage de roue AR - doublure inférieure de custode	x	
27	0,350	0,350	0,700	x	x			A1	Doublure d'aile arrière, partie avant - doublure inférieure de custode	x	
28	0,220	0,220	0,440	x	x			A1	Doublure d'aile arrière, partie AV - côté habitacle	x	
29	0,225	0,225	0,450	x	x			A1	Doublure d'aile arrière, partie avant - longeron intérieur	x	
30	0,865	0,865	1,730	x	x			A1	Passage de roue arrière longeronnet arrière	x	
31	0,865	0,865	1,730	x	x			A1	Passage de roue arrière longeronnet arrière	x	
32	0,380	0,380	0,760	x	x			A1	Gouttière d'aile arrière passage de roue arrière	x	
33	0,115	0,115	0,230	x	x			A1	Doublure d'aile arrière, partie arrière - gouttière d'aile arrière	x	
34	0,635	0,635	1,270	x	x			A1	Longeron intérieur - longeronnet arrière	x	
35	1,060	1,060	2,120	x	x			A1	Plancher avant longeron intérieur	x	
36	0,275	0,275	0,550	x	x			A1	Plancher à talon longeronnet arrière	x	
37	0,485	0,485	0,970	x	x			A1	Plancher avant planche à talon	x	
38	1,080		1,080	x	x			A1	Planche à talon plancher de charge	x	

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

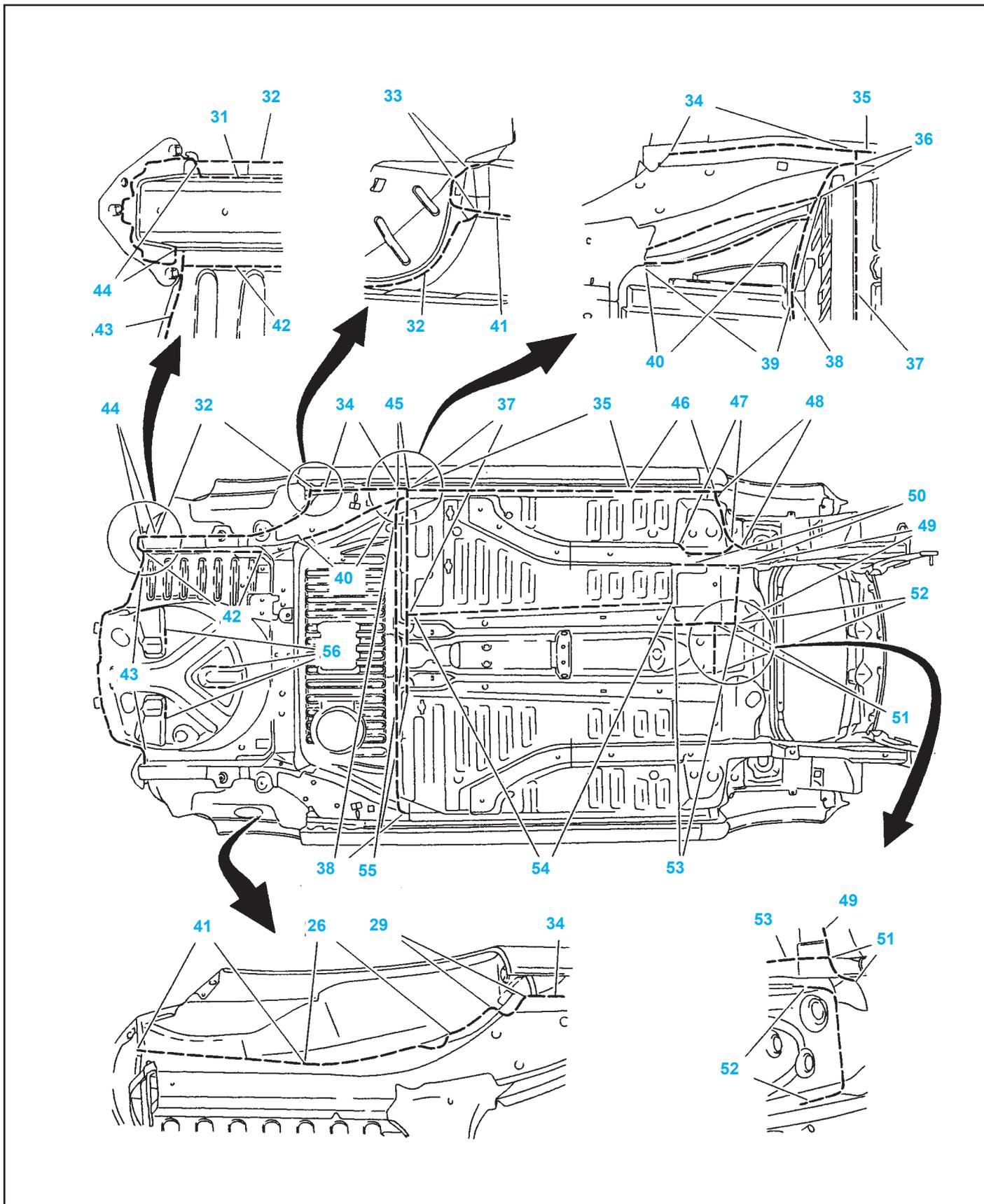
Sous carrosserie

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



N°	Longueur cordon (m)			Fonctions				Produit	Situation	Conformité	
	Droite	Gauche	Total	Etanchéité Eau	Etanchéité air / bruit	Anti-corrosion	Aspect			TT	TO
39	0,380	0,380	0,760	x	x			A1	Longeronnet arrière - planche à talon, longeron intérieur	x	
40	0,175	0,175	0,350	x	x			A1	Plancher de charge - planche à talon - longeron intérieur	x	
41	0,510	0,510	1,020	x	x			A1	Passage de roue arrière - doublure de custode	x	
42	0,540	0,540	1,080	x	x			A1	Longeronnet arrière - plancher de charge	x	
43	1,370		1,370	x	x			A1	Plancher de charge - panneau arrière	x	
44	0,240	0,240	0,480	x	x			A1	Longeronnet arrière - renfort fixation de pare-chocs arrière	x	
45	0,025	0,025	0,050	x	x			A1	Longeronnet arrière - plancher avant	x	
46	0,450	0,450	0,900			x		A1	Liaison brancard longeron - longeron intérieur	x	
47	0,575	0,575	1,150			x		A1	Liaison brancard longeron - brancard avant	x	
48	0,250	0,250	0,500			x		A1	Liaison brancard longeron - tablier inférieur	x	
49	0,195	0,195	0,390			x		A1	Liaison brancard longeron - tablier inférieur	x	
50	0,420	0,420	0,840			x		A1	Brancard avant - liaison de brancard tunnel	x	
51	0,160	0,160	0,320			x		A1	Tablier inférieur - brancard intérieur	x	
52	0,330		0,330	x	x			A1	Tunnel - tablier inférieur	x	
53	0,450	0,450	0,900			x		A1	Liaison brancard tunnel - brancard inférieur	x	
54	1,045	1,045	2,090	x	x			A1	Tunnel - plancher avant	x	
55	0,490		0,490	x	x			A1	Tunnel - plancher à talon	x	
56	4 x 0,030		0,120	x	x			A1	Plancher de charge	x	

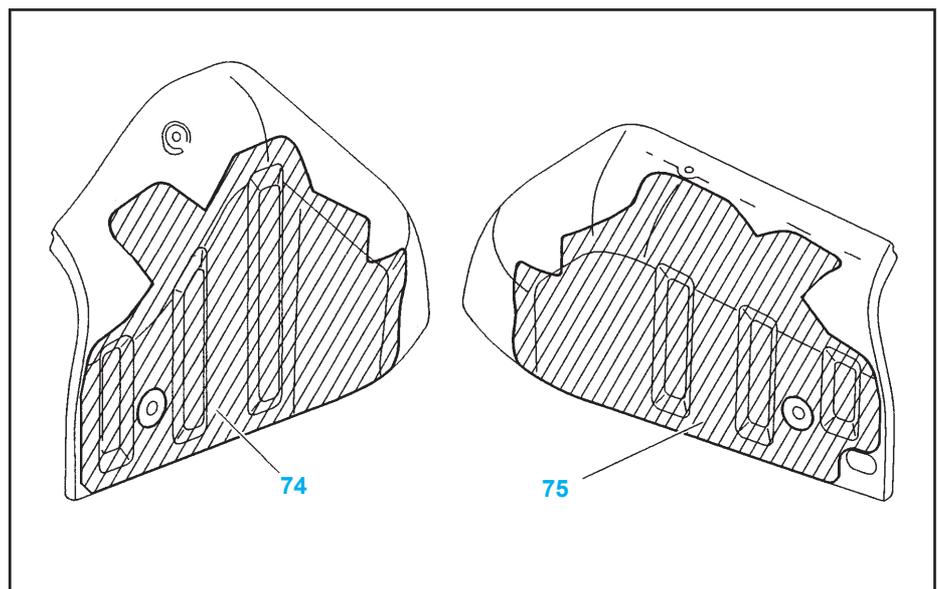
GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

Amortissants

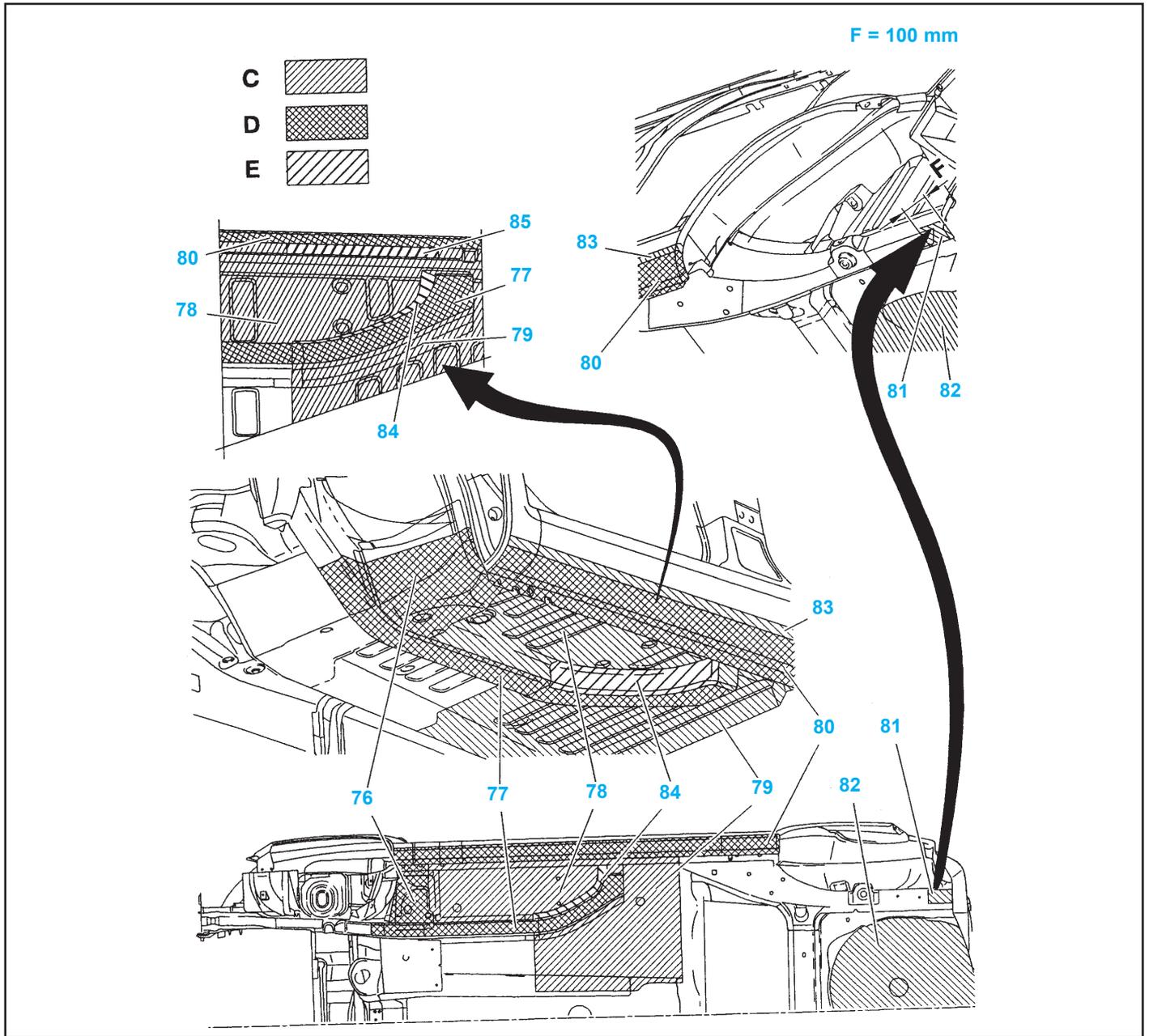
Repère	Coefficient	Désignation
74	1	Amortissant passage de roue arrière gauche
75	1	Amortissant passage de roue arrière droit



CARROSSERIE

Antigravillonnage

Agression de la zone	Produit	Revêtement cataphorèse PVC	Symboles
Faible	C3	Supérieur ou égal à 300 microns	C
Normale	C4	Supérieur ou égal à 500 microns	D
Forte	C1	Supérieur ou égal à 700 microns	E



Repère	Désignation	Produit
76	Liaison de brancard / longeron	C4
77	Brancard arrière	C4
78	Plancher avant	C3
79	Plancher arrière	C3
80	Côté habitacle (partie inférieure)	C4
81	Longeronnet arrière gauche	C3
82	Plancher de charge	C3
83	Côté habitacle (partie supérieure)	C3
84	Brancard arrière (face extérieure)	C1
85	Côté habitacle (face interne)	C1

Partie avant

Demi-façade avant et appui de façade

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - aile,
 - pare-chocs,
 - traverse sup.,
 - radiateur et ventilateurs,
 - condenseur,
 - optique.
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Demi-façade AV et appui de façade.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable

Dégrafage

- Dégraver les points à l'aide d'une fraise de \varnothing 8 mm (Fig.Car.1).

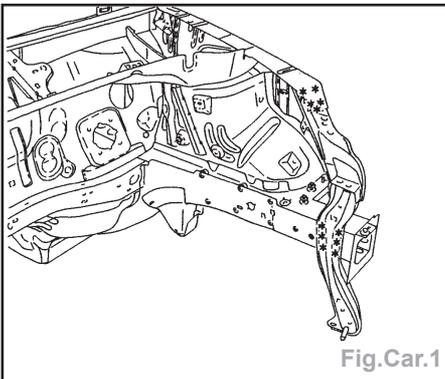


Fig.Car.1

- Déposer les pièces.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable (Fig.Car.2).

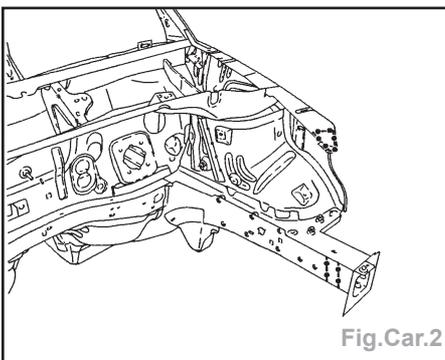


Fig.Car.2

Soudage

- Poser l'appui de façade et la demi-façade AV.
- Contrôler le positionnement avec le gabarit.

- Souder (Fig.Car.1) :
 - par points,
 - par points bouchons MAG.
- Appliquer de la protection.

Longeron et passage de roue avant

Remplacement

Impératif :

- Véhicule au marbre.
- Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - demi-face avant et appui de façade,
 - doublure d'aile (partielle),
 - aile AV,
 - optique,
 - pare-boue,
 - bouclier AV,
 - traverse AV,
 - groupe motopropulseur.
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Longeron (réparation), semelle de longeron et passage de roue.

Préparation pièces de rechange

- Tracer et découper à l'aide d'une scie.
- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie.
- Dégraver les points à l'aide d'une fraise de \varnothing 8 mm (Fig.Car.3/4).
- Déposer les pièces.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable (Fig.Car.5).

Soudage

- Poser le longeron et souder par cordon MAG.
- Poser la semelle de longeron et souder par points électriques, cordon MAG et points bouchons MAG (Fig.Car.3/4).
- Appliquer de la protection.

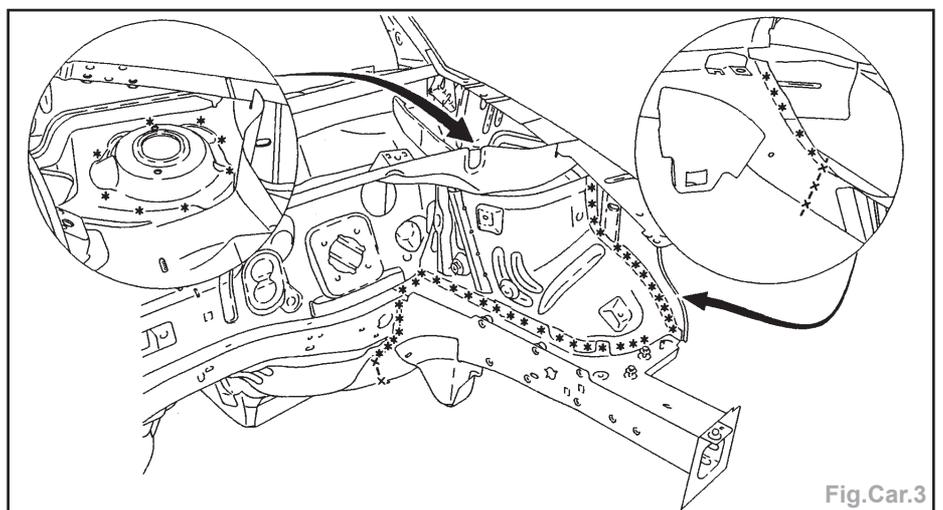


Fig.Car.3

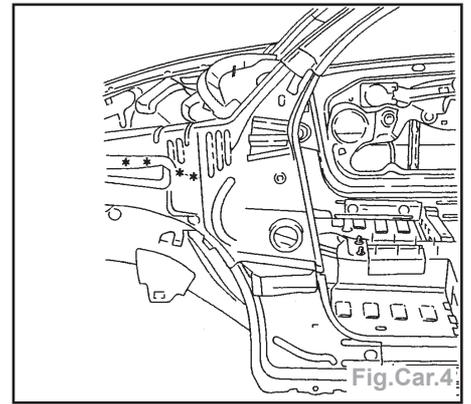


Fig.Car.4

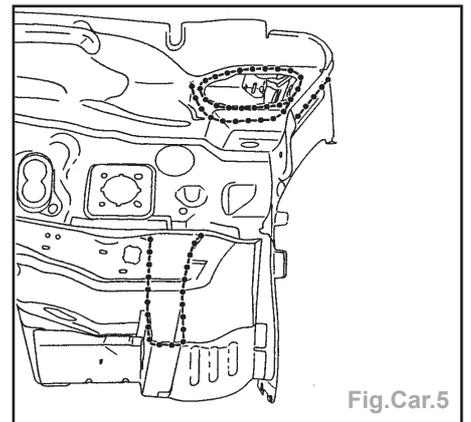


Fig.Car.5

Longeron avant partiel

Remplacement

Impératif :

- Véhicule au marbre.
- Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - demi-face avant et appui de façade,
 - aile AV,
 - optique,
 - pare-boue,
 - bouclier AV,
 - traverse AV,
 - le filtre à air,
 - le boîtier porte-fusibles,
 - le support de batterie,
 - le calculateur d'injection,
 - le bloc hydraulique ABS,

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- l'avertisseur,
 - radiateur et ventilateurs,
 - le condenseur,
 - la pompe de D.A (côté D),
 - l'alternateur (côté D),
 - le compresseur de climatisation (côté D),
 - le vase d'expansion (côté D),
 - le réservoir de lave-glace (côté D).
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Longeron (réparation), semelle de longeron et demi-face AV.

Préparation pièces de rechange

- Tracer et découper à l'aide d'une scie (Fig.Car.6).

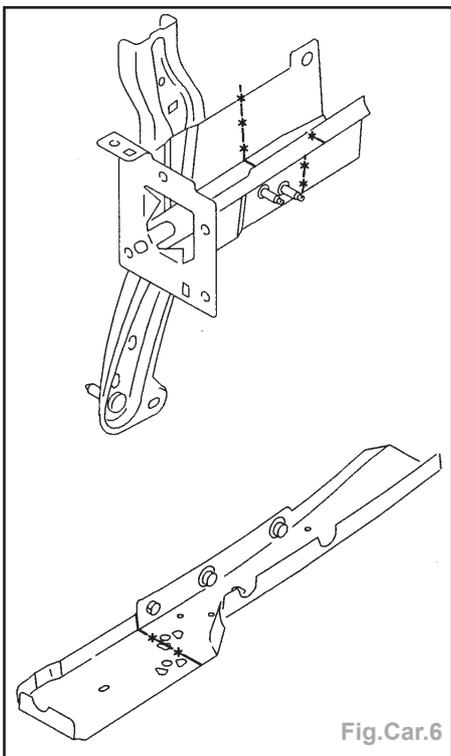


Fig.Car.6

Dégrafage

- Tracer et découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.7).

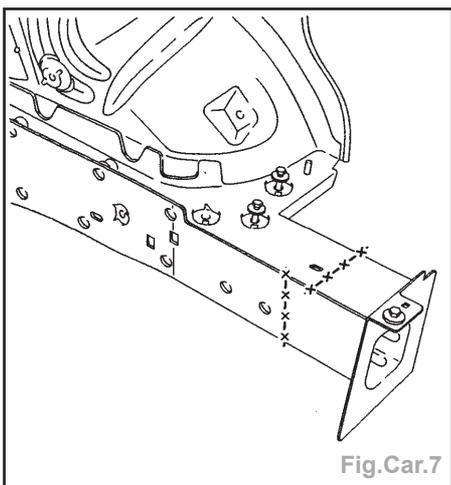


Fig.Car.7

- Déposer les pièces.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser le longeron et souder par cordon MAG.
- Poser la semelle de longeron (partielle) et souder par points électriques, cordon MAG et points bouchons MAG (Fig.Car.7).
- Appliquer de la protection.

Doublure d'aile avant partielle

Remplacement

Impératif :

- Véhicule au marbre.
- Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - demi-face avant et appui de façade,
 - longeron AV partie AV.

Pièces de rechange

- Doublure d'aile AV.

Préparation pièces de rechange

- Tracer et découper à l'aide d'une scie (Fig.Car.8).

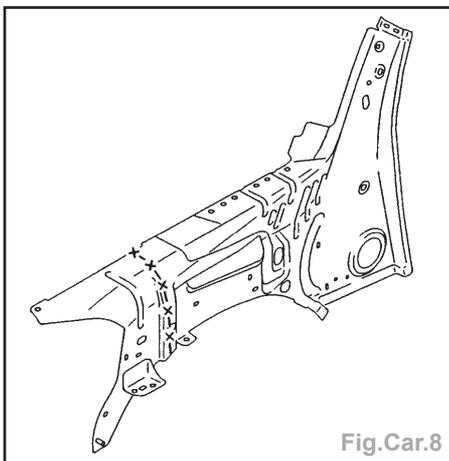


Fig.Car.8

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Tracer et découper à l'aide d'une scie.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.9).

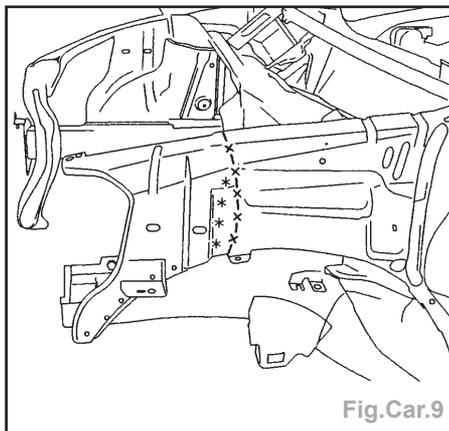


Fig.Car.9

- Déposer la pièce.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser la doublure d'aile AV (partielle) et souder par points électriques et points bouchons MAG (Fig.Car.9).
- Appliquer de la protection.

Partie latérale

Côté de caisse

Solutions de coupe (Fig.Car.10).

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie
- Déposer - reposer :
 - pavillon,
 - portes AV et AR,
 - volet AR,
 - capot,
 - aile AV,
 - siège AV,
 - banquette AR,
 - tablette AR,
 - planche de bord,
 - gâches de portes AV et AR,
 - butées de réglage volet AR,
 - joints d'entrées de portes et hayon,
 - enrouleur de ceintures AV et AR,
 - glace de pare-brise et custode,
 - roues AV, AR et secours,
 - feu AR,
 - bouclier AR, absorbeur et pare-boue,
 - armature poutre de bouclier AR,
 - trappe à essence (côté G),
 - câble d'antenne (côté D),
 - tuyau de lave-glace (côté D).
- Dégarnir - regarnir :
 - garniture de montant de pare-brise,
 - garniture de pied milieu,
 - garniture de custode,
 - passage de roue AV et AR,
 - plancher AR partiel,
 - plancher AV partiel.
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.
- Protéger l'intérieur du véhicule.
- Vidanger le réservoir à carburant et déposer le réservoir.

Pièces de rechange

- Renfort AV, côté de caisse et sachets d'inserts (zone de réparation).

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.11).
- Déposer le renfort AV (1) de côté (2).
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.12 et 13).
- Déposer le côté de caisse (2).

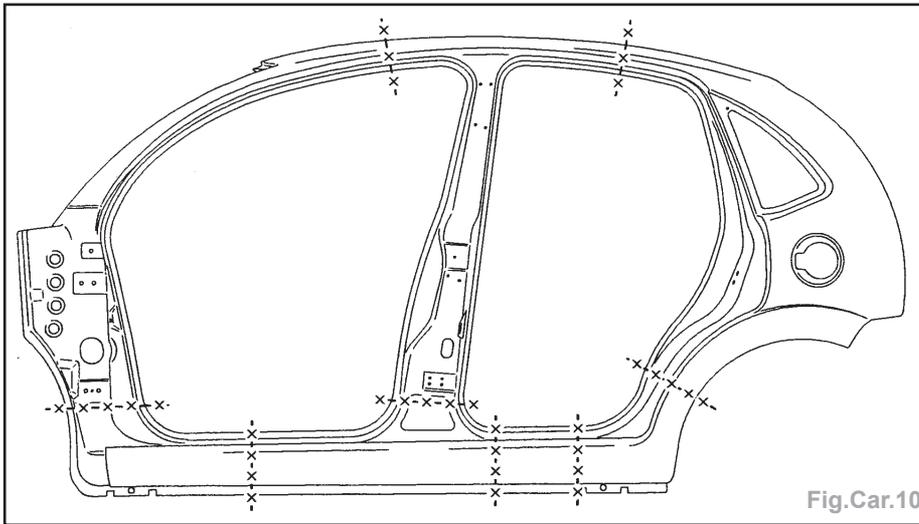


Fig.Car.10

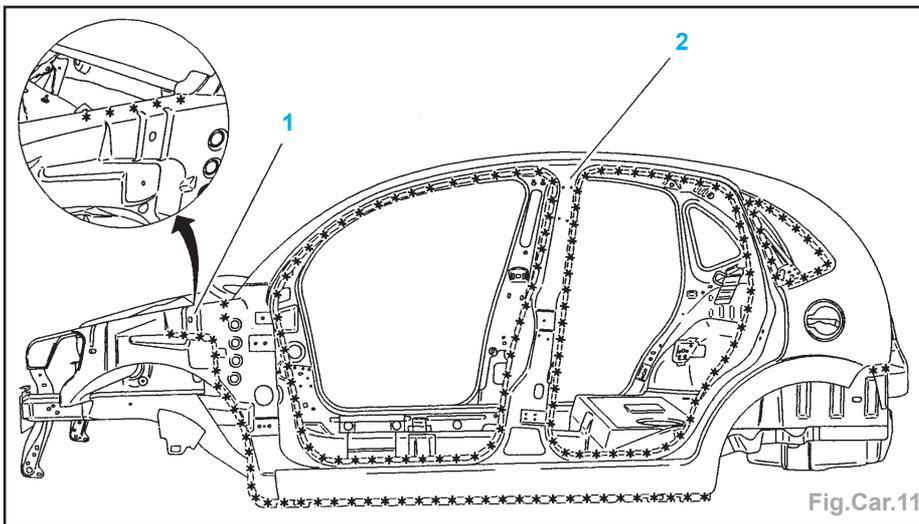


Fig.Car.11

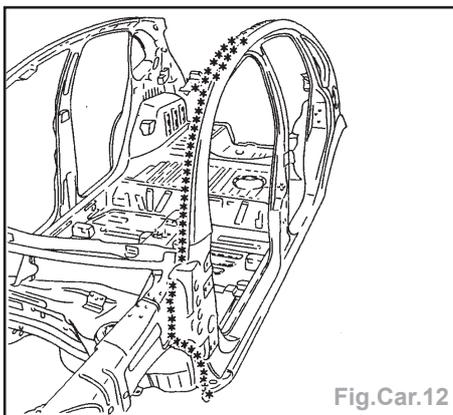


Fig.Car.12

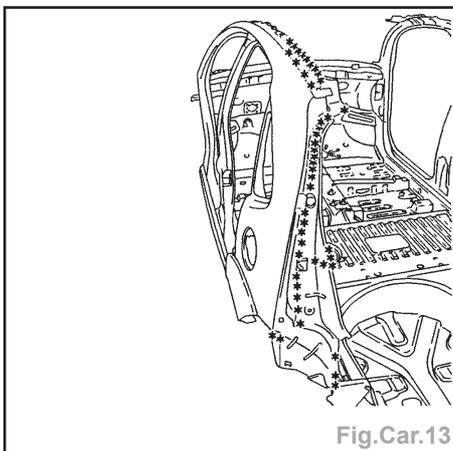


Fig.Car.13

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Appliquer une colle de calage A2 (Fig.Car.14).

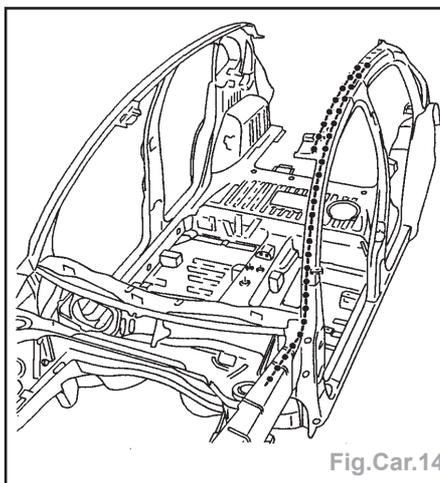


Fig.Car.14

- Poser les inserts insonorisants.
- Mettre en place le côté de caisse.
- Souder par points électriques et par points bouchons MAG (Fig.Car.11/12/13).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Renfort de pied avant

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - renfort AV de côté d'habitacle,
 - partie AV de côté d'habitacle.
- Dégarnir - regarnir le plancher AV.
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Renfort de pied AV.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégraissage

- Dégraisser les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.15).

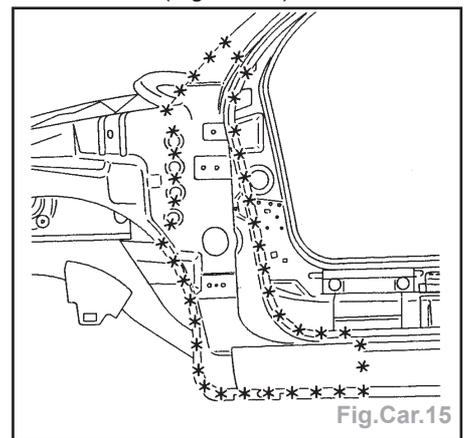


Fig.Car.15

- Déposer la pièce.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser le renfort de pied AV.
- Souder par points électriques et par points bouchons MAG (Fig.Car.15).
- Meuler les points MAG.
- Appliquer de la protection.

Renfort de longeron

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - côté de caisse partiel.
- Dégarnir - regarnir le plancher AV.
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Renfort de longeron.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraver les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.16).

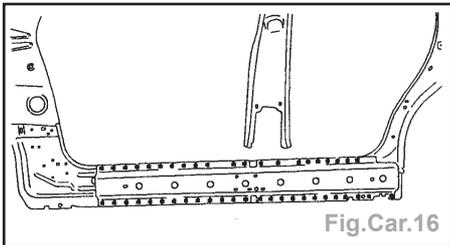


Fig.Car.16

- Déposer le renfort de longeron.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser le renfort de longeron.
- Souder par points électriques et par points bouchons MAG (Fig.Car.16).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Renfort de pied milieu et doublure

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - côté de caisse.
- Dégarnir - regarnir le plancher AV.
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Renfort et doublure de pied milieu.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraver les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.17/18).

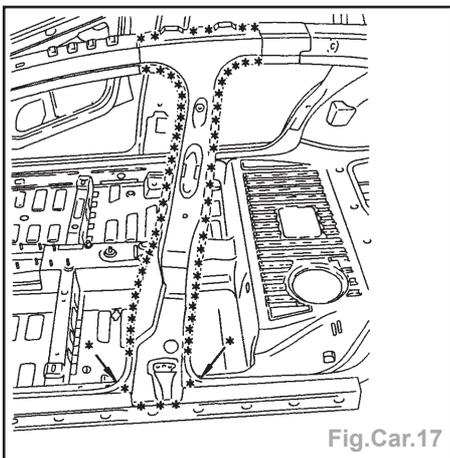


Fig.Car.17

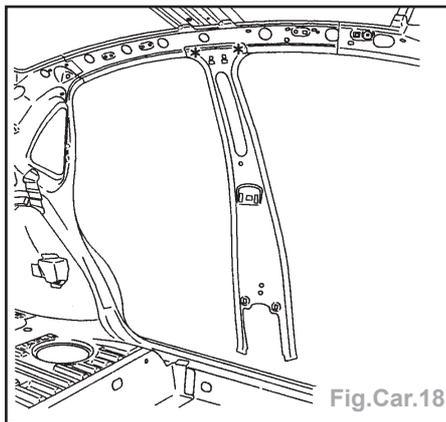


Fig.Car.18

- Meuler les cordons de soudure (cupro-alu) et déposer le pied milieu puis sa doublure.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser la doublure et le pied milieu.
- Souder par points électriques et par points bouchons MAG (Fig.Car.17/18).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Partie arrière

Aile arrière

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - hayon,
 - banquette AR,
 - tablette AR,
 - gâches de porte AR,
 - joints d'entrées de porte AR et hayon,
 - glace de custode,
 - roue AR,
 - feux AR,
 - bouclier AR, absorbeur et pare-boue,
 - trappe à essence (côté G),
 - câble d'antenne (côté D),
 - tuyau de lave-glace (côté D).
- Dégarnir - regarnir :
 - garniture de custode,
 - passage de roue AR,
 - plancher AR partiel.
- Dégager les canalisations et faisceaux électriques.
- Protéger l'intérieur du véhicule.
- Vidanger le réservoir à carburant et déposer le réservoir.
- Déposer - reposer la doublure de panneau AR partielle.

Pièces de rechange

- Aile AR et sachets d'inserts (zone de réparation).

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraver les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.19/20).

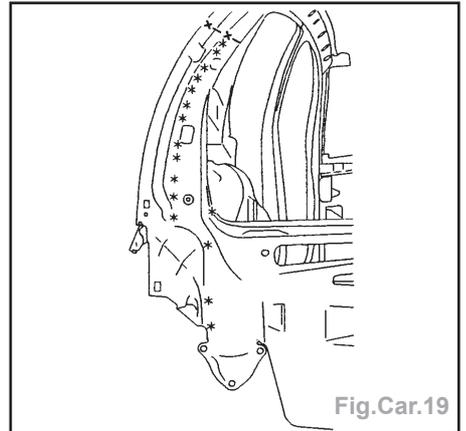


Fig.Car.19

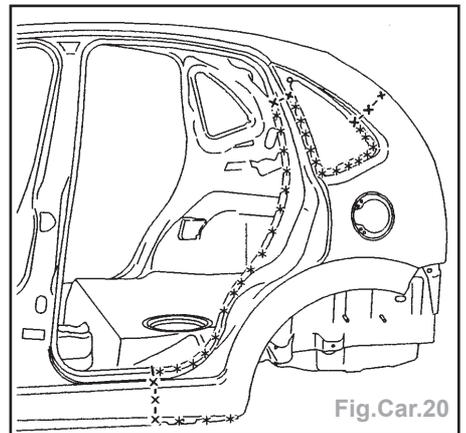


Fig.Car.20

- Tracer et découper à l'aide d'une scie.
- Déposer l'aile AR.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Appliquer une colle de calage B8 (Fig.Car.21).

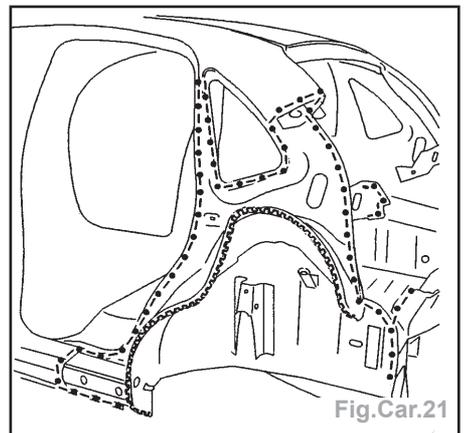


Fig.Car.21

- Poser les inserts gonflants et l'aile AR.
- Souder :
 - par points électriques et cordon MAG (Fig.Car.19/20),
 - par points bouchons MAG (Fig.Car.19).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Doublure d'aile arrière (partie AV et AR)

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer la partie AR du côté d'habitacle.
- Dégarnir - regarnir le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Doublure d'aile arrière (partie AV et AR).

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de \varnothing 8 mm (Fig.Car.22).

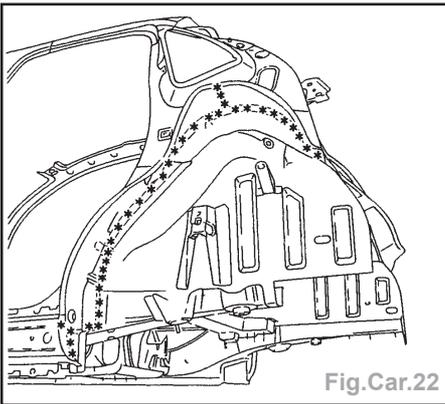


Fig.Car.22

- Déposer la doublure d'aile arrière (partie AV et AR).

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser la doublure d'aile AR.
- Souder par points électriques et cordon MAG (Fig.Car.22).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Doublure d'aile arrière assemblée

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer la partie AR du côté d'habitacle et le panneau AR.
- Dégarnir - regarnir le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Doublure d'aile arrière assemblée.

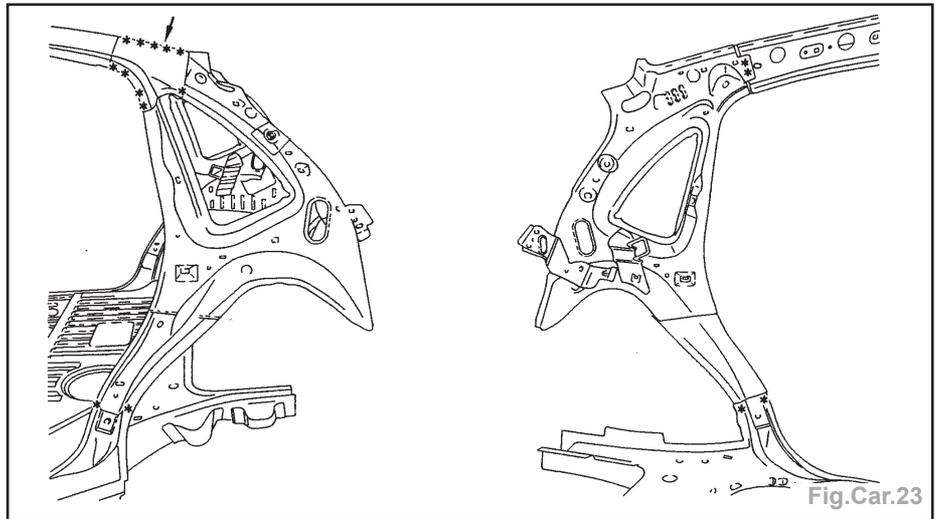


Fig.Car.23

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de \varnothing 8 mm (Fig.Car.23).
- Découper les cordons MAG par meulage.
- Déposer la doublure d'aile arrière.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser la doublure d'aile AR assemblée.
- Souder par points électriques et cordon MAG (Fig.Car.23).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

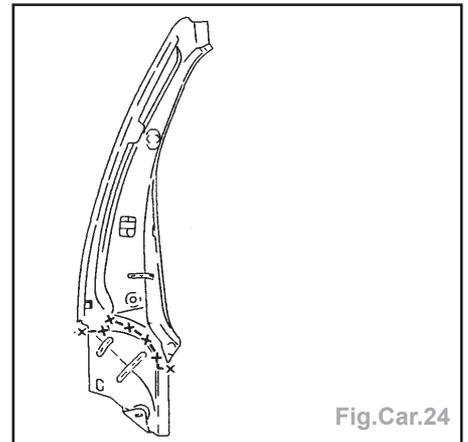


Fig.Car.24

Gouttière d'aile arrière assemblée (partielle)

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer le panneau AR.
- Dégarnir - regarnir le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Gouttière d'aile arrière assemblée.

Préparation pièces de rechange

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (Fig.Car.24).
- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de \varnothing 8 mm (Fig.Car.25).
- Déposer partiellement la gouttière d'aile arrière assemblée.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

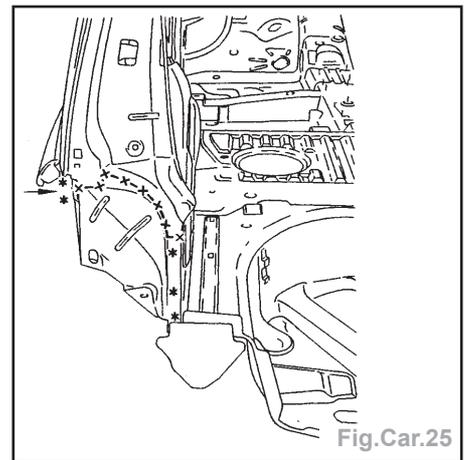


Fig.Car.25

Soudage

- Poser la gouttière d'aile arrière assemblée par recouvrement.
- Souder par points électriques et cordon MAG (Fig.Car.24).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Panneau arrière

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- bouclier AR, absorbeur, armature de poutre et pare-boue,
 - aérateurs,
 - roue de secours,
 - feux AR,
 - gâche de hayon et le joint.
- Dégarnir - regarnir le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

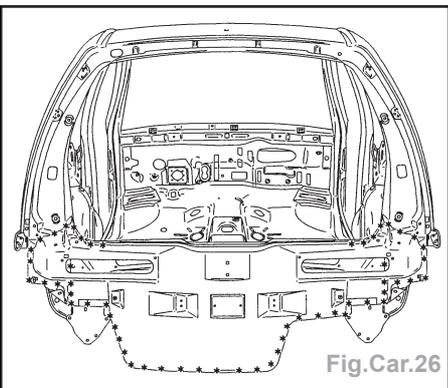
- Panneau AR.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.26).



- Déposer le panneau AR.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser le panneau AR.
- Souder par points électriques et cordon MAG (Fig.Car.26).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Doubleur de panneau arrière

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
 - Déposer - reposer :
 - bouclier AR, absorbeur, armature de poutre et pare-boue,
 - aérateurs,
 - roue de secours,
 - feux AR,
 - gâche de hayon et le joint.
- Dégarnir - regarnir le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

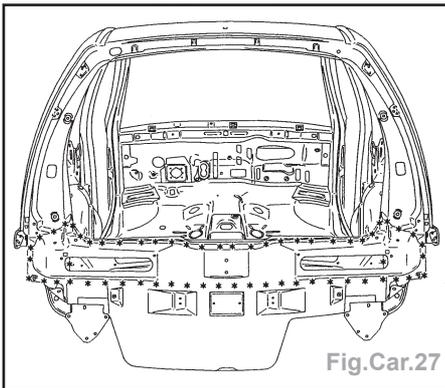
- Panneau AR.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.27).



- Déposer le panneau AR.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser le panneau AR.
- Souder par points électriques (Fig.Car.27).
- Appliquer de la protection.

Passage de roue arrière

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer la partie AR de côté d'habitacle.
- Dégarnir - regarnir le coffre.
- Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

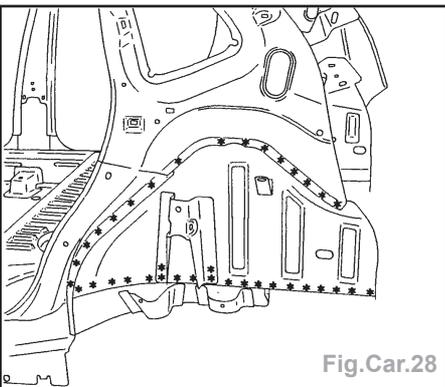
- Passage de roue AR.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.28).



- Déposer le passage de roue AR.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser le passage de roue AR.
- Souder par points électriques et cordon MAG (Fig.Car.28).
- Meuler les soudures MAG.
- Appliquer de la protection.

Plancher et longeronnet arrière (partiel)

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces décapées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

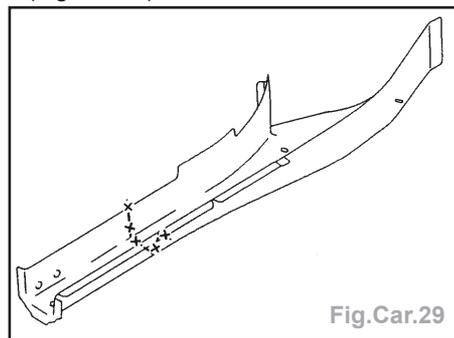
- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer le panneau AR.
- Dégarnir - regarnir le plancher AR.
- Dégager les faisceaux électriques.

Pièces de rechange

- Plancher AR, longeronnet AR et fermeture de plancher AR.

Préparation pièces de rechange

- Tracer puis découper à l'aide d'une scie (Fig.Car.29).



- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafrage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.30).
- Déposer le plancher AR et la fermeture de longeronnet.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de Ø 8 mm (Fig.Car.31).
- Tracer et découper à l'aide d'une scie.
- Déposer la partie AR du longeronnet.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.
- Appliquer un cordon de colle.

Soudage

- Poser :
 - le longeronnet AR partiel,
 - le plancher,
 - la fermeture de longeronnet.
- Souder :
 - par cordon MAG (Fig.Car.30/31).
 - par points électriques (Fig.Car.30).

Nota : Si le soudo-collage ne peut être appliqué, utiliser le soudage par bouillon avec un pas de 30 mm.

- Meuler la soudure MAG.
- Appliquer de la protection.

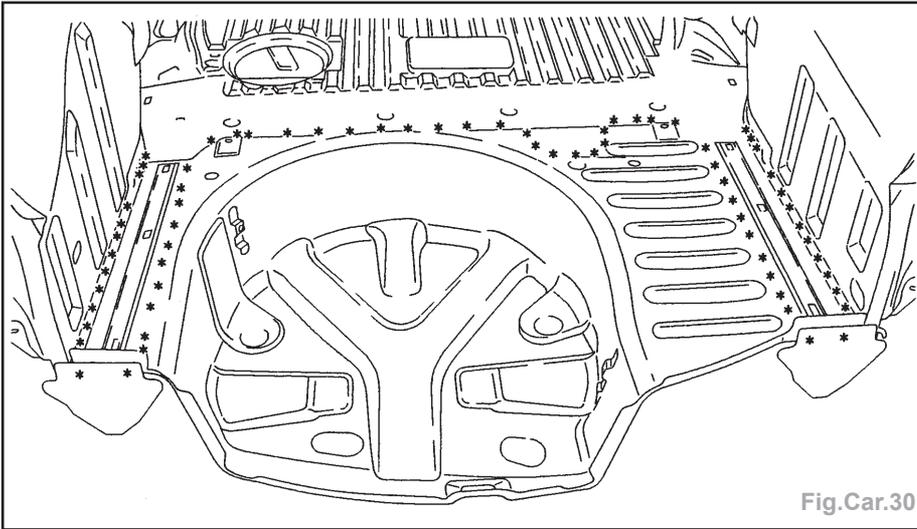


Fig.Car.30

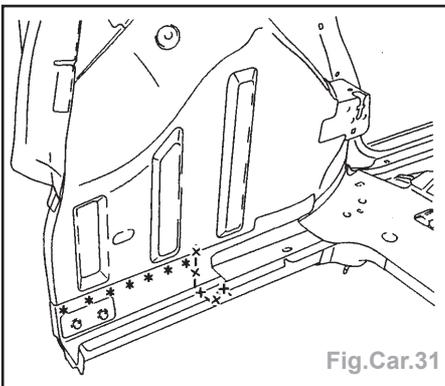


Fig.Car.31

Pavillon

Pavillon avec traverses et arceau

Remplacement

Impératif : Toutes les surfaces découpées doivent être protégées par le procédé de rezingage électrolytique homologué de référence C8.

- Débrancher la borne - de la batterie.
- Déposer - reposer :
 - hayon,
 - garniture de pavillon,
 - coussin gonflable latéral pavillon (suivant version),
 - enjoliveur de pavillon,
 - embase d'antenne,
 - pare-brise,
 - toit ouvrant (suivant version).
- Dégager les faisceaux électriques et le câble d'antenne.
- Protéger l'intérieur du véhicule.

Pièces de rechange

- Traverse AV de pavillon.
- Arceau central de pavillon.
- Traverse AR de pavillon.

Préparation pièces de rechange

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Dégrafage

- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de \varnothing 8 mm (Fig.Car.32).

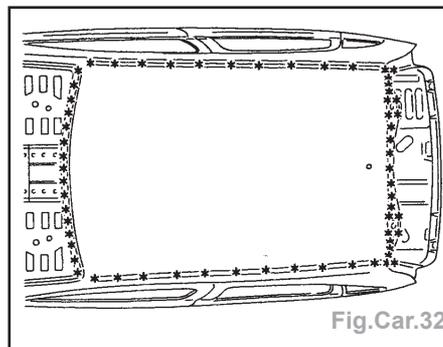


Fig.Car.32

- Couper les cordons de colle sur les éléments suivant :
 - traverse AV de pavillon,
 - arceau central de pavillon,
 - traverse AR de pavillon.
- Déposer le pavillon.
- Dégraffer les points à l'aide d'une fraise de \varnothing 8 mm (Fig.Car.33).

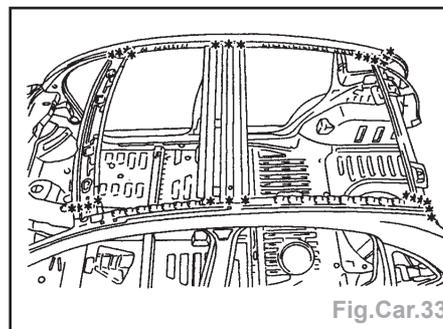


Fig.Car.33

- Déposer :
 - traverse AV de pavillon,
 - arceau central de pavillon,
 - traverse AR de pavillon.

Préparation carrosserie

- Préparer les bords d'accostage et protection par apprêt soudable.

Soudage

- Poser :
 - traverse AV de pavillon,
 - arceau central de pavillon,
 - traverse AR de pavillon.
- Souder par points électriques (Fig.Car.33).

- Appliquer un cordon de calage référence sur les éléments suivant (Fig.Car.34) :

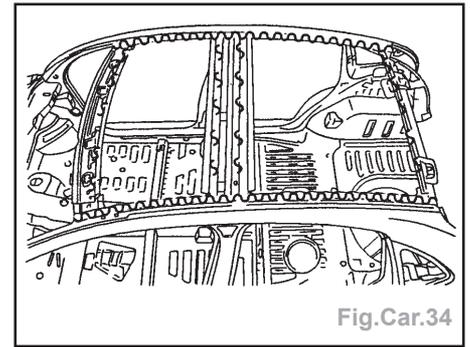


Fig.Car.34

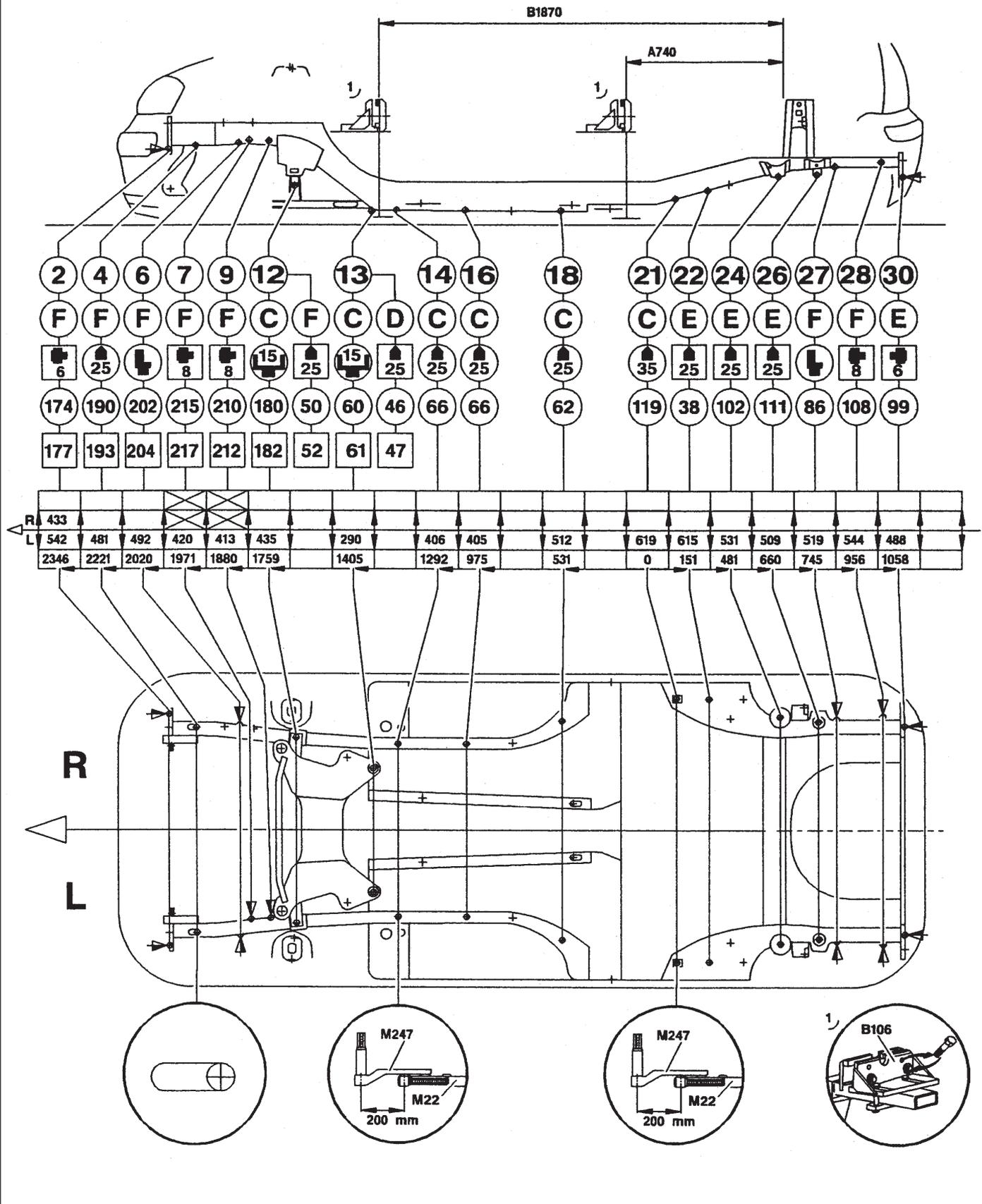
- traverse AV de pavillon,
- arceau central de pavillon,
- traverse AR de pavillon.
- Poser le pavillon.
- Souder par points électriques (Fig.Car.32).
- Appliquer de la protection.

CONTRÔLE DE LA CAISSE AU MARBRE

CAR-O-LINER®

Citroën

CONTROLE MECANIQUE EN PLACE



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

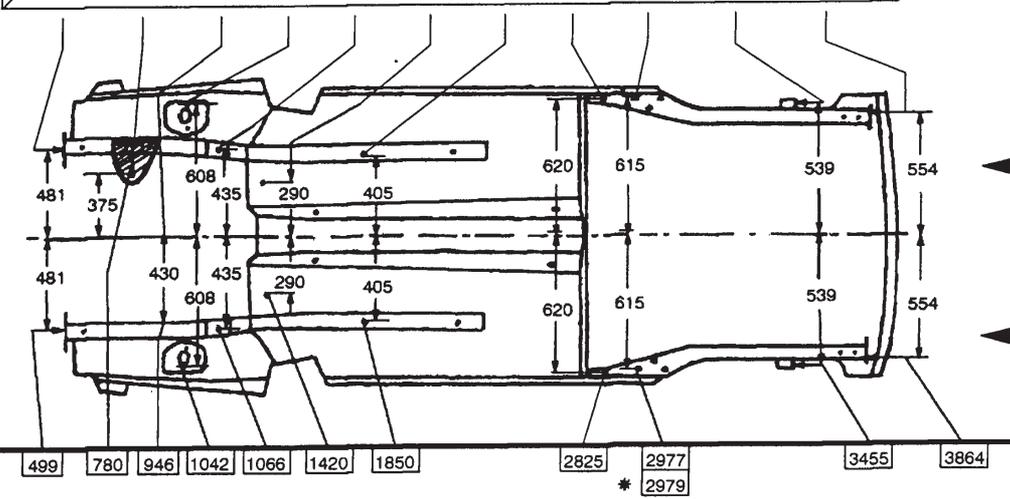
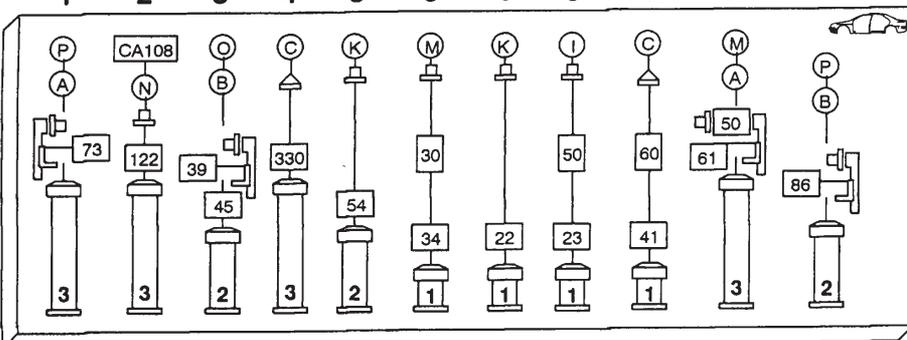
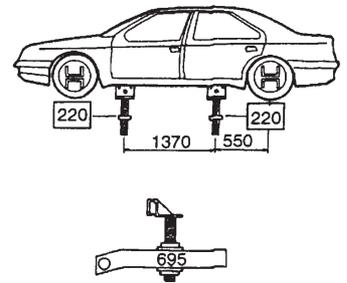
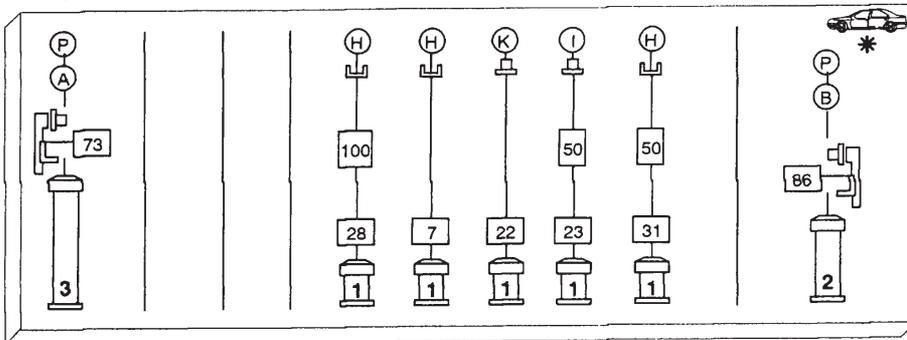
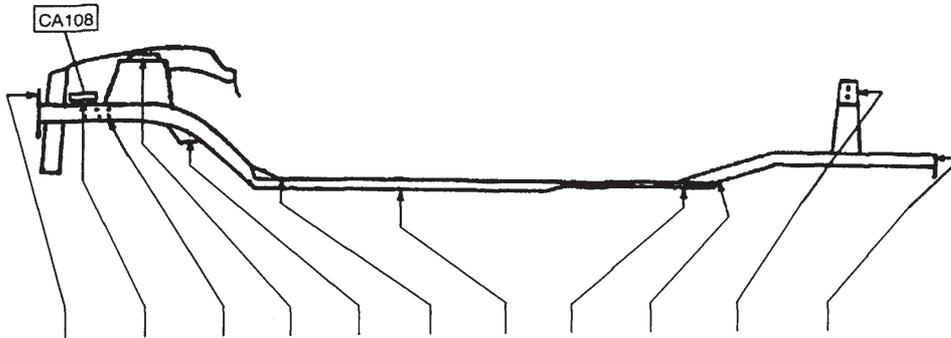
CARROSSERIE

CELETTE METRO 2000 MYGALE

CITROEN C3

A 0829

CA 108



06/02

CELETTE © Copyright 2002 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

GÉNÉRALITÉS

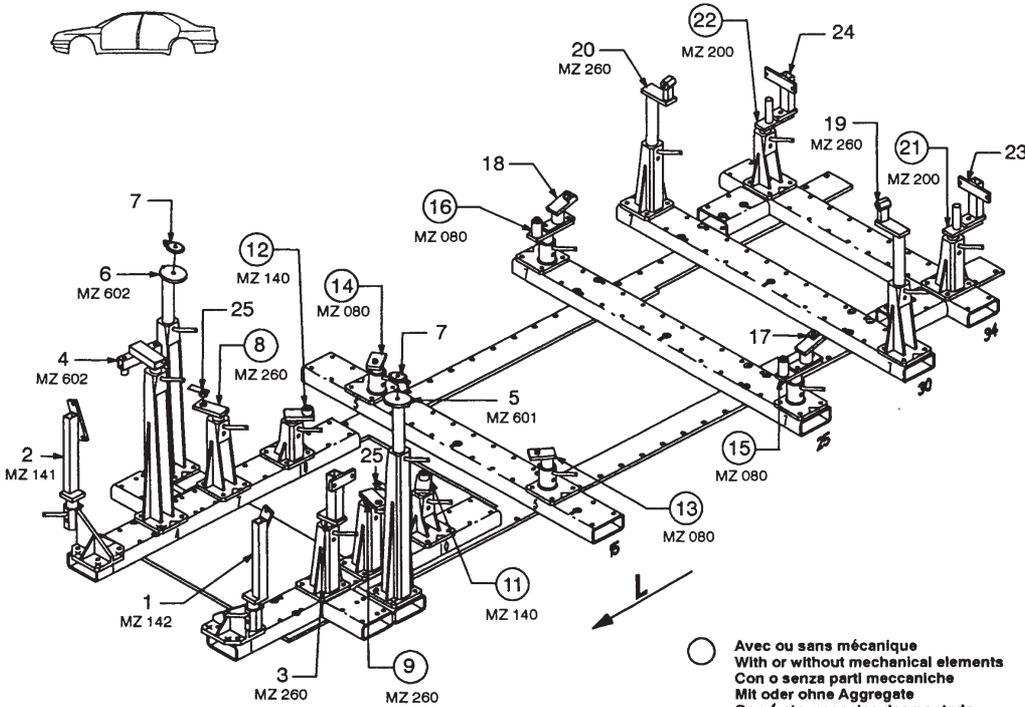
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

CELETTE®

CITROEN C3



REP.	REFERENCE	PDS	NB	MZ
1	886.7001	3,0	1	142
2	886.7002	3,0	1	141
3	886.7003	2,5	1	260
4	886.7004	2,0	1	602
5	886.7005	1,9	1	601
6	886.7006	1,9	1	602
7	886.7007	2,5	2	
8	886.7008	1,5	1	080/260
9	886.7009	1,5	1	080/260
10	886.7010	0,8	2	
11	886.7011	1,5	1	080/140
12	886.7012	1,5	1	080/140
13	886.7013	1,4	1	080
14	886.7014	1,4	1	080
15	886.7015	2,4	1	080
16	886.7016	2,4	1	080
17	886.7017	1,3	1	
18	886.7018	1,3	1	
19	886.7019	2,5	1	260
20	886.7020	2,5	1	260
21	886.7021	1,9	1	200
22	886.7022	1,9	1	200
23	886.7023	1,4	1	
24	886.7024	1,4	1	
25	886.7025	0,1	2	

M 8-25	8
M 10-30	6
M 10-80	2
M 12-20	2
M 12-25	6
M 12-60	2
M 12-90	2
M 12-110	2
M 16-35	2

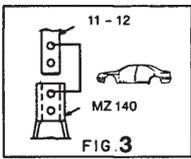
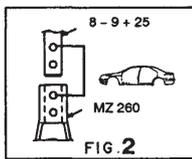
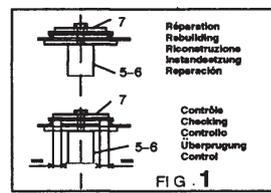
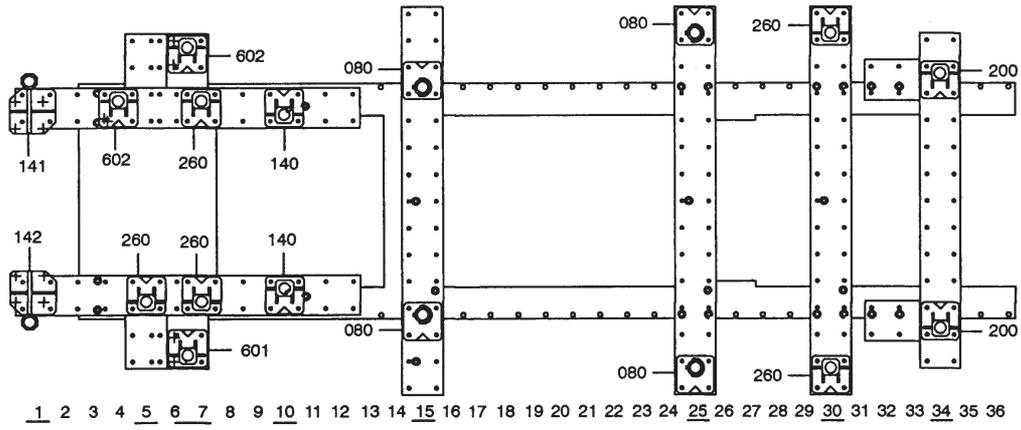
MU 12	4
-------	---

○ Avec ou sans mécanique
With or without mechanical elements
Con o senza parti meccaniche
Mit oder ohne Aggregate
Con ó sin mecanica desmontada

CITROEN

886.300

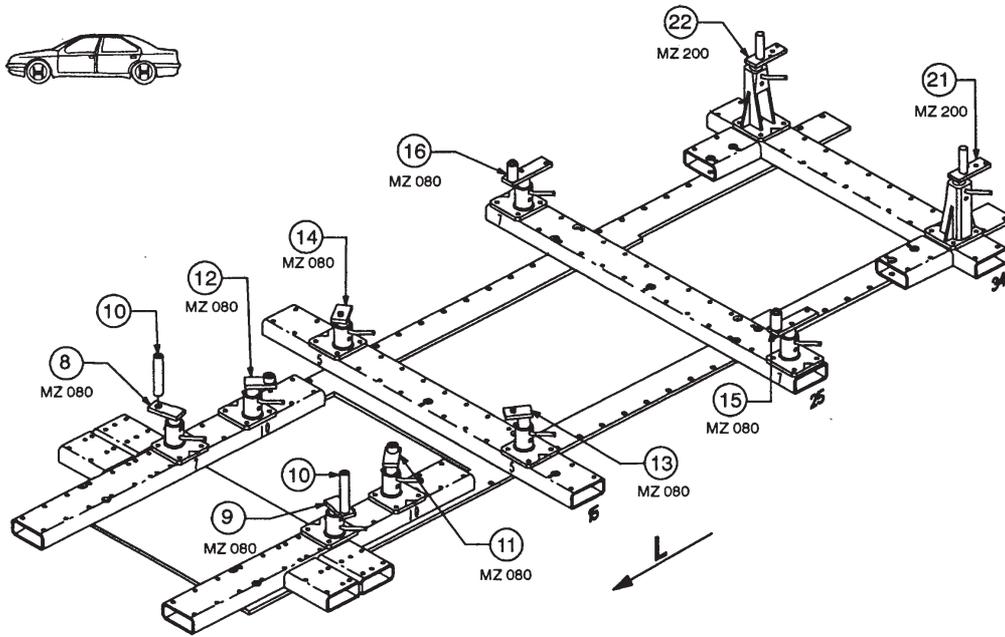
50 Kg	06.12.2001	408-D-17A
-------	------------	-----------



CELETTE® © Copyright 2001 CELETES.S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.

CELETTE®

CITROEN C3

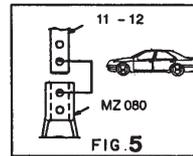
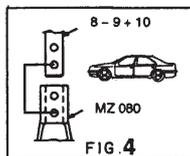
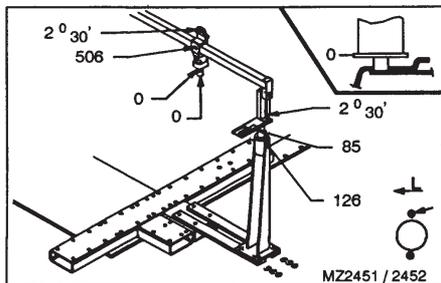
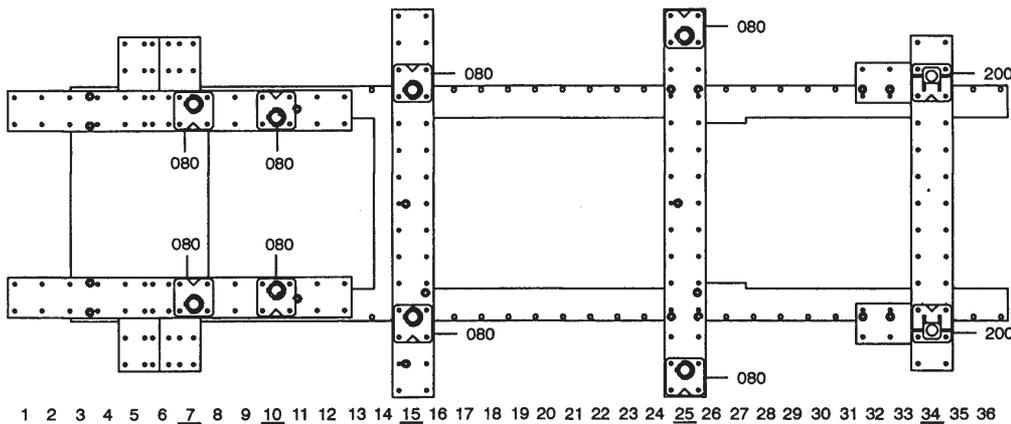


○ Avec ou sans mécanique
 With or without mechanical elements
 Con o senza parti meccaniche
 Mit oder ohne Aggregate
 Con ó sin mecanica desmontada

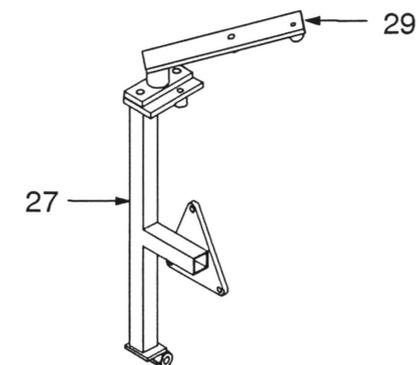
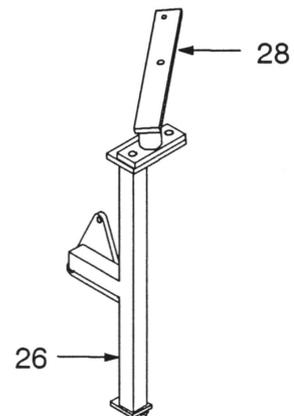
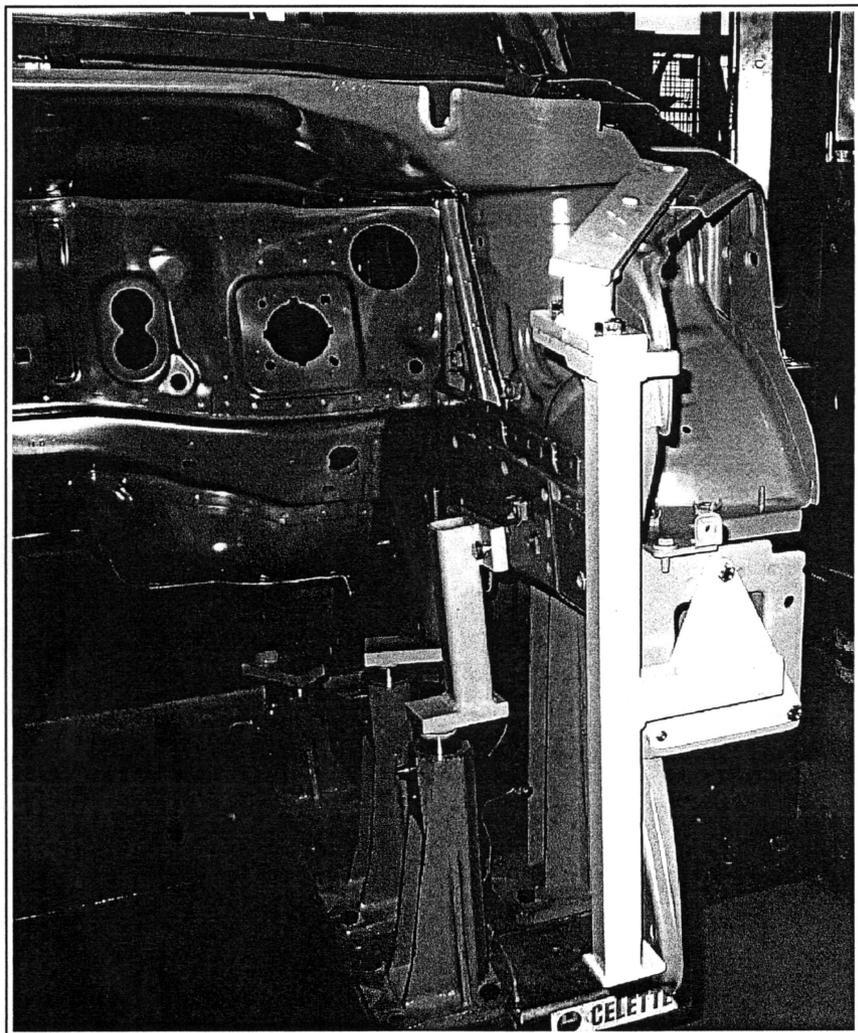
CITROEN

886.300

50 Kg 06.12.2001 408-D-17B



CELETTE® © Copyright 2001 CELETTE S.A. - All rights reserved. No part of this document may be reproduced in any form, by photostat, xerography or any other means, or incorporated into any informational retrieval system, electronic or mechanical, without the permission of the copyright owner.



REP.	REFERENCE	PDS	NB
26	886.7026	2,4	1
27	886.7027	2,4	1
28	886.7028	1,2	1
29	886.7029	1,2	1

	M 6-35	2
	M 6-40	2
	M 8-25	6
	M 8-35	2
	M 10-35	2
	M 12-25	4

	M 10	2
---	------	---

complément au
complementary set to
complemento al
zusatz zu **886.300**

886.800

8 Kg	30.11.2001	886.800-1RA4
------	------------	--------------

CITROEN

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE